



INFORMATEUR JUDICIAIRE

**LOIRE-ATLANTIQUE**

Un nouvel Espace  
Entreprendre à Ancenis

**VENDÉE**

Temps partagé :  
solution anti-crise ?

**MONDIAL DE RUGBY**

Nantes reprendrait  
bien une coupe

Samuel  
**GUÉRIN**  
Gérant de  
Guérin Bâtiments

“ NOUS AVONS SU  
REBONDIR ”



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

VOUS ÊTES UNE

**PME**

ET VOUS AVEZ UNE

**PR\***



**\*PROJET  
RÉVOLUTIONNAIRE**

**BÉNÉFICIEZ DU PLAN FRANCE 2030**

Vous êtes un dirigeant de PME, vous voulez faire gagner votre entreprise et donner un temps d'avance à la France ?

Candidatez et déposez votre projet innovant.  
Votre CCI vous accompagne.

En savoir + sur le Plan



# ours

DIRECTION  
Directeur de la publication  
**Guillaume LALAU**  
Directrice  
**Laëtitia BLANCHARD**

RÉDACTION  
**redaction@informateurjudiciaire.fr**  
Rédactrice en chef  
**Nelly LAMBERT**  
Journalistes  
**Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT**  
Secrétaire de rédaction  
**Gildas PASQUET**  
Ont participé à ce numéro  
**Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN**

CRÉATION ARTISTIQUE  
Directeur artistique  
**David PEYS**  
Maquettiste  
**JP MAILLARD (kolk)**  
Photographe (couverture)  
**Benjamin LACHENAL**

ANNONCES LÉGALES  
**annonces-legales@informateurjudiciaire.fr**  
Responsable du service annonces légales  
**Isabelle OLIVIER**  
Assistante de direction  
**Rozanne GENDRON**  
Assistante administrative  
**Lesline KOUITY**  
Responsable du développement commercial  
**gbremaude@informateurjudiciaire.fr**  
**Gaël BRÉMAUD**

ABONNEMENT  
**Rozanne GENDRON**  
**abonnement@informateurjudiciaire.fr**

PUBLICITÉ  
**Laëtitia BLANCHARD**  
02 40 47 00 28

**I** Informateur Judiciaire  
N° 7173  
SAS au capital de 155 000 €  
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau  
- CS 14226 - 44 042 NANTES  
CEDEX 1  
02 40 47 00 28  
**contact@informateurjudiciaire.fr**  
N° CPPAP : 0925 179873 -  
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348  
327 891  
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

**Abonnement 1 an**  
**39 €** (TVA incluse) magazine  
numérique + site internet  
**79 €** (TVA incluse) couplage  
magazine numérique et papier  
+ site internet  
Dépôt légal à parution  
Hebdomadaire  
Parution le Vendredi  
Membre du Réseau Hebdo Éco

**Impression**  
Rotimpres : Pla de l'Estany  
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



## L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

### À la Une

4. Temps partagé : une solution durable contre la crise du travail ?

### Actualités

7. Nature et logement, enjeux de la ville de demain
8. Pays d'Anceins : l'Espace Entreprendre élargit sa vocation
10. Start-up et industries : une alliance gagnante gagnante ?
12. Ces entreprises qui cofinancent des places de crèche
15. À venir

## VIE DES ENTREPRISES

16. Groupe Marais, Hubwe, Le Bon Conseil, Mélusine, One Experience, Tonnellerie Manceau, Tour Bretagne, Trivalis



## L'ENTRETIEN

22. Samuel Guérin, gérant de Guérin Bâtiments : « Nous avons su rebondir »

## LE CERCLE DES EXPERTS

28. Anatomie de l'entreprise familiale
30. Liquider sa retraite, réellement un jeu d'enfant ?
32. Faute inexcusable de l'employeur : faut-il s'assurer ?
34. Projet de loi de finances pour 2024

## SPORT & BUSINESS

36. Rugby : Nantes reprendrait bien une coupe

## ENVIES, TABLES & CULTURE

40. Eastwood Symphonic, Les Enfants d'Amazi, La Nuit du Jazz...

## 42. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

# TEMPS PARTAGÉ : UNE SOLUTION CONTRE LA CRISE

Initié en France dans les années 1980, le temps partagé repose sur la **mise à disposition** à temps partiel ou complet de **professionnels expérimentés** entre entreprises d'un **même bassin d'emploi**. Qu'il s'agisse de groupements d'employeurs ou de cabinets privés mettant en relation des freelances et des dirigeants, on évalue à 500 000 le nombre de professionnels en temps partagé. Si le modèle offre un **renouvellement des relations de travail**, est-il pour autant le **maillon manquant** entre perte de sens et difficultés à recruter ? Éléments de réponse en Vendée.

Propos recueillis par Sophie COMTE

Créé à l'initiative de trois chefs d'entreprise vendéens, André Barreteau (le fondateur de La Mie Câline), Christophe Traineau (Etik Ouest à Soullans) et Philippe Gaudin (propriétaire du Super U Saint-Jean-de-Monts), Partageo est un groupement d'employeurs pratiquant le temps partagé depuis 1999. « L'idée est née des besoins observés sur leur territoire d'origine, la commune du Perrier, à proximité de Saint-Jean-de-Monts, contextualise David Collet, l'actuel directeur de Partageo. Difficulté à faire venir des salariés en nombre, problématique d'accessibilité, d'accès au logement... Partager des compétences entre entreprises prenait alors tout son sens ! 25 ans après, nous avons une soixantaine d'entreprises adhérentes et clientes, tous secteurs d'activités confondus (industrie, agroalimentaire, activité tertiaire, transport, bâtiment, logistique...) et une cinquantaine de salariés sous contrat de travail avec nous, des CDI à 80 % . »



L'équipe support de Partageo avec à droite David Collet.

## Un contrat, plusieurs employeurs

« Contrairement à l'intérim, nous ne faisons pas de missions courtes. On pilote véritablement des parcours professionnels comme n'importe quelle entreprise le ferait avec ses colla-

borateurs. L'objectif est de fidéliser nos salariés, les amener à progresser. Nous ne gérons pas de la ressource ponctuelle », insiste-t-il.

Particulièrement adapté aux fonctions supports (communication, comptabilité, ressources humaines...), le temps

# DURABLE DU TRAVAIL ?

partagé offre une forme de “flexisécurité” appréciée des jeunes générations tout en offrant aux TPE/PME un certain confort dans la gestion de leurs ressources humaines. « Nos salariés apprécient le cadre normé du salaire à la fin du mois, tout en ayant une forme d'autonomie dans l'exercice du métier à travers différents lieux de travail. Une façon de construire sa vie professionnelle dans une multidimensionnalité, de nourrir sa curiosité en variant les expériences sans nécessairement créer son entreprise, analyse le directeur. Et côté entreprise, une PME peut très bien ne pas avoir les moyens ni le besoin d'un temps plein sur certaines compétences. Un jour ou deux par semaine peuvent lui suffire. Avec le temps partagé, elle a néanmoins la certitude de s'adjoindre les services d'une personne dont c'est le métier. Et puis elle est allégée de la charge liée à la gestion des ressources humaines puisque l'on recrute et pilote l'administratif pour elle (déclaration à l'embauche, visite médicale du travail, etc.). »

## Rendre accessibles des compétences pointues

C'est le cas de Julien Voisin, co-dirigeant de Voisin Construction, une PME de maçonnerie spécialisée dans le gros œuvre. En 2017, l'entrepreneur rencontre par hasard un groupement d'employeurs qui lui présente son modèle. « À cette époque, je cherchais à recruter un gestionnaire de paie à temps partiel, se souvient-il. Un poste difficile à pourvoir. Le temps partagé a été la solution pour capter cette compétence tout en limitant les coûts pour l'entreprise. En tant qu'entreprise du



bâtiment, nous embauchons des maçons, prévient-il. Cela n'aurait pas de sens de partager notre cœur de métier. En revanche, cela en a pour les fonctions supports. » Depuis six ans, Voisin Construction emploie un chargé de communication à temps partagé. « Avoir quelqu'un qui s'occupe de notre visibilité de façon régulière

et non pas par à-coup comme on en avait l'habitude a été bénéfique. On a commencé par une journée toutes les deux semaines et aujourd'hui nous sommes passés à une journée par semaine, qui correspond davantage à nos besoins, explique-t-il. Valérian (l'expert communication partagé, NDLR) a son bureau, son poste de ●●●



travail et un accès aux ressources de l'entreprise comme n'importe quel collaborateur.» Il ajoute : « Il fait partie de l'équipe quand il arrive le lundi matin et on le quitte à la fin de la journée comme on quitte un collègue le vendredi soir. Je suis convaincu que le système mériterait d'être mieux connu. » Et de conclure : « Avant de rejoindre l'entreprise de mon père en 2015, j'étais contrôleur de gestion. À un moment de ma carrière, j'ai eu envie de plus de liberté. Si j'avais su que le temps partagé existait, je me serais épanoui à jouer ce rôle au sein de plusieurs structures. Aujourd'hui, vu ma taille d'entreprise (moins de 50 salariés), je ressens le besoin d'intégrer une compétence QSE (qualité sécurité environnement) mais ce serait une charge trop importante à plein temps. J'étudie sérieusement la mise en place d'une telle fonction en temps partagé. »

### Une pratique encore peu connue

« 60 adhérents en 25 ans d'existence, c'est beaucoup et peu à la fois, reconnaît David Collet. On découvre chaque semaine des entreprises qui ne connaissent pas notre mode de fonctionnement. En revanche, nous sommes visibles des acteurs du service public qui nous associent à leur réflexion sur l'emploi et le logement des salariés. Nous faisons partie de l'Économie sociale et solidaire et sommes considérés comme des quasi-institutionnels même si nous sommes sous statut de droit privé associatif, précise-t-il. Notre action réside avant tout dans l'économie locale, avec pour objectif principal le développement des entreprises, le maintien de l'emploi et des savoir-faire sur le territoire. Nous n'avons pas vocation à faire des bénéfices. Quand on a du résultat excédentaire, on l'utilise en formation pour nos salariés ou pour des projets de développement du groupe. Notre modèle vise uniquement à équilibrer nos coûts d'exploitation. »

Interrogé sur l'avenir de la structure, le directeur vise 80 adhérents et 70 salariés d'ici trois à cinq ans et souhaite développer ses deux bassins d'emplois historiques, les communautés de communes de Saint-Jean-de-Monts et de Challans Gois, jusqu'à la Roche-sur-Yon.



Avis d'expert :  
Trois questions à  
**Henri Buet,**  
directeur général de Finaxim Atlantique

### Il existe plusieurs façons d'adresser le temps partagé. Pourquoi faire appel à un cabinet de directeurs externalisés comme le vôtre ?

Chez Finaxim, nous équipons les PME en profils experts capables d'être les interlocuteurs privilégiés du dirigeant : directeur des ressources humaines, directeur financier, directeur des systèmes d'information, directeur commercial et marketing... À l'inverse d'un groupement d'employeurs, nos experts ne sont pas nos salariés, ils restent des indépendants. Notre proposition de valeur réside dans le fait que nous sommes un tiers de confiance, capable d'identifier le savoir-faire et le savoir-être d'une personne. Nous passons beaucoup de temps à comprendre le besoin du dirigeant. On se distingue également du conseil qui consiste à venir établir un diagnostic et à partir. Ce que l'on propose, c'est du transfert de compétences. Nos experts ne sont pas là pour dire ce qu'il faut faire, ils font véritablement, en prenant soin de faire grandir l'organisation.

Il faut se mettre à la place d'une PME de 50 salariés : intégrer des postes très qualifiés est un processus long et difficile. Une structuration qui repose sur le dos du dirigeant va préférer passer un cap de croissance avant d'ouvrir un CDI. L'avantage de faire appel à un cabinet comme le nôtre, c'est de pouvoir s'offrir l'expertise dont on a besoin avec le juste temps et le juste prix ! Une souplesse qui répond à une autre problématique bien connue des territoires. En Vendée par exemple, pour 25 % des CDI signés, l'embauché ne vient pas, faute de logement. Avec le temps partagé, quelqu'un qui habite à deux heures de route peut venir un ou deux jours par semaine sans avoir besoin de déménager !

### Quels avantages ont les experts à rejoindre un réseau comme le vôtre ?

En tête de liste, je dirais la diversité des missions, suivie de près par l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle et, enfin, l'autonomie. Nos membres ont en moyenne vingt ans d'expérience. Ils sont arrivés à un moment de leur vie où le parcours de carrière au sein de l'organisation n'est plus ce qui les motive. Pour autant, l'indépendance peut faire peur car elle rime souvent avec solitude. Chez nous, un indépendant peut trouver des synergies humaines, des pairs avec qui échanger, passer des coups de fils informels, se re-booster en cas de besoin. La deuxième synergie réside dans la partie métier. En tant que réseau, on propose du contenu et des animations afin de rester "à la page". Enfin, j'y vois aussi des avantages commerciaux et marketing. On a forcément accès à plus de missions au sein d'un réseau tout en bénéficiant de la puissance d'une marque.

### Et pour les entreprises utilisatrices ?

Pour 26 % des entreprises, le temps partagé permet l'accès à une expertise pointue. C'est un modèle qui enrichit l'entreprise. C'est aussi une solution flexible qui offre une meilleure maîtrise des coûts.

En moyenne, une personne reste deux ans dans l'organisation, mais il arrive que le temps partagé devienne un modèle structurel de l'entreprise. Au niveau du groupe par exemple, on a des DRH en poste depuis plus de dix ans dans la même structure.

Sur les trois dernières années, le marché du temps partagé a augmenté de 17 %. Il ne va pas supprimer le CDI, mais la dose de freelances va augmenter et cela sera particulièrement vertueux dans la gestion du parcours de carrière des cadres à mon avis. Par définition, une PME est une structure limitée : un collaborateur ne peut pas y faire un parcours progressif avec changement de postes tous les trois ans. En prenant un freelance, un dirigeant n'a plus à gérer la motivation dans le temps ! ●

# NATURE ET LOGEMENT, ENJEUX DE LA VILLE DE DEMAIN

Quelles villes demain ? Nantes Métropole a lancé ce « grand débat » sur la fabrique de la ville, recueillant durant quatre mois 646 « contributions citoyennes » et 150 cahiers d'acteurs. Au-delà des pistes pour une **feuille de route** de la collectivité, c'est aussi un incomparable **recueil d'aspirations...**

Par **Éric CABANAS**



Les membres du comité citoyen tiers-garant, ici en compagnie d'élus de la métropole, dont sa présidente Johanna Rolland, ont rendu public leur rapport final sur le « grand débat citoyen » consacré à la fabrique de la ville de demain.

Sept personnes bénévoles, réunies au sein d'un « comité citoyen tiers-garant » mis en place pour assurer la neutralité et la diversité du débat, ont remis ce rapport révélant une grande diversité de propositions, sur les questions du logement, des mobilités ou de la nature en ville.

## La nature, enjeu transversal

« Dans l'ensemble des avis nous avons eu énormément de créativité, sur les thèmes du quotidien dans la ville. Et dans tous les domaines, il y a la consi-

dération que la transition écologique est indispensable. Mais on a senti que la question du « comment » et du « qui » était un peu compliquée. Il y a beaucoup de questions sur le fonctionnement dans la vie de tous les jours, beaucoup d'attentes et d'envies, mais aussi une demande d'être accompagné pour mettre cette transition dans le quotidien et voir comment les petites solutions de chacun peuvent être mises en œuvre », résume Antoine Bertheas, l'un des citoyens garants.

Ce que confirme Isabelle Garat, autre membre du comité : « La nature est apparue comme un enjeu transversal important. L'idée que la ville doit considérer le vivant comme indispensable à la vie. Ce n'est pas seulement la nature récréative. Il faut lui recréer de la place dans la ville dense et la protéger partout. »

Le deuxième thème est celui de la sobriété foncière, poursuit Isabelle Garat, « avec l'idée que la ville de demain est déjà là et qu'il faudra faire avec. À l'avenir, il faudra recycler, rénover, mutualiser, réhabiliter. Tout cela va être compliqué et coûteux et les modèles seront à construire ».

La crise du logement apparaît dans de nombreuses contributions, avec des attentes sur les enjeux de régulation

par la métropole du prix des loyers et la constitution de réserves foncières.

## Polycentralité et ville du quart d'heure

L'autre volet de la demande est celui d'une véritable « polycentralité », avec le souhait d'une meilleure répartition des transports en commun, des équipements, des services ou espaces récréatifs. Un point qui rejoint la question de la « ville du quart d'heure », expression qui revient souvent dans les contributions, soulignant un besoin croissant de proximité.

« Est-ce la crise du Covid ? Les gens ont envie d'avoir des locaux libres dans les immeubles pour faire des réunions, du coworking, se retrouver ensemble. Si on veut arriver à faire quelque chose dans la fabrique de la ville il faudra que le « nous » prenne le dessus sur le « je », constate Dominique Le Huede, membre du comité.

« C'est très riche, très varié, la réponse à apporter ne sera pas si évidente et si facile », résume Lény Ollivier, membre du comité. « Une feuille de route sera présentée au printemps prochain », promet Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, qui convient que « les attentes sont contradictoires ».

# PAYS D'ANCENIS L'ESPACE ENTREPRENDRE ÉLARGIT SA VOCATION

La Communauté de communes du **Pays d'Ancenis** (Compa) vient d'investir **2,4 M€** dans un nouvel **Espace Entreprendre** afin de mieux **orienter, informer et accompagner les porteurs de projet** du territoire. S'il avait au départ pour vocation à faciliter la phase de **gestation** des projets, il entend désormais **s'ouvrir aux différentes étapes de la vie de l'entreprise**.

Par Nicolas **LE PORT**

Créé en 2015 dans un bâtiment de 250 m<sup>2</sup> de la zone de l'Aéropôle d'Ancenis-Saint-Géréon, l'Espace Entreprendre du Pays d'Ancenis a vocation « à devenir la porte d'entrée unique pour faciliter le parcours des porteurs de projet du territoire, rembobine Jean-Pierre Belleil, vice-président de la Compa en charge du développement économique. L'idée est de leur permettre d'accéder sur un seul site à l'ensemble des partenaires du monde économique : avocats, experts-comptables, chambre consulaires, associations d'anciens dirigeants, organismes d'aide au financement, réseau d'économie sociale et solidaire... Un moyen de créer les conditions de réussite en amont et en aval de la création de l'entreprise. »

La formule a rapidement trouvé son public et l'Espace Entreprendre du Pays d'Ancenis s'est retrouvé au fil des années confronté « à une montée en puissance de sa fréquentation ». En 2022, sur les 398 projets de création ou reprise enregistrés sur le Pays d'Ancenis, 330 ont été accompagnés par des partenaires de l'Espace Entreprendre.

Si bien que la Compa a décidé d'investir 2,4 M€ dans un nouvel équipement. Débutés en 2021, les travaux de rénovation d'un bâtiment de 725 m<sup>2</sup> se sont achevés avant l'été.

## Un espace de coworking gratuit

Opérationnel depuis juillet, le nouvel Espace Entreprendre offre un environnement plus moderne, lumineux et fonctionnel. S'il conserve pour mission première d'orienter et d'accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise, il a désormais aussi pour ambition de lutter contre la solitude du dirigeant via un espace de coworking créé juste à côté de l'accueil. Un service accessible gratuitement aux entrepreneurs, mais uniquement durant la gestation de leur projet. « Cela leur offre la possibilité de se retrouver, d'échanger et de se créer des opportunités. Le tout dans un environnement professionnel et pas seuls chez eux », détaille le vice-président à l'économie. Une fois leurs projets lancés, les porteurs sont ensuite dirigés vers d'autres espaces de coworking du Pays d'Ancenis : Hub 11, Hacoona, Maison Bonne Heure...



© Compa - Nathalie Gautier

Jean-Pierre  
Belleil



Sur les 398 projets de création ou de reprise enregistrés sur le Pays d'Ancenis en 2022, 330 ont été accompagnés par des partenaires de l'Espace Entreprendre.



## PRATIQUE

**36 impasse Louis-Blériot,  
ZA de l'Aéropôle,  
44150 Ancenis-Saint-Géréon.**

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de  
13h30 à 17h.

Tél : 02 61 68 01 24.

# Devenir la vitrine du développement économique du Pays d'Ancenis.

Jean-Pierre BELLEIL

## Une salle pour accueillir les réseaux d'entreprise

Le nouveau bâtiment abrite également des salles de réunion et bureaux dédiés aux différentes structures d'accompagnement présentes. Ces dernières les utilisent sur rendez-vous, via un système de réservation, pour recevoir les porteurs de projet.

À l'étage, une nouvelle salle modulable de 80 places permet l'accueil des événements des réseaux d'entreprises (CJD, Apage, Initiative Pays d'Ancenis...). « Là encore, l'objectif est que les nouveaux entrepreneurs ne se retrouvent pas seuls, qu'ils se mettent en maillage et que le territoire vienne nourrir d'une certaine manière les nouveaux projets », affirme l'élu.

## Petits-déjeuners thématiques et partage d'expériences

Toujours dans cette logique d'accompagnement, l'Espace Entreprendre propose également aux porteurs de projet un riche programme d'animations : de la matinée d'information aux petits-déjeuners thématiques, en passant par les ateliers de partage d'expériences...



L'espace de coworking est accessible gratuitement aux entrepreneurs, mais uniquement durant la gestation de leur projet.

Si au départ l'Espace Entreprendre n'accompagnait que le lancement d'une entreprise ou sa reprise, son spectre de compétences s'est donc largement élargi aujourd'hui : « L'idée n'est effectivement plus de limiter son champ d'action à la phase de gestation, mais bien de l'ouvrir à la phase post-crédation, voire aux différentes étapes de la vie de l'entreprise, confirme Jean-Pierre Belleil. Un moyen de devenir la vitrine du développement économique du Pays d'Ancenis, mais aussi de lier entre eux les acteurs locaux, réseaux et clubs d'entreprises, forgers de la vitalité du tissu économique territorial. »

À noter que le service de développement économique de la Compa a également emménagé dans ce même bâtiment. « Un autre moyen de se rapprocher de l'ensemble de nos partenaires et de fluidifier les échanges entre la collectivité et les acteurs économiques du territoire », conclut Jean-Pierre Belleil. ●

# START-UP ET INDUSTRIES : UNE ALLIANCE GAGN

La première édition de la matinale “Sur le pont! Tech & Transitions”<sup>1</sup> qui s’est déroulée au Spi numérique le 20 octobre a rassemblé une centaine d’acteurs de l’écosystème numérique du bassin nazairien.

Le rendez-vous a été l’occasion pour les professionnels présents de se questionner sur les **relations** encore fragiles entre le monde des **start-up** et celui de **l’industrie**.

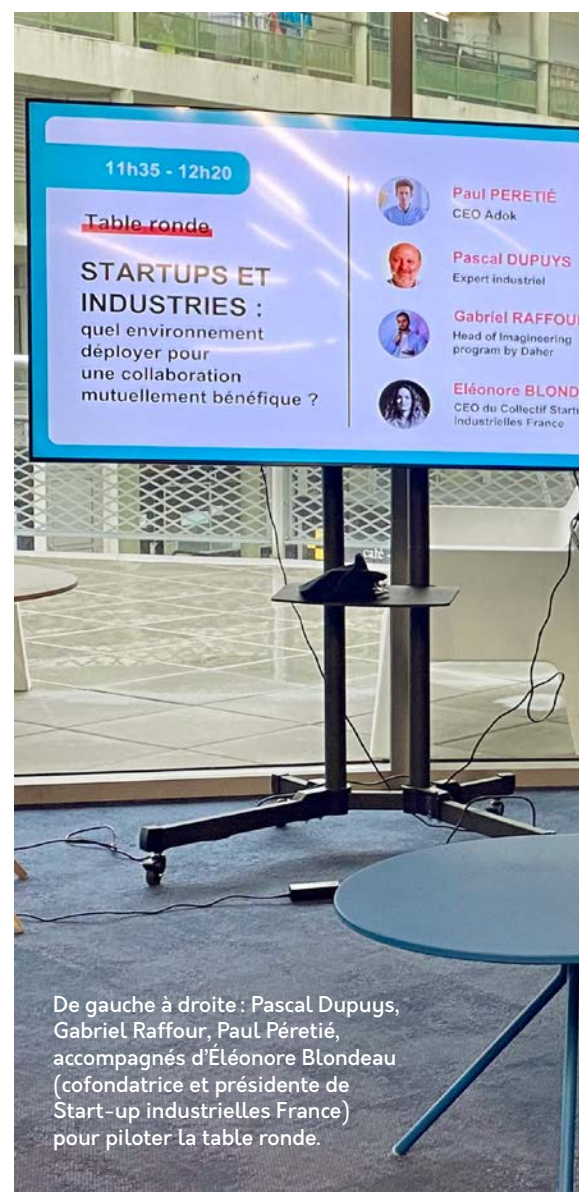
Par Karine LIMOUZIN

« Les start-up sont parfois peu considérées par les industriels, et à l’inverse, il leur arrive aussi de comparer ces derniers à des dinosaures. » Paul Péretié, dirigeant de la start-up Adok spécialisée dans l’innovation en projections tactiles, donne le ton d’emblée, en toute bienveillance, sur les relations qui unissent ces deux univers. Adoubé par ses confrères de la table ronde intitulée “Start-up et industries: quel environnement déployer pour une collaboration mutuellement bénéfique?”, il poursuit: « Le manque de crédibilité des premières, même s’il n’est pas réellement fondé, peut être un frein pour se faire accepter chez un sous-traitant et trouver un langage commun va se révéler compliqué. » À ses côtés, Gabriel Raffour, chef du service Open innovation chez l’industriel Daher, confirme: « L’industrie a pour habitude de travailler en temps long, de faire preuve d’une certaine inertie et peut avoir peur de la fragilité d’une start-up; elle va préférer faire confiance à une PME bien installée. »

Pascal Dupuys corrobore volontiers ces propos de la jeune génération par une expérience de 35 ans en tant qu’expert et consultant industriel: « Déjà dans les années 1980, il y avait des problèmes de communication. D’un côté, l’industrie a ses propres outils internes et de l’autre, une start-up, par définition, va manquer de maturité industrielle. » D’où un immense fossé pour le monde industriel avant de pouvoir intégrer « sans douleur » un process innovant de start-up. Et pourtant l’un et l’autre peuvent s’apporter beaucoup. Alors quelles solutions pour une collaboration mutuellement bénéfique?

## Intégrer en industrie un ambassadeur des start-up

Pour Paul Péretié, c’est une « question de personnes. Il faut passer du temps ensemble pour se comprendre ». Quitte à créer dans l’univers industriel des cellules dédiées à l’accueil des start-up? Loin d’être saugrenue, l’idée a été mise en place au sein de



De gauche à droite : Pascal Dupuys, Gabriel Raffour, Paul Péretié, accompagnés d’Éléonore Blondeau (cofondatrice et présidente de Start-up industrielles France) pour piloter la table ronde.

l’avionneur Daher, avec la création d’un collectif dès 2014, piloté par Gabriel Raffour, venu témoigner. « Le collectif est devenu en 2018 un véritable incubateur du processus industriel pour les start-up », explique le chef de projet, qui précise: « J’ai pu accompagner depuis la création du collectif 540 start-up à arriver à maturité et à s’adapter aux enjeux indus-

# ANTE GAGNANTE ?



triels.» « Pour Daher, c'est gagnant-gagnant, car toutes ces start-up qui viennent nous voir nous aident aussi à nous transformer, à monter en puissance dans notre propre industrie. Donc on a tout intérêt à ce qu'elles s'épanouissent », conclut Gabriel Raffour, qui mise beaucoup sur le partage d'expériences grâce aux projets diversifiés qui lui sont présentés.

Sur les bonnes pratiques à partager, Pascal Dupuys dresse une liste : en plus d'un projet arrivé à maturité industrielle et d'un sas d'accueil disponible en industrie, guidé par un « ambassadeur des start-up », il estime pertinent de mettre en place un système d'achats - « un parcours du combattant » actuellement selon lui -, plus rapide et plus performant, d'être

rigoureux sur le respect et la transparence nécessaires entre les parties, sans oublier de cadrer un processus juridique et contractuel. ●

\*Événement co-organisé par Blue Lab, Plage Web, le Spi numérique, French Tech Saint-Nazaire La Baule Pornic, CESI, avec le soutien de Saint-Nazaire agglomération et l'agence Nantes Saint-Nazaire développement.

# CES ENTREPRENEURS QUI COFINANÇENT DES PLACES DE CRÈCHE

Leurs salariés galèrent à faire **garder leurs jeunes enfants** et cela impacte leur **vie professionnelle**. Conscientes de cette problématique, certaines entreprises ont fait le choix de cofinancer des places au sein de crèches privées. Outil de **fidélisation et d'attractivité**, ce **partenariat gagnant-gagnant** reste un **investissement raisonnable** grâce à plusieurs avantages fiscaux. Témoignages en Vendée.

Par Marie **LAUDOUAR**

**D** En 2022, Mathieu Guérin, gérant de l'Hyper U de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), cherche une place en crèche pour son jeune fils et galère. Il prend alors conscience de la difficulté rencontrée par certains de ses salariés à trouver un système de garde adapté à leurs horaires décalés de matinée et de soirée, et se demande comment, à son échelle, il peut résoudre cette problématique et ainsi fidéliser ses équipes.

## Un besoin partagé

« Je savais que l'Hyper U de Challans avait noué depuis 2014 un partenariat avec une société privée pour ouvrir une micro-crèche<sup>1</sup> destinée prioritairement à ses salariés via un système de cofinancement, explique-t-il. Cette aide, qui complète celle de la Caf, permet de faire baisser le coût de garde. De son côté, la crèche avait adapté son ouverture aux besoins de son partenaire. En parallèle, j'avais eu l'opportunité de racheter une maison à côté de mon magasin. J'ai donc contacté Kathleen Fauret, gérante de la micro-crèche challandaïse, pour savoir si elle était intéressée pour exploiter une nouvelle structure sur le même principe. »

Kathleen Fauret dirige alors quatre micro-crèches vendéennes, toutes sous la franchise Les P'tits Babadins, et a déjà



© Kathleen Fauret

# ISES

# HE



Katell Pacory (à droite),  
gérante de neuf  
micro-crèches dans  
Le Bocage vendéen.

répondu aux demandes de plusieurs entreprises locales. Ainsi, sur l'établissement de Saint-Jean-de-Monts ouvert en 2021, elle a collaboré avec le magasin Super U et La Mie Câline. Après avoir mené une étude en lien avec la Caf, elle constate effectivement une carence en matière d'offres de garde à Saint-Hilaire-de-Riez, notamment sur les horaires élargis<sup>2</sup>, et accepte de relever le défi. Mathieu Guérin investit dans le projet immobilier et cofinance pour ses salariés quatre des 12 berceaux, les autres places étant ouvertes aux gens de l'extérieur. « Je voulais faciliter le quotidien de mes salariés et améliorer l'insertion de mes futurs collaborateurs, mais je souhaitais aussi que ce service puisse profiter plus largement aux habitants du territoire », explique le patron de l'hypermarché. Ouverte fin avril 2023, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, la nouvelle micro-crèche affiche rapidement complet.

À l'autre bout du département, dans le Bocage vendéen, Katell Pacory est quant à elle à la tête de neuf micro-crèches, toutes créées par ses soins. Ex-enseignante de sciences économiques et sociales, elle a ouvert la première micro-crèche privée de Vendée, à Chanverrie, à côté des Herbiers, il y a près de 15 ans. Aujourd'hui, le département en compte 107 selon la PMI (Protection maternelle infantile).

« À l'époque, en 2009, j'ai commencé à proposer mes services à plusieurs entreprises dans l'optique de consolider mon modèle économique. Cofinancer des places en crèche ne fait pas partie de leurs obligations et beaucoup de dirigeants ne voyaient pas l'utilité de cet investissement. Les débuts ont été difficiles, se souvient-elle. Les entreprises réservaient une

place ou deux, pour tester. C'est avec le groupe Liébot, basé aux Herbiers, que tout s'est accéléré en 2012, lorsque j'ai ouvert une première micro-crèche au sein de cette commune. » Onze ans plus tard, la clientèle entreprise (six partenaires) représente 20 % du chiffre d'affaires des neuf micro-crèches des Galopins<sup>3</sup> avec 35 berceaux cofinancés sur 104.

### « Un avantage comme le restaurant ou la mutuelle d'entreprise »

« Quand nous nous sommes engagés dans cette démarche, témoigne Pierric Postic, DRH du groupe Liébot, cela répondait évidemment à un besoin des salariés mais aussi à une sensibilité des dirigeants de veiller au bien-être de leurs équipes en facilitant l'articulation entre vie personnelle et professionnelle. La crèche, ce n'est pas notre métier. C'est pour cela que l'on s'appuie sur des sachants comme Katell. Pour nous, ce service est un avantage comme le restaurant ou la mutuelle d'entreprise. L'information est présente dans notre livret d'accueil, nous en parlons éventuellement en entretien mais nous n'en faisons pas de promotion particulière. Il n'y a pas de stratégie "marque employeur" derrière. Nous proposons ce service par conviction et parce que nous avons les moyens financiers de la faire. »

<sup>1</sup> Une micro-crèche est une crèche pouvant accueillir 12 enfants maximum en même temps.

<sup>2</sup> Les horaires atypiques, c'est avant 7h et au-delà de 19h30. Les horaires élargis sont ceux entre 7h et 8h et entre 18h et 19h30.

<sup>3</sup> Six aux Herbiers, deux à Chanverrie et une aux Éspesses.

À quelques exceptions, le fait de cofinancer des places en crèche pour ses salariés est un atout RH majeur pour nombre des employeurs engagés dans cette démarche. « Une des entreprises avec qui je travaille s'appuie à fond sur ce service pour recruter ses cadres, confirme Kathleen Fauret, la gérante des micro-crèches Les P'tits Babadins. Lorsqu'elle trouve un profil qui l'intéresse et qu'il y a une problématique de garde d'enfant à la clé, elle m'appelle avant de finaliser le process d'embauche pour savoir si nous avons bien une place disponible. Elle veut assurer à ce potentiel salarié une place en crèche pour le faire venir. »

### Un investissement « raisonnable »

Grâce au partenariat avec les micro-crèches des Galopins, 123 enfants de salariés herbretais du groupe ont bénéficié depuis 2012 d'une place. Rien que pour 2023, Liébot a cofinancé 21 berceaux, utilisés par 35 enfants. Un berceau correspond ici à 180 heures par mois (soit un équivalent temps plein)<sup>4</sup> et peut donc être occupé par plusieurs enfants. « Chaque berceau coûte 10 000 € par an, soit un budget annuel de 210 000 €, détaille Pierric Postic. Après déductions fiscales - un crédit d'impôt famille (CIF) de 50 % et des charges déductibles de l'impôt sur les sociétés -, cela nous revient à 3 000 € par an et par berceau. Un coût tout à fait raisonnable. »

« Selon le nombre d'heures du contrat, l'économie pour les familles est de 100 à 250 € par mois et par enfant, complète Katell Pacory. Cofinancer des places en crèche pour ses salariés est par ailleurs moins coûteux et plus simple pour l'employeur que de construire sa propre crèche. » Kathleen Fauret précise : « L'option "crèche d'entreprise" est généralement privilégiée par de grandes structures qui ont la capacité de financer ce service et de le maintenir dans le temps. »

« Externaliser ce service offre plus de souplesse à l'entreprise, poursuit Katell Pacory. Elle ne gère pas le fonctionnement de la structure, est prioritaire sur les places disponibles et ne paie que les places réellement utilisées. En janvier, on fait un point ensemble sur le prévisionnel des 12 mois à ve-

### Le Nid des Galopins propose trois micro-crèches avec des horaires atypiques aux Herbiers.



La micro-crèche Les P'tits Babadins de Saint-Hilaire-de-Riez se trouve à proximité de l'Hyper U, son partenaire.

nir. S'il y a eu des départs en cours d'année, on régule sur la facture suivante. »

Pour Mathieu Guérin, le gérant de l'Hyper U de Saint-Hilaire-de-Riez, l'avantage fiscal n'a en revanche pas constitué l'élément décisif : « Cofinancer des places en crèche est surtout une corde supplémentaire que j'ajoute à mon arc pour apporter du confort à mes collaborateurs. S'il le faut, je suis prêt à financer davantage de berceaux dans la mesure où cela permet de maintenir dans l'emploi et recruter. »

### Un service sur-mesure

C'est toujours dans cette optique de soulager le quotidien des salariés de son usine herbretaise que le groupe Liébot a sollicité de nouveau Katell Pacory pour ouvrir une micro-crèche avec des horaires atypiques. « Sur 1800 employés, 1300 sont en 2X8, et s'ils n'avaient pas de solution dans leur entourage, ils ne pouvaient pas bénéficier de ce service de garde, indique Pierric Postic. Avoir une crèche avec des horaires atypiques est un vrai plus pour les industries. »

Deux unités<sup>5</sup> ont ainsi ouvert en 2019 au sein de la zone industrielle du Bois Joly (Les Herbiers), une troisième en 2023, toutes avec des horaires atypiques. « Nous avons apporté un service supplémentaire à notre partenaire et au territoire puisque ces trois unités du Nid des Galopins sont ouvertes du lundi au vendredi de 4h30 à 21h15 et le samedi de 4h30 à 20h30, 52 semaines par an, détaille Katell Pacory. Nous sommes la seule structure sur le bassin herbretais à le proposer. Ce service nous a permis de nouer de nouveaux partenariats : l'Hyper U et le Leclerc des Herbiers (six places) et le Puy du Fou (10 places). Néanmoins, si ce besoin de garde spécifique est réel, il reste à la marge car utilisé par 20 % des familles au maximum. Généralement, elles s'arrangent avec leur entourage. »

<sup>4</sup> Dans les micro-crèches Les P'tits Babadins, un berceau équivaut à 195 heures par mois.

<sup>5</sup> Une unité correspond à une micro-crèche de 12 berceaux.

# À VENIR

NOVEMBRE

2023



## FASHION GREEN DAYS : POUR UNE MODE PLUS DURABLE

Association d'entreprises qui fédère, en France, 530 professionnels de la mode, Fashion Green Hub réunit des entreprises, des start-up, des créateurs, des chercheurs, des étudiants... Ensemble, ils travaillent à rendre possible une mode plus durable, éthique, locale et innovante. Pour favoriser leurs échanges et les coopérations utiles, l'association organise des événements, au cœur des territoires. Nantes sera la terre d'accueil du prochain, les 16 et 17 novembre, sur le thème de "Re-créons la mode" en faveur d'une mode responsable. Au programme : des conférences, des ateliers pour mieux décrypter les impacts et enjeux de la filière, des démonstrations, des solutions concrètes présentées par 25 exposants, une matériauthèque, un défilé circulaire... et, bien sûr, des rencontres !

### PRATIQUE

Judi 16 novembre de 9h à 18h30 et vendredi 17 novembre de 9h à 17h.  
Halles 1&2, allée Frida Kahlo à Nantes.

Inscription : [My.weezevent.com/fashiongreendays-nantes-re-creeer-la-mode](https://my.weezevent.com/fashiongreendays-nantes-re-creeer-la-mode)

## VENDÉE GRAND SUD : UNE SOIRÉE AUTOUR DES NOUVEAUX ENJEUX ÉCONOMIQUES

L'agence d'attractivité Vendée Grand Sud, qui réunit trois collectivités (Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise et Pays de La Châtaigneraie), organise le lundi 13 novembre une grande soirée autour des nouveaux enjeux économiques territoriaux. Cet événement, qui s'adresse aux entreprises, se déroule autour de trois temps forts. D'abord, une présentation de l'Agence d'attractivité comme outil de développement économique et touristique. Puis une conférence de Pierre-Cécil Brasseur du cabinet de conseil Synopter pour « comprendre les nouvelles approches économiques qui permettront de répondre aux enjeux de demain : sobriété foncière, énergie, aménagement ». Enfin, Ludovic Hocbon, maire-président de Fontenay-Le-Comte et de son agglomération, et PDG de l'agence d'attractivité, ainsi que plusieurs

chefs d'entreprise du territoire témoigneront sur la manière dont ils envisagent de relever, ensemble, ces défis.

### PRATIQUE

Lundi 13 novembre à partir de 18h30.  
Gratuit. Circuit de Vendée, 60 rue de Chambouin à Fontenay-le-Comte.  
Inscription : [My.weezevent.com/soiree-entreprise-les-enjeux-de-demain-pour-le-developpement-economique-vgs](https://my.weezevent.com/soiree-entreprise-les-enjeux-de-demain-pour-le-developpement-economique-vgs)



# VIE des entreprises

Loire-Atlantique • <  
IMMOBILIER

## TOUR BRETAGNE : LA RÉHABILITATION CONFIEE À PCA STREAM ET MAGNUM

Début 2023, **Giboire**, groupe immobilier rennais, lançait une **consultation** visant à désigner la future équipe de maîtrise d'œuvre qui se verrait confier la **réhabilitation** de la **Tour Bretagne**, fermée depuis 2020 au public à la suite de découverte de traces d'amiante.

Composé de représentants du groupe, de la Ville, de Nantes Métropole et de l'État, le jury de sélection a tranché le

11 octobre dernier. Parmi les huit équipes en lice, il a retenu le groupement d'agences d'architecture et d'urbanisme **PCA Stream** (Paris) et **Magnum** (Nantes) pour réhabiliter d'ici 2028 la tour haute de 144 mètres, dont Giboire est propriétaire à 76 %. « Ce groupement a en effet présenté un projet visant à inscrire pleinement la Tour dans le XXI<sup>e</sup> siècle, confirme le groupe immobilier.

C'est le plus ambitieux sur le plan de la **sobriété environnementale** et il accorde une place majeure au **réemploi** des **matériaux** du site. Il répond ainsi aux enjeux clés de la consultation : sublimer ce bâtiment emblématique dans le respect de son histoire et de son esprit. »

Pour rappel, une fois transformé, le bas de la tour devra faire la part belle aux commerces. L'immeuble devra également accueillir un hôtel quatre étoiles d'une centaine de chambres, un restaurant, entre 150 et 200 logements du T1 au T6, ainsi qu'un toit terrasse panoramique de 700 m<sup>2</sup> ouvert au public pour remplacer le Nid. Une extension possible de 20 % de la superficie de l'immeuble, la portant à 24 000 m<sup>2</sup> contre 20 000 actuellement, est également envisagée. Montant de l'investissement : 120 M€.

Compte tenu de la complexité du projet, Giboire est désormais en discussion exclusive avec PCA Stream et Magnum pour faire évoluer leur proposition afin de « fiabiliser leurs propositions urbanistiques, techniques et financières ». Rendez-vous **début 2024** pour découvrir la **future silhouette** du bâtiment.

Nicolas LE PORT

La future silhouette de la tour de 32 étages sera dévoilée début 2024.



© Giboire





Laurent  
Boiteau

© Benjamin Lachenal

## > Vendée • PARTENARIAT MÉLUSINE SIGNE UN GROS CONTRAT AVEC LE PUY DU FOU

À partir de 2024, la brasserie Mélusine deviendra le **fournisseur exclusif de bière** du troisième parc à thème<sup>1</sup> le plus visité en France (après Disneyland Paris et le Parc Astérix). Le contrat, signé au cœur de l'été, porte sur la distribution de **2 500 hectolitres** de bière par an, soit 8 % de la production annuelle de l'entreprise implantée à Chanverrie, à moins de cinq kilomètres du parc. « C'est le Puy du Fou qui est venu vers nous, tandis que son contrat avec le Néerlandais **Heineken** se termine à la fin de l'année. Cela correspond à une vraie volonté de la part du parc de travailler avec des entreprises locales », se félicite **Laurent Boiteau**, dirigeant de **New Beers**, la maison-mère de la plus grande brasserie des Pays de la Loire, qui jusqu'à présent commercialisait les bières "Chevalier", "Gladiateur" et "Viking" dans plusieurs points de vente du parc. « En termes de communication, ce partenariat représente une véritable opportunité de faire connaître nos produits à des millions de visiteurs et de générer du trafic vers notre boutique. Plus largement, c'est un vrai signal envoyé au marché, et une nouvelle ère qui s'ouvre pour le **made in France** », ajoute le dirigeant qui multiplie les investissements ces dernières années. Dernier en date, l'achat cette année d'un nouvel outil d'enfûtage (1 M€), lui permettant de doubler sa capacité de production, en passant de 60 à 120 fûts à l'heure. Le groupe New Beers qui emploie 46 salariés, dont 18 à Chanverrie, a réalisé cette année un CA de **11,8 M€** dont 7,5 M€ pour Mélusine (exercice clos au 30 septembre).

**Alexandrine DOUET**

<sup>1</sup> Le Puy du Fou a battu son record de fréquentation cette année, avec 2,5 millions de visiteurs.



© Marais

## > Loire-Atlantique • INVESTISSEMENT NOUVEAU PROJET D'AUTOCONSOMMATION POUR LE GROUPE MARAIS

Avec dix sites opérationnels, plus de 200 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 50 M€, le groupe Marais produit, conditionne et commercialise des **fruits et légumes** frais en vrac, en barquette ou en sachet (tomates, mâche, radis, concombres, légumes anciens...) du grand Ouest, qu'il expédie en France et en Europe. Ses marques : Marais, Atlantic, Atlantic Bio ou encore Saveur du marché.

Après le lancement en 2018 de Marais Énergie 1, un projet de **centrale de cogénération** qui consiste en la production de chaleur réinjectée dans les serres et d'électricité remise sur le réseau, permettant d'alimenter 1 650 foyers pendant un an, le groupe a annoncé la mise en route début novembre de Marais Énergie 2. Ce deuxième projet consiste en une **centrale électrique photovoltaïque** de 400 panneaux solaires, destinée à alimenter son siège social de 10 000 m<sup>2</sup> aux Sorinières, et **couvrant 30 % de ses besoins en énergie**. Il a nécessité un investissement de 300 k€. Une troisième brique, Marais Énergie 3, doit permettre d'ajouter des panneaux supplémentaires, pour arriver à couvrir 70 à 80 % des besoins, d'ici 2025-2026. Autant d'opérations qui ont vocation à **faire baisser la facture** de l'entreprise dont le métier est particulièrement **énergivore**, avec notamment le chauffage des serres et le fonctionnement des chambres froides.

**Gildas PASQUET**

## Loire-Atlantique • STRATÉGIE <

### ONE EXPERIENCE VEUT DÉSORMAIS PRIVILÉGIER LE BTOB

Après avoir racheté en juillet dernier Compagnie Meeting, une entreprise de Neuilly-sur-Seine (2,5 M€ de CA – une dizaine de salariés) spécialisée dans les événements pouvant aller jusqu'à 5 000 personnes, le Nantais One Experience installé dans le quartier de Chantenay souhaite à présent privilégier le local. Spécialisée dans **l'organisation d'événements pour les entreprises** (80 % de sa clientèle), principalement pour une cible parisienne, elle va désormais privilégier l'organisation de séminaires pour les sociétés situées dans l'Ouest.

Autre axe de développement : l'activité de **coliving** (colocation gérée) lancée voilà deux ans avec One Nest, tout d'abord à destination des jeunes actifs et étudiants. Actuellement, l'entreprise qui gère trois logements à Nantes, un à Cholet, un autre à Compiègne et à Lille va en ouvrir un autre (sept chambres) à Fontainebleau en janvier 2024. La nouveauté est de proposer désormais ces solutions de logement aux entreprises de taille importante ayant des **difficultés de recrutement** pour loger leurs salariés. « Deux premières maisons en cours de rénovation avec une vingtaine de chambres devraient ouvrir leurs portes à Ancenis d'ici à sept à huit mois pour une société locale du secteur agricole », indique Édouard Masseau, fondateur et directeur général de One Experience, selon qui d'autres sociétés seraient intéressées. « Nous sommes en discussion avec **six entreprises** de la région », indique-t-il. De la recherche du bien aux travaux, en passant par le financement ou encore la gestion des entrées et des sorties du lieu, l'entreprise s'occupe de tout. « Soit les entreprises achètent le bien, soit nous le faisons pour elles, avant de toucher une commission sur la transaction à l'achat et sur la gestion. » One Experience, qui a également une **activité d'hôtellerie**, emploie une quarantaine de salariés et a réalisé 3 M€ de chiffre d'affaires en 2022. Elle vise les 6 M€ cette année.

Florence FALVY



One Experience propose désormais son activité de coliving (un mix entre la colocation et le coworking) aux professionnels pour les aider à loger leurs salariés.



Au premier plan, au centre, Maxime Manceau qui a fondé la tonnellerie éponyme est entouré d'une partie de ses équipes.

## Vendée • ANNIVERSAIRE <

### LA TONNELLERIE MANCEAU : BIENTÔT 20 ANS !

La Tonnellerie Manceau a été fondée par Maxime Manceau et son père Jean-Yves en 2004. L'année prochaine marquera ses 20 ans. L'occasion était toute trouvée pour parler de cette entreprise au **savoir-faire bien particulier**, domiciliée à Chambretaud.

Il n'y aurait en France que cinq entreprises spécialisées dans la **tonnellerie d'art** et l'une d'entre elles se trouve en Vendée. La Tonnellerie Manceau produit des tonneaux, en chêne principalement, de 5 à 110 litres et confectionne des pièces « sur-mesure » (à l'unité jusqu'à 300 pièces) pour une clientèle nationale et internationale : particuliers, parcs à thème, cinéma (décor), marque de luxe française... La Tonnellerie Manceau a également développé une activité de sous-traitance pour les tonnellerie de Cognac. Aujourd'hui, **3 000 à 4 000 pièces** sortent chaque année de l'atelier de 1 000 m<sup>2</sup>, qui a doublé de surface l'été dernier (moyennant un investissement de 300 000 €, y compris l'achat de nouvelles machines). « La production a **doublé en dix ans** », précise Maxime Manceau, qui tient désormais seul les rênes de l'entreprise aux côtés de sa femme Sabrina. La Tonnellerie Manceau, qui s'est diversifiée en 2010 vers la conception de **meubles d'agencement** (bar, comptoir, table de salon...) emploie aujourd'hui huit salariés. En six ans, elle a doublé son chiffre d'affaires pour atteindre 630 000 € en 2022. « Je table sur 700 000 € cette année », indique le dirigeant. Pour les 20 ans de l'entreprise, Maxime Manceau prévoit d'ouvrir les portes de la tonnellerie au grand public le 6 avril.

Florence FALVY

Vendée • RSE

## HUBWE, NOUVEL ACTEUR DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Partant du principe que pour être bien au travail, il faut d'abord l'être chez soi, Hubwe propose depuis le printemps dernier d'accompagner les collaborateurs d'une entreprise dans leurs **problématiques de la sphère familiale**. Épaulée par une trentaine d'**experts certifiés**, la start-up couvre l'ensemble des problématiques de la vie scolaire : **phobies**, accompagnement des **HPI et multi-dys**, prévention du **harcèlement**, etc. Un concept innovant que son créateur, Christophe Lucas, ambitionne de déployer au national.



« L'idée d'Hubwe est née en 2021, explique son dirigeant fondateur. En tant que coach professionnel, j'accompagnais un dirigeant ayant des soucis avec son fils de 14 ans. Je me suis demandé comment aider cette personne professionnellement alors que son véritable problème résidait dans sa sphère privée. Puis j'ai interrogé des DRH et d'autres dirigeants de mon réseau qui m'ont confié être également démunis face à des collaborateurs présentant des maux personnels. La plupart du temps, ces problèmes concernent la famille : les enfants ou des parents proches. L'accompagnement à la vie scolaire est un processus exclusivement individuel, mais les **répercussions** vont bien au-delà ! Pourquoi ne pas doter les entreprises d'un outil capable d'aider les collaborateurs et leurs familles ? Une façon concrète d'amorcer une **politique RSE** et de gagner en attractivité », résume-t-il.

Après une phase de test, la jeune pousse accompagne ses premiers clients depuis le mois de septembre. Concrètement, les entreprises prennent en charge la solution sous forme d'**abonnement**. Le jour où le salarié exprime un mal-être, l'entreprise prend contact avec la start-up pour mettre en place le processus d'accompagnement adapté. « Nos clients désignent un **réfèrent** Hubwe en interne, chargé d'informer les collaborateurs et de libérer la parole. Il n'existe pas de concurrent sur l'accompagnement de la vie scolaire au sein des organisations. À tel point que je suis en contact avec le ministère des PME qui s'intéresse à notre projet, annonce l'entrepreneur. J'ai aussi le projet de créer, à terme, un comité scientifique et éthique car le sujet reste assez peu documenté à ce jour. »

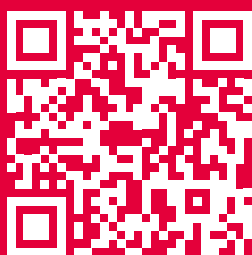
Pour sa première année, Christophe Lucas recrute deux collaborateurs et mise sur la communication afin de **gagner en notoriété** et imposer Hubwe sur le plan national.

Sophie COMTE



Christophe  
**Lucas**  
Fondateur  
de Hubwe

© Hubwe



Magazine papier  
et version numérique :  
accès au site web  
et newsletter hebdomadaire.

Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média  
des affaires

Loire-  
Atlantique  
et Vendée

## ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale .....

Adresse .....

Téléphone .....

E-mail .....

Nombre d'abonnés souhaité .....

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

## Vendée • IMPLANTATION <

### TRIVALIS REPORTE À DÉBUT 2024 LA MISE EN ROUTE DE SON USINE DE FABRICATION DE CSR

Initialement prévu courant novembre, le démarrage de l'unité de fabrication de CSR (combustibles solides de récupération) à Saint-Christophe-du-Ligneron va être repoussé à début 2024, annonce le syndicat mixte vendéen Trivalis.

« Les travaux sont terminés. Les phases d'essai et de réglage ont lieu en ce moment-même pour s'assurer des performances de l'unité », explique Maxime Guerry, responsable du pôle Traitement au sein de la direction des services techniques et de l'innovation qui a en charge les équipements de Trivalis (syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée). Ce projet, qui a nécessité un investissement de 14,8 M€, est porté par le syndicat mixte départemental de La Roche-sur-Yon, en partenariat avec le syndicat mixte Valor3e (49) et Pornic Agglomération. Implantée à Saint-Christophe-du-Ligneron, cette usine, qui va mobiliser six personnes et s'intègre sur le site existant de Trivalandes, dédié au tri-compostage, pourra gérer 48 000 tonnes de refus issus du tri mécano-biologique, qui étaient jusqu'alors dédiés à l'enfouissement. « Il sera possible de monter à 50 000 tonnes si nécessaire. Nous tablons sur la production de 15 000 tonnes de CSR par an destinés à des procédés industriels. » Deux types de CSR seront produits : « Un CSR avec un fort pouvoir calorifique, qui dégage plus de chaleur à la combustion, va être destiné aux cimenteries et un CSR de moindre qualité, qui n'est pas séché au préalable, pourra alimenter des chaudières industrielles », précise Maxime Guerry.

Florence FALVY

C'est finalement début 2024 que l'unité de fabrication de CSR (combustibles solides de récupération), portée par Trivalis, va entrer en fonctionnement à Saint-Christophe-du-Ligneron.



© Trivalis

## Loire-Atlantique <

DÉVELOPPEMENT

### LE BON CONSEIL S'ADRESSERA AUX PROFESSIONNELS DÈS 2024

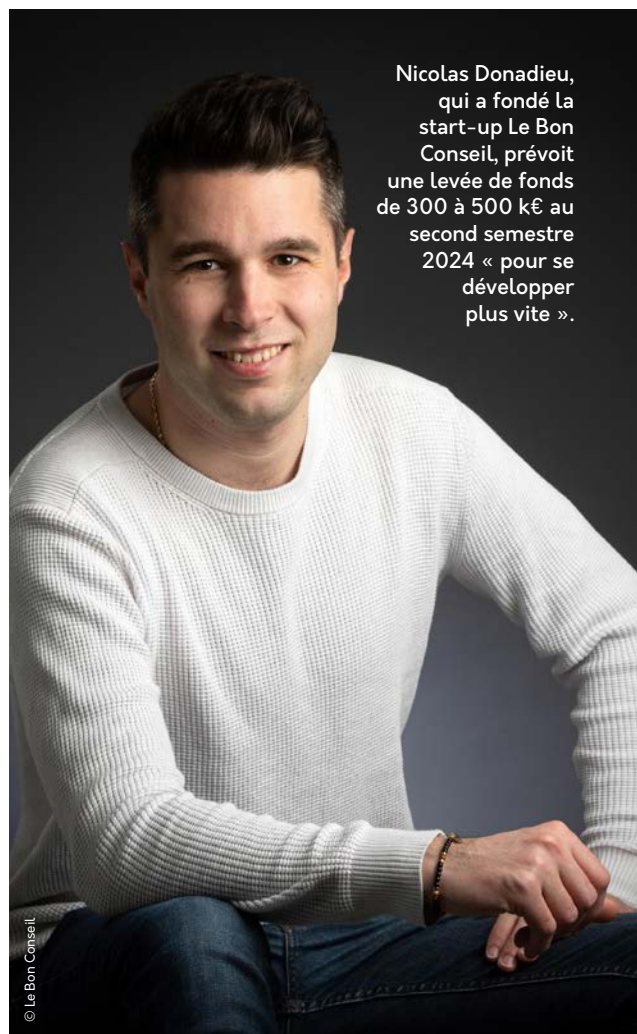
Lors d'achats, les consommateurs n'hésitent plus à comparer les offres disponibles sur le marché. Une étape qui peut être longue et compliquée dans le flot de marques et de magasins. Partant de ce constat, la start-up nantaise Le Bon Conseil, née en juin 2023, propose de « simplifier » leur quotidien en allant chercher sur le web, au meilleur prix, le produit qui répondra à leurs besoins et ce, dans sept domaines : high-tech, électroménager, jardinage/maison, déplacements, sports/loisirs, informatique et immobilier.

Sa plateforme, officiellement lancée en septembre, met en relation des acheteurs potentiels avec 20 à 25 experts (70 % sont à Nantes) qui ne sont pas des vendeurs mais des passionnés. « Ils conseillent les clients, sans influence commerciale ou publicitaire », précise Nicolas Donadieu, le fondateur, qui leur fait passer des entretiens techniques pour les sélectionner. Le site permet d'avoir accès à des rendez-vous uniques, par téléphone ou en visioconférence, favorisant « un échange direct et personnalisé » avec le client. Ensuite, « quand un client qui a été conseillé a fait un achat, il peut faire un don. 75 % de la somme est reversée à l'expert et le reste est investi dans le développement de la plateforme ». Pour l'heure, 12 clients ont été conseillés et 8 d'entre eux ont donné entre 5 et 10 % de la valeur de leurs achats. Objectifs : « Atteindre les 20 000 clients conseillés par mois d'ici à décembre 2024, les 100 000 à fin 2026 puis passer le million à fin 2030. »

Actuellement dédiée aux particuliers, la plateforme sera proposée dans une version professionnelle à compter du premier trimestre 2024 afin de permettre aux TPE et PME d'acheter le bon produit (matériel, logiciels métiers...) ou de trouver les bons prestataires de services. Ce qui nécessitera de recruter des experts « très pointus ». Nicolas Donadieu optera pour un abonnement ou des formules de paiement selon la taille des entreprises. Le dirigeant prévoit une levée de fonds de 300 à 500 k€ au second semestre 2024 « pour se développer plus vite ».

Florence FALVY

Nicolas Donadieu, qui a fondé la start-up Le Bon Conseil, prévoit une levée de fonds de 300 à 500 k€ au second semestre 2024 « pour se développer plus vite ».



© Le Bon Conseil

# AA AUDACITY AWARDS 2023

*Le concours tremplin  
des projets innovants à impact positif*

Soirée de remise des prix  
Mercredi 22 novembre 2023 - 18h30  
Quai des Arts Pornichet

Inscriptions sur [audacity-awards.fr](https://audacity-awards.fr)



/saint-  
nazaire  
agglo

Samuel  
**GUÉRIN**  
gérant de Guérin Bâtiments



# « NOUS AVONS SU REBONDIR »

Fondée il y a plus de 65 ans dans le bocage vendéen, la menuiserie Guérin Bâtiments s'inscrit dans la tradition des entreprises familiales qui ont réussi à **maintenir le cap** malgré les difficultés internes ou conjoncturelles. Pour preuve, la PME est parvenue à se relever d'une terrible épreuve, un **violent incendie** qui a ravagé ses ateliers en **mai 2020**, en pleine crise sanitaire. Rencontre avec son dirigeant, **Samuel Guérin**, qui, entre **résilience et pragmatisme**, s'est immédiatement retroussé les manches pour continuer à avancer.

Propos recueillis par Alexandrine **DOUET**

## Pouvez-vous rappeler l'origine de l'entreprise ?

La société a été créée en 1957 par mon grand-père, Alexis Guérin, qui avait installé son atelier à côté de chez lui, dans le centre de Saint-André-Gouled'Oie. Marcel Arrivé et son frère Joseph qui eux venaient de fonder leur usine d'alimentation pour volailles (qui ne s'appelait pas encore Maître Coq) ont été ses premiers gros clients. Seul au départ, mon grand-père a alors commencé à recruter et à se spécialiser dans la construction de bâtiments avicoles. Mon père, Daniel Guérin, a rejoint l'entreprise dans les années 1980, et l'a reprise une vingtaine d'années plus tard lorsque mon grand-père est parti à la retraite.

La société a continué d'évoluer avec l'embauche de nouveaux salariés et l'agrandissement des locaux afin de bien délimiter les deux activités de la menuiserie. D'un côté, la construction de bâtiments en bois, de l'autre, la réalisation de charpentes métalliques. En 1998, pour accompagner la croissance de l'entreprise et épauler mon père qui éprouvait de plus en plus de difficultés à tout gérer seul, ma mère qui était enseignante à l'époque est venue le rejoindre pour prendre en charge la partie administrative.

## Quel a été votre parcours avant de rejoindre l'entreprise à votre tour ?

Avant d'entrer à l'école de Design Pivaut à Nantes en 2000, j'ai décidé de faire une pause d'un an pour préparer le concours. Cette période m'a permis d'apprendre en parallèle le métier de soudeur aux côtés de mon père. À l'issue de mes quatre années d'études, j'ai décroché mon diplôme de designer. En 2004, je suis devenu salarié de la menuiserie, tout en créant ma propre société en tant que designer indépendant.

## Un an plus tard, vous avez dû surmonter une douloureuse épreuve...

En avril 2005, nous avons en effet appris que ma mère était atteinte d'un cancer. Mon père m'a alors proposé de la remplacer sur la partie gestion, le temps qu'elle suive sa chimiothérapie.

Son état de santé s'est dégradé au mois d'août et elle a dû être hospitalisée. Dans le même temps, mon père et moi devions continuer de faire fonctionner l'entreprise. Je n'y connaissais pas grand-chose en comptabilité et mon père ne savait pas ce qu'il y avait sur les comptes bancaires. Nous avons alors été accompagnés par un centre de gestion, ainsi que par la banque et les assurances. Ma mère est décédée quelques mois plus tard et j'ai choisi de rester auprès de mon père pour gérer la partie administrative.

## Progressivement, vous avez commencé à dessiner des projets pour les clients de la menuiserie ?

Oui, mon père m'a demandé de l'accompagner sur les chantiers afin que je propose mes idées. Je me suis alors pris au jeu et j'ai commencé à dessiner des plans. En 2009, un poste de secrétaire ●●●

**Depuis plusieurs années, nous prenons des claques, mais nous parvenons toujours à nous en sortir.**



© Benjamin Lachernal

...

a été créé, me permettant de m'impliquer de plus en plus dans la conception de projets et le suivi de chantiers. À partir de 2012, alors que mon père envisageait de vendre l'entreprise, j'ai commencé à réfléchir à une éventuelle reprise. Mais ayant besoin d'étoffer mes connaissances en matière de management, j'ai suivi pendant deux ans une formation. En 2016, j'ai adhéré au CJD Vendée Bocage (*Centre des jeunes dirigeants, NDLR*), qui m'a permis d'échanger avec des dirigeants et d'avoir des retours d'expériences. J'ai repris officiellement la menuiserie le 1<sup>er</sup> janvier 2018 tandis que mon père est devenu consultant. C'est à cette époque que nous avons commencé à être sollicités par des industriels et artisans. Grâce au bouche-à-oreille, cette nouvelle activité s'est peu à peu développée.

**Le 18 mai 2020 est une date qui restera gravée dans l'histoire de l'entreprise. Vos ateliers ont en effet été ravagés par un incendie. Que s'est-il passé précisément ?**

Le feu a pris en plein après-midi, aux alentours de 15h, dans le système d'aspiration de peinture dont les filtres étaient encrassés. Une étincelle provoquée par un phénomène électrostatique dans les caillebotis métalliques a déclenché l'incendie qui s'est rapidement propagé. C'est un véritable concours de circonstances.

## Parfois on me dit que j'aurais pu choisir de partir avec le chèque de l'assurance, mais ça ne m'est jamais venu à l'esprit.

**Où étiez-vous à ce moment-là ?**

J'étais sur un chantier à Pouzauges, à une trentaine de kilomètres de l'entreprise. J'ai vu sur mon téléphone plusieurs appels en absence. Je suis sorti et j'ai aperçu une colonne de fumée. J'ai alors tout de suite compris ce qui était en train de se passer. Quand je suis arrivé sur place, seuls les bureaux ainsi qu'un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> en cours de construction avaient été épargnés. Tout le reste, à savoir les ateliers ainsi que les machines, étaient partis en fumée.

**Comment avez-vous réagi ?**

Dans un premier temps, j'étais soulagé de constater qu'il n'y avait aucun blessé, ni parmi mes salariés, ni du côté des pompiers. C'était bien sûr le principal. Ensuite, j'ai pensé à mes clients, au planning et à la façon dont nous allions pouvoir honorer les commandes.

**Avez-vous le sentiment d'avoir été bien entouré ?**

Oui, la solidarité s'est rapidement mise en place. Dès le lendemain, nous avons organisé une grande réunion à laquelle a participé le maire de la commune, Jacky Dallet, qui nous a immédiatement proposé des solutions temporaires pour nous permettre de poursuivre notre activité, ainsi qu'un terrain pour reconstruire par la suite. Quant aux assureurs, ils ont rapidement traité notre dossier et nous ont bien accompagnés.

**Comment vous êtes-vous réorganisés au sein de l'entreprise à la suite de ce drame ?**

Notre équipe sur les chantiers a pu continuer à travailler. Des confrères, installés à Saint-Fulgent et en Deux-Sèvres notamment, nous ont prêté ou



vendu du matériel et des matériaux. Les salariés de la partie production sont eux restés au chômage technique durant plusieurs semaines, le temps de trouver une solution provisoire. Nous avons pu installer temporairement notre atelier de construction métallique dans un local à Sainte-Florence. Notre atelier construction bois a lui été déplacé dans le bâtiment qui n'avait pas été touché par l'incendie. La production a pu véritablement repartir après les vacances d'été, en septembre 2020, soit trois mois plus tard.

**Après l'incendie, entre juin 2020 et juin 2021, vous avez même réussi à réaliser l'un des meilleurs chiffres d'affaires de l'entreprise. Comment l'expliquez-vous ?**

Avec le recul, je pense que le fait d'avoir toujours eu une visibilité sur au moins huit mois nous a en grande partie sauvés. Malgré les conditions précaires, nous avons réussi à respecter le planning.

**Avez-vous eu des moments de doute ?**

Sincèrement, non. Parfois on me dit que j'aurais pu choisir de partir avec le chèque de l'assurance, mais ça ne m'est jamais venu à l'esprit. Je suis resté dans une dynamique de travail, tandis que tout s'est enchaîné. Je n'ai pas le sentiment de m'être arrêté. Nous avons des délais à tenir vis-à-vis de nos clients et il fallait relancer la machine rapidement. Je reconnais que les nombreux messages de soutien et d'encouragement ont permis de remotiver les équipes. J'ai aussi été particulièrement soutenu par ma compagne, alors que je n'étais pas très présent pour ma famille à ce moment-là.

**Puis est venu le temps de la reconstruction<sup>1</sup> sur un nouveau terrain à l'extérieur de Saint-André-Goule-d'Oie, sur la zone artisanale du Pont-Girouard.**

Oui, et nous devons faire vite. Nous avons en effet un délai de 18 mois pour bénéficier de l'indemnisation au titre de la garantie des pertes d'exploitation. La première pierre a été posée le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Mon père s'était chargé de la commande des nouvelles machines.

De mon côté, j'ai dessiné les plans avec l'appui d'un architecte. Je voulais une façade rappelant l'activité de l'entreprise, entre bois et métal, et à l'intérieur, des espaces fonctionnels permettant de bien dissocier nos différentes activités : collage, bois/pvc, constructions métalliques. Avec les chefs d'ateliers, nous avons réfléchi au flux de travail et à la façon dont on allait intégrer les machines. Ensuite, nous avons aussi transféré le bâtiment qui avait été épargné par le sinistre. Nous sommes alors passés d'une superficie de 3 400 m<sup>2</sup> à 5 200 m<sup>2</sup>, avec en prime une proximité avec la nationale 137, alors qu'auparavant les poids lourds devaient entrer dans le centre de Saint-André-Goule-d'Oie pour charger et décharger la marchandise. Nous

avons également réfléchi au volet environnemental pour aller vers une autonomie d'énergie, en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment, ainsi que des ombrières sur le parking. Nous avons déménagé en septembre 2021 et inauguré les locaux le 20 mai 2022, soit quasiment deux ans jour pour jour après l'incendie.

C'était important pour nous de réunir ce jour-là nos proches, nos clients, nos fournisseurs, pour montrer qu'on était toujours là et que nous avons su rebondir. ●●●

<sup>1</sup> Le coût global s'établit à 3 M€ HT (dont 170 k€ HT pour le terrain, 1,2 M€ HT pour le rachat des machines).

**Nous avons des délais à tenir vis-à-vis de nos clients, et il fallait relancer la machine rapidement.**



Installés sur la zone artisanale du Pont-Girouard, à Saint-André-Goule-d'Oie, les nouveaux locaux s'étendent sur 5 200 m<sup>2</sup> au lieu de 3 400 m<sup>2</sup> pour les anciens ateliers.



...

### **Enfin, peut-on dire que cet incendie vous a permis de repartir de zéro et de concevoir une entreprise à votre image ?**

Exactement. Cette fois, c'est moi qui ai imaginé les bâtiments, et non mon grand-père ou mon père, parti à la retraite fin 2021. Depuis cette année-là, l'entreprise a changé de nom pour devenir Guérin Bâtiments. À la rentrée 2022, nous avons aussi changé de logo pour repartir, mes collaborateurs et moi, vers une nouvelle aventure. Je considère d'ailleurs que mes salariés sont mes collègues, parce que nous avons chacun des décisions à prendre pour aller dans la même direction.

### **Comment avez-vous fait évoluer l'entreprise ? Tout particulièrement dans un contexte tendu pour le secteur du bâtiment : hausse des matières premières, de l'énergie ou des taux d'intérêt...**

Il faut ajouter à cela la crise de la grippe aviaire car 80 % de nos clients sont des agriculteurs, et en grande partie des éleveurs de volailles. Il y a un an, nous avons vu notre carnet de commandes se

réduire, des annulations de contrats ainsi que des arrêts de chantiers. Cette fois, nous n'avions plus que trois à quatre mois de visibilité au lieu de 8 à 12 mois jusqu'à présent. Ce qui finalement, nous a permis de répercuter plus facilement l'augmentation des coûts des matériaux. Cela aurait été plus compliqué avec des devis signés avec un an d'avance.

Si nous avons réussi à traverser cette période délicate, c'est aussi parce que nous avons noué depuis des années une relation de confiance avec nos clients. Et d'ailleurs, c'est très rare que nous démarchions. La plupart du temps, ce sont nos clients qui viennent ou reviennent nous voir. Parmi eux, Orvia<sup>2</sup>, l'un de nos clients historiques, s'est engagé dans un programme de rénovation de ses bâtiments pour suivre la réglementation en matière de bien-être animal. Depuis un an et demi, nous avons entre quatre et six personnes mobilisées sur différents sites appartenant au groupe.

### **Comment votre modèle économique a-t-il évolué ces dernières années ?**

Avant le Covid, la construction de bâtiments neufs représentait 75 % de notre CA. Elle représente aujourd'hui 25 %, tandis que la part de chantiers de réno-

**Je considère que mes salariés sont mes collègues, parce que nous avons chacun des décisions à prendre, pour aller dans la même direction.**

<sup>2</sup> Créé en 1976, le groupe Orvia (siège social à Nantes) est spécialisé dans la sélection génétique de palmipèdes et l'accoupage multi-espèces. Disposant d'une dizaine de sites en France, il est aussi implanté à l'international.

vation a fortement augmenté. Notre CA global est resté à peu près stable parce que nous avons réussi à nous adapter au marché en changeant nos habitudes de travail. La rénovation nécessite en effet d'avoir plus de main-d'œuvre et de compétences, que de matériaux. Un autre élément à prendre en compte est le développement de l'énergie solaire chez les agriculteurs qui disposent de surfaces importantes. Ils font ainsi de plus en plus appel à nous pour construire des bâtiments ou pour changer les tôles sur les toits avant d'installer des panneaux photovoltaïques. Depuis plusieurs années, nous prenons des claques mais nous parvenons toujours à nous en sortir.

### Quels sont vos projets aujourd'hui ?

Nous cherchons à proposer des produits toujours plus respectueux de l'environnement, tout particulièrement depuis que nous sommes installés dans nos nouveaux locaux. Depuis 40 ans, nous fabriquons nos propres panneaux sandwich, qui sont constitués d'une couche isolante entourée de deux plaques de matériau profilé, en bois ou métal. Cet isolant, c'est de la mousse polyuréthane qui est un matériau polluant et quasiment impossible à recycler. En 2018,

nous avons fait des essais pour tenter de trouver un matériau alternatif, mais nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. En lien avec Solutions&Co<sup>3</sup>, nous venons de relancer le projet et espérons pouvoir proposer ce produit à partir de mi-2024, à petite échelle, avant de passer le cap de l'industrialisation dans les prochaines années. Nous avons aujourd'hui la possibilité de nous agrandir encore pour développer cette activité. Le groupe Akena Vérandas (pour lequel nous sous-traitons depuis un an la fabrication de ces panneaux) nous a déjà passé quelques commandes pour équiper leurs pool-houses<sup>4</sup>.

### Vous représentez aujourd'hui la troisième génération à la tête de la menuiserie familiale. Souhaiteriez-vous transmettre à votre tour l'entreprise à vos enfants ?

Mes enfants sont encore jeunes : ils sont âgés de six et neuf ans. Ils feront ce qu'ils voudront. Je ne leur imposerai jamais quoi que ce soit. On peut toutefois imaginer que l'entreprise devienne un jour une holding familiale, avec plusieurs entités dirigées par d'autres personnes. Je reconnais que j'aimerais bien que ça se passe comme ça. ●

## Guérin Bâtiments

en chiffres

Création en **1957**  
à Saint-André-Goule-d'Oie

**22** salariés en CDI

Dernier chiffre d'affaires :  
**3,9 M€**  
(au 30 juin 2023)

**80 %** des clients sont  
issus du secteur agricole,  
**20 %** sont des entreprises  
artisanales ou industrielles  
du Grand Ouest

<sup>3</sup> Solutions&Co est l'agence de développement économique des Pays de la Loire.

<sup>4</sup> Les pool-houses sont des espaces extérieurs multifonctionnels au design moderne, installés généralement à proximité d'une piscine privée.





Abattant le mythe de « l'entreprise familiale » résiliente et vertueuse, Bpifrance Le Lab dresse une typologie de ces entreprises. De la « **stratège ouverte** » à la « **familiale enracinée** », toutes n'ont pas les mêmes chances de survie.

Par Anne **DAUBREE**

# ANATOMIE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE

Leur poids dans l'économie? Massif. Les entreprises familiales représentent 48 % des PME et ETI en France, selon Bpifrance Le Lab. Le 20 septembre, lors d'une conférence de presse en ligne, le laboratoire d'idées de la banque publique d'investissement dévoilait une étude consacrée aux « entreprises fa-

miliales à l'épreuve des générations ». Elle a été réalisée avec Transmission Lab, incubateur de transmission qui vise à développer une culture de la transmission d'entreprises en France et Family Business Network France, qui regroupe dirigeants, futurs dirigeants et actionnaires d'entreprises familiales.

À la base, selon la définition européenne, les entreprises dites familiales sont celles où une famille détient une part significative, voire majoritaire du capital ainsi que la majorité des droits décisionnels. Autre caractéristique : une volonté de transmission. Mais ces entreprises partagent aussi d'autres

traits : « Elles ont la volonté de conserver leur indépendance financière. Chez elles, l'arbitrage est net. La croissance, oui, mais à condition qu'elle ne mette pas en danger l'indépendance de l'entreprise », observe Élise Tissier, directrice de Bpifrance Le Lab. Plus surprenant, parmi les traits de l'entreprise familiale révélés par l'étude figure un taux sensiblement plus élevé de féminisation de la direction par rapport aux autres entreprises (12 %, contre 8 %). Et aussi, une plus grande jeunesse de ses dirigeants : 10 % d'entre eux ont moins de 40 ans, contre 5 % dans les entreprises non familiales. « Il s'agit d'une très bonne nouvelle dans le contexte de triple transition, digitale, environnementale et sociétale auquel sont confrontées les entreprises », estime Nadia Nardonnet, présidente de Transmission Lab.

## Dynamiques et sclérosées

Beaucoup moins positif, « il existe peu de gouvernance familiale, c'est-à-dire un lieu où la famille peut discuter de son engagement dans l'entreprise, de son projet », poursuit-elle. Une telle instance – comme un conseil de famille – n'existe que dans 24 % des entreprises concernées ! Par ailleurs, ces sociétés n'anticipent pas suffisamment la transmission, même si, tempère Nadia Nardonnet, « il semble que la Covid ait contribué à faire évoluer la manière de voir les choses. Aujourd'hui, cette préoccupation est plus présente, en toile de fond ».

Par-delà ces facteurs communs aux entreprises familiales, Bpifrance Le Lab les classe en cinq modèles dont le poids diffère dans l'économie. La catégorie la plus fournie, celle de la « familiale enracinée », représente 28 % de l'échantillon de l'étude. Dans ce cas, l'entreprise se confond littéralement avec la famille. Attachée à son identité, elle met l'accent sur la continuité de l'activité historique. Vient ensuite la « familiale managériale » (20 %) : la famille qui reste au capital, a ouvert l'entreprise aux compétences extérieures (dirigeant salarié, administrateurs indépendants...). Troisième catégorie, la « stratégie ouverte » (18 %) : celle-ci utilise des outils de gouvernance et

s'implique dans des projets novateurs. Viennent ensuite, à égalité (17 %), l'entreprise en « début de cycle familial », encore dirigée par son fondateur, et celle en « fin de cycle familial », dont la famille entend se défaire en vendant à une autre entreprise.

Selon l'analyse de Bpifrance Le Lab, l'entreprise « stratégie ouverte » présente le profil « idéal », pour faire face aux enjeux de la transformation de l'économie, tout en conservant sa dimension propre. En effet, elle est la seule à avoir significativement structuré sa gouvernance familiale : 62 % d'entre elles disposent d'un conseil de famille, soit trois à quatre fois plus que les autres ! Et elle conjugue un attachement fort à son implantation historique et à son ADN, – au point d'être capable de re-

## La croissance, oui, mais à condition qu'elle ne mette pas en danger l'indépendance de l'entreprise.

Élise TISSIER

noncer à des projets stratégiques – avec une forte ouverture au changement. Et ce, qu'il s'agisse de son fonctionnement, par exemple en recourant à des compétences extérieures, et de ses projets qui n'excluent pas forte croissance et export. Ces entreprises sont également fortement orientées vers la RSE. Par ailleurs, ce sont également celles qui indiquent le plus nettement un désir de transmettre au sein de la famille : 83 %, contre 52 % de celle en début de cycle, 47 % des familiales managériales et 75 % de celles « enracinées ». Ce modèle-ci ressemble presque à un miroir inversé des stratégies : fermée à la nomination d'un directeur général extérieur à la famille, l'entreprise est peu tournée vers l'export et l'innovation. Elle perçoit la RSE comme une contrainte et est peu disposée à réaliser des investissements requis par l'urgence climatique.

## Quand grand-père ne lâche pas...

Lors de la présentation de l'étude, Caroline Poissonnier, déléguée régionale Nord de Family Business Network et directrice générale du groupe Baudalet Environnement, était venue témoigner. La société spécialiste de la collecte et du traitement des déchets dans le nord de la France et en Normandie (200 M€ de chiffre d'affaires, environ 600 salariés) fait figure d'exemple emblématique d'entreprise « stratégie ouverte ». Caroline Poissonnier, qui l'a reprise avec son frère, représente la « troisième génération ». « Quand nous avons cinq ans, nous faisons du vélo dans l'entreprise. Pour nous, ce n'est pas un distributeur de dividendes. (...) L'entreprise porte le nom de mon grand-père ; elle est très enracinée dans le territoire. Mais nous avons la conviction que pour durer, il faut savoir évoluer. Nous avons des ambitions de croissance forte, toujours adaptée à nos valeurs », témoigne la jeune femme.

Elle le reconnaît, le passage de flambeau n'a rien de simple et la préparation de la transmission est essentielle. Sur ce sujet, l'entreprise avait déjà une expérience avec le passage de la génération précédente. Avec le « grand-père de 93 ans qui restait », distribuait le courrier et ses commentaires sous forme de « je n'aurais pas fait comme cela... », sapanant quelque peu la position des successeurs... « Mes parents ont mal vécu ce manque de confiance. Ils ont eu l'intelligence de se dire qu'ils allaient anticiper, passer les clés », relate Caroline Poissonnier. Après une phase de transition d'une petite année, ils se sont abstenus de venir au bureau... Actuellement, l'entreprise est en train d'élaborer son projet à 2035. Encore confidentiel, il sera dévoilé aux salariés en décembre prochain. Seule certitude, « cela va marquer un tournant. Nous voulons changer d'échelle. Nous allons continuer à investir dans nos métiers qui génèrent du résultat et nous permettent de réinvestir pour explorer les autres métiers où nous voulons être demain. Nous voulons nous diversifier, mais sans mettre en danger notre indépendance financière », conclut la dirigeante. ●

# LIQUIDER SA RETRAITE, RÉELLEMENT UN JEU D'ENFANT ?

À en croire les différents sites des caisses de retraite, **demander sa retraite** serait devenu extrêmement simple avec la **digitalisation** des services. Pourtant, si le digital simplifie grandement les démarches, il ne met pas à l'abri d'une **erreur de calcul des droits** à pension tant notre **système de retraite reste complexe...**

Par Pierre-Gilles **CLAEYSSENS**,  
directeur technique,  
Colbert Expertise Retraite

## Une démarche digitale qui ne dispense pas d'un travail préalable

À l'instar du système de retraite français, les caisses de retraite ont elles aussi misé sur le digital pour proposer de nouveaux services et améliorer l'expérience client. Ainsi, il suffit de vous connecter sur [Lassuranceretraite.fr](http://Lassuranceretraite.fr) ou sur [Info-retraite.fr](http://Info-retraite.fr) quatre à six mois avant la date de départ souhaitée, de sélectionner le service en ligne "Demander sa retraite" et de répondre aux questions posées. Pendant le traitement de votre requête, vous pourrez en suivre l'avancée en sélectionnant la rubrique "Suivre ma demande en cours". Quelques semaines avant la date de départ, vous recevrez vos notifications indiquant le montant de la rente et son point de départ. Et le tour est joué !

En fait, s'il faut reconnaître que la possibilité de faire une demande unique en ligne (pour tous les régimes) est une avancée incontestable, celle-ci ne suffit pas à résoudre tous les problèmes rencontrés par l'assuré au moment de faire sa demande, ni ne permet de corriger les erreurs de calcul.

Tout d'abord, le remplissage de ces formulaires implique un minimum de prérequis. Vous devrez ainsi indiquer par exemple si, à la date d'effet de votre retraite, vous aurez cessé toutes vos activités professionnelles (ce qui est en principe obligatoire, sauf dérogation) ; si vous souhaitez poursuivre ou reprendre une activité dans le cadre d'un cumul emploi retraite dont l'accès peut être restreint, voire interdit, selon votre situation (âge, statut, carrière). Il n'est pas rare de voir des demandes de retraite rejetées ou retardées de plusieurs mois au motif que les assurés n'ont pas su répondre correctement à ces questions. Une erreur de calcul d'un seul mois suffit pour que le chef d'entreprise parti trop tôt perde l'abattement fixe de 500 000 € sur les plus-values réalisées lors de la cession de son entreprise.

## Des erreurs de calcul pour une pension de retraite sur six

Ensuite, il convient de s'assurer que votre dossier ne comporte pas d'erreurs ou d'omissions qui pourraient fausser les calculs sur lesquels repose votre décision et/ou retarder la gestion de votre dossier par les caisses. Ce qui

est assez fréquent, comme en témoigne la réponse faite par le secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion, chargé des retraites et de la santé au travail apportée devant le Sénat le 11/08/2021 : « La Cour des comptes rappelle que les erreurs de calcul de pensions de retraite sont une réalité et ont augmenté ces dernières années. En 2020, elles concernent une pension sur six, contre une pension sur neuf en 2016... Le calcul des pensions est un exercice extrêmement complexe, d'autant qu'il existe 42 régimes... Avec la complexité croissante des carrières, cette mission devient de plus en plus exigeante. L'assurance retraite fait déjà un travail important pour que ces erreurs soient détectées et corrigées. Au moins 40 % des anomalies sont corrigées dans les semaines et mois qui suivent leur identification. » On peut légitimement s'interroger sur les 60 % restantes... D'où l'intérêt de commencer ses démarches assez longtemps à l'avance !

Attention également à l'impact financier d'une erreur non détectée dans votre relevé de carrière : une perte de 50 € par mois, c'est près de 15 000 € perdus pour une femme partant à l'âge légal de la retraite.

### Pas de place à l'improvisation

Enfin et surtout, demander sa retraite ne s'improvise pas. Il est nécessaire d'y réfléchir en amont. En analysant ses besoins en termes de revenus (immédiats, mais aussi futurs en fonction du risque de dépendance et du montant de la pension de réversion en cas de décès de l'un des conjoints), de protection sociale et de gestion patrimoniale. C'est une décision importante qu'il convient d'aborder en compagnie de vos meilleurs conseils. Quant aux démarches à effectuer pour obtenir la liquidation de votre retraite, vous pouvez vous faire accompagner par des spécialistes qui vérifieront que pour chacun des mois des quelque 40 années de votre activité professionnelle, les données enregistrées par les différentes caisses de retraite sont bien les bonnes. Ils pourront également vous accompagner sur la stratégie à mettre en œuvre pour protéger financièrement votre conjoint.

À moins que vous n'ayez le temps, l'envie et les compétences pour vous en charger vous-même ! ●



Pierre-Gilles  
Claeysens

© Benjamin Lachenal

Créé en 2012 par des spécialistes des régimes de retraite obligatoires, Colbert Expertise Retraite aide ses clients à concevoir et à optimiser les stratégies de départ à la retraite.

[pgclaeysens@colbertgroupe.com](mailto:pgclaeysens@colbertgroupe.com)  
[Colbertgroupe.com/retraite](https://colbertgroupe.com/retraite)

# FAUTE INEXCUSABLE DE L'EMPLOYEUR : FAUT-IL S'ASSURER ?

Le nombre encore élevé chaque année d'**accidents du travail** et de **maladies professionnelles** doit conduire tout chef d'entreprise à réfléchir sur la nécessité d'être couvert par **une assurance** au titre de la **faute inexcusable** de l'employeur.

Par Nicolas **LATOURNERIE**,  
avocat associé chez  
BDO Avocats

## La persistance du risque pour l'entreprise

Le 25 septembre 2023, le gouvernement a lancé une campagne dénommée "*Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous*" qui a pour objectif d'interpeller les employeurs, les salariés, mais aussi le grand public, sur les risques d'accidents au travail. Il est rappelé qu'en 2021, près de 640 000 accidents du travail ont été recensés, dont 39 000 laissant des séquelles durables pour les victimes. Près de 700 décès, dont 37 de jeunes de moins de 25 ans, ont été déplorés.

Certains secteurs d'activité sont plus exposés aux accidents que la moyenne : la construction, l'agriculture, les industries extractives, le travail du bois, le transport et l'entreposage.

Mais tous les domaines d'activité peuvent être concernés. En effet, la nature et les causes de ces accidents sont multiples : chutes de hauteur ou dans un escalier, accidents de la route, risques psychosociaux, accidents en lien avec l'utilisation d'une machine, troubles musculo-squelettiques, etc.

Évidemment, tout doit être mis en œuvre pour prévenir ces accidents comme pour éviter au maximum la survenue de maladies professionnelles.

Mais, le risque zéro n'existant pas, les entreprises doivent se poser la question suivante : dois-je m'assurer pour la prise en charge du risque le plus important découlant d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, à savoir la faute inexcusable de l'employeur ?

## Qu'est-ce que la faute inexcusable de l'employeur ?

À la suite de la reconnaissance d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, un salarié peut engager une action visant à voir reconnaître la faute inexcusable de l'employeur.

Cette faute peut être retenue lorsqu'il est démontré que l'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était exposé le salarié et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver.

La notion de faute inexcusable de l'employeur est très large et donc facilement retenue par les juges.





Nicolas  
Latournerie

© Benjamin Lachenal

Le salarié peut alors obtenir la réparation de ses préjudices, qui peuvent être nombreux et surtout financièrement très coûteux car ils sont supportés finalement par l'entreprise. Il n'est pas rare que les sommes octroyées aux salariés dépassent plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Or, la plupart de ces risques financiers peuvent être couverts par une assurance. Et pourtant, selon le dernier baromètre BDO de la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles du 10 octobre 2023, la moitié des entreprises interrogées ne disposaient pas d'une assurance au titre de la faute inexcusable de l'employeur.

### Alors faut-il s'assurer ?

Il semble en effet préférable de s'assurer contre ce risque, surtout si l'entreprise intervient dans un domaine d'activité accidentogène.

Il faut tout d'abord vérifier si l'entreprise n'est pas déjà assurée sans le savoir ! En effet, des contrats d'assurance responsabilité civile entreprise comprennent parfois déjà une garantie couvrant ce risque. Il faut donc examiner son contrat ou prendre contact avec son assureur pour évoquer avec lui le sujet et souscrire une assurance adaptée à l'entreprise.

À défaut de couverture déjà existante, il est conseillé de se rapprocher de son assureur pour la mettre en place. En toute hypothèse, il est conseillé de prendre en compte divers facteurs :

- L'assurance existante ou proposée couvre-t-elle bien toutes les activités de l'entreprise ?
- Quelle est la couverture exacte souscrite : pour tous les risques découlant de la faute inexcusable de l'employeur, pour les frais de défense éventuels ?
- Tous les salariés sont-ils bien concernés ? Parfois la couverture a été souscrite pour une fourchette de salariés mais l'effectif de l'entreprise a pu croître en quelques années.
- Une franchise a-t-elle été prévue et à quelle hauteur ? Peut-être faut-il la négocier et faire jouer la concurrence. ●

Le cabinet BDO Avocats, présent notamment à La Roche-sur-Yon et Nantes, conseille et assiste les entreprises et leurs dirigeants.

[Bdoavocats.fr](http://Bdoavocats.fr)

# PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

Le projet de loi de finances pour 2024 comprend essentiellement des mesures concernant les **entreprises** et le **verdissement de la fiscalité**.

Dans un contexte de tension des finances publiques, le projet de loi de finances pour 2024 marque la fin des baisses d'impôts.

Outre l'alourdissement de la fiscalité automobile, le projet comprend aussi trois mesures importantes.

## Modification de la franchise en base de TVA

Le projet de loi de finances prévoit de transposer une directive européenne visant à harmoniser dans l'Union européenne le régime de la franchise en base de TVA pour les petites entreprises.

Le nouveau régime s'appliquerait à compter de 2025.

Le plafond de chiffre d'affaires permettant de bénéficier de la franchise de TVA serait unifié au niveau communautaire. Le chiffre d'affaires de l'année civile précédente ne devrait pas dépasser les limites suivantes :

- Activités de vente, ventes à consommer sur place, prestations d'hébergement : 85 000 € (contre 91 900 € actuellement).
- Prestations de services : 37 500 € (contre 36 800 € actuellement).

L'intérêt essentiel de la mesure consiste à permettre aux entreprises établies dans un État membre de bénéficier de la franchise de TVA, non seulement dans leur État d'établissement, mais également dans les autres États membres, à condition que leur chiffre d'affaires ne dépasse pas 100 000 € sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

Pour bénéficier de la franchise dans un autre État membre,

il ne serait pas nécessaire que l'entreprise bénéficie du régime de la franchise en France. L'entreprise devrait alors adresser à l'administration fiscale française une notification préalable et déclarer chaque trimestre au service des impôts le montant du chiffre d'affaires réalisé dans chaque État membre.

Inversement, les entreprises établies dans un autre État membre pourront bénéficier de la franchise en France, à condition de remplir les mêmes formalités dans leur État d'établissement.

## Crédit d'impôt en faveur de l'industrie verte

Le projet de loi de finances prévoit la création à compter de 2024 d'un crédit d'impôt visant à encourager les investissements dans les secteurs stratégiques pour la transition vers une économie décarbonée.

Le crédit d'impôt, dénommé "C3IV", concernerait toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu au régime réel.

Il porterait sur les investissements réalisés dans le cadre d'activités liées à la production de batteries, de panneaux solaires, d'éoliennes ou de pompes à chaleur :

- fabrication des équipements et des composants essentiels ;
- production des éléments nécessaires à la fabrication des équipements et des composants ;
- valorisation des matières premières nécessaires à la production des équipements et des composants.

Le crédit d'impôt serait calculé sur la base des dépenses d'investissement engagées en vue de la production ou de l'acquisition d'actifs corporels (bâtiments, installations,



équipements, machines et terrains) ou d'actifs incorporels (brevets, licences, savoir-faire, autres droits de la propriété intellectuelle).

Les entreprises devraient exploiter les investissements pendant au moins cinq ans (trois ans pour les PME).

Le taux du crédit d'impôt serait fonction de la taille de l'entreprise et du lieu de réalisation des investissements.

Localisation des investissements	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Autres entreprises
Cas général	40 %	30 %	20 %
Zone d'aide à finalité régionale (annexe 1 du décret 2022-968)	45 %	35 %	25 %
Zone d'aide à finalité régionale (annexe 2 du décret 2022-968)	60 %	50 %	40 %

Les Zones d'aide à finalité régionale (ZAFR) sont définies au niveau européen en faveur des territoires en difficulté pour soutenir les investissements productifs des entreprises ou la création d'emplois. Ces zones sont définies par le décret 2022-968 du 30 juin 2022.

Les investissements devront recevoir l'agrément préalable de l'administration, après instruction de la direction gé-

rale des finances publiques et de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). La demande d'agrément devrait être instruite dans les trois mois de son dépôt.

Les demandes d'agrément peuvent être déposées à compter du 27 septembre 2023 (date de présentation du projet de loi). Le crédit d'impôt s'appliquerait aux investissements pour lesquels l'agrément est délivré au plus tard le 31 décembre 2025.

### Aménagement de la suppression de la CVAE

La CVAE constitue, avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), une des deux composantes de la Contribution économique territoriale (CET) perçue au profit des collectivités territoriales.

La CVAE concerne en pratique toutes les entreprises réalisant plus de 500 000 € de chiffre d'affaires hors taxes.

La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui devait intervenir en 2024 est reportée à 2027.

En contrepartie, le taux maximum serait progressivement diminué sur quatre ans. Il passerait ainsi à 0,28 % en 2024, 0,19 % en 2025 et 0,09 % en 2026.

Le montant minimum de CVAE serait réduit à 63 €.

Pour les entreprises réalisant moins de 2 000 000 € de chiffre d'affaires, le dégrèvement serait ramené à 188 € en 2024, 125 € en 2025 et 63 € en 2026. ●

# SPORT & BUSINESS



COUPE DU MONDE  
RUGBY  
FRANCE 2023

# RUGBY

# NANTES

# REPRENDRAIT BIEN

# UNE COUPE

Après les quatre matchs du **mondial de rugby** à La Beaujoire, l'heure est au **bilan** pour les **organiseurs** de la compétition, les **commerçants**, la Ligue et les clubs. À entendre leurs retours, il n'y a pas eu de raté et l'essai semble transformé compte tenu des **retombées générées** par l'événement, notamment pour le secteur du **CHR**.

Par Nicolas **LE PORT**

**I**mpossible d'avoir loupé la marée humaine de supporters étrangers venus assister à l'un des quatre matchs de rugby organisés à Nantes du 8 septembre au 8 octobre dernier ! Du XV du trèfle au XV du poireau, en passant par les Pumas d'Argentine ou les Brave Blossoms japonais, la Cité des Ducs aura vibré durant un mois au rythme de la Coupe du monde de rugby. Chaque rencontre s'est jouée à guichet fermé et le stade de la Beaujoire a ainsi accueilli près de 133 000 spectateurs, dont 45 % d'étrangers (55 000 environ). Le panier moyen à Nantes étant de 470 € pour le "pass 4 matchs", la billetterie a ainsi généré un peu plus de 60 M€ de recettes.

Claire Jouët, la directrice du site nantais du mondial, dresse « un bilan ultra positif de l'événement, aussi bien du point de vue organisationnel que de ses retombées économiques ou de l'expérience client offerte aux spectateurs. Globalement, il n'a pas connu de couacs majeurs dans sa livraison à Nantes et il a été le fruit d'une collaboration étroite avec les services de l'État et les collectivités ».

## **Premiers bénéficiaires : hôtels, bars et restaurants**

Premiers bénéficiaires de cet effet Coupe du monde : « Les commerces du centre-ville, poursuit Claire Jouët, qui ont reçu un afflux impressionnant de supporters étrangers les jours de matchs. Cela a permis de doper leur fréquentation et leurs chiffres d'affaires, à commencer par ceux des hôtels, bars, restaurants et plus largement de toutes les activités qui touchent au tourisme. »

Un constat partagé par la déléguée générale de l'association de commerçants nantais Plein Centre, Sara Gangloff : « Tout s'est très bien passé et aucun débordement n'a été signalé. Les week-ends où l'Irlande et le Pays de Galles ont joué ont généré d'importants pics de fréquentation dans nos commerces. On peut même parler de week-ends exceptionnels pour les établissements du CHR. À tel point que certains bars, pris d'assaut par les supporters, n'avaient pas prévu ●●●



●●●

assez de bière et se sont retrouvés avec des fûts vides le lendemain du match. »

### « Limiter la casse après une été compliqué »

Pour Catherine Quérard, vice-présidente nationale du Groupement des hôtelleries et restaurations (GHR) et présidente du GHR grand Ouest, « ces belles retombées économiques pour le CHR étaient très attendues dans le secteur. Elles ont permis de redonner un peu de baume au cœur à nos professionnels et de limiter la casse après un été compliqué<sup>1</sup>. Les supporters irlandais et gallois ont amené une grande dynamique dans nos établissements. Et ils ont été fidèles à leur réputation : les tireuses des bars ont très bien fonctionné ».

« Celles de la Beaujoire ont également tourné à plein régime, renchérit Claire Jouët. Nous avons ainsi écoulé 55 000 pintes rien que sur le premier match, et 155 000 au total sur les quatre rencontres. » À 8 € l'unité (hors consigne), cela a permis de générer 1,24 M€.

### « Une coupe tous les ans ! »

Du côté de la Chambre de commerce et d'industrie, on se félicite également du succès rencontré par l'événement, comme le résume Hugues Frioux, vice-président au commerce : « La Coupe du monde à Nantes a généré un véritable engouement populaire et une belle dynamique économique. En particulier les week-ends où jouaient l'Irlande et le Pays de Galles. Cette marée verte, puis cette vague rouge, ont été des accélérateurs de business pour les restaurants, hôtels et bars du centre-ville, dont les terrasses ont été prises d'assaut grâce à la météo clémente. Les magasins de souvenirs en ont également largement bénéficié. À tel point que le territoire reprendrait bien une coupe tous les ans ! »

### « 15 % de licenciés en plus »

Derniers bénéficiaires du mondial : les clubs de rugby du territoire (*lire également l'encadré*), qui ont vu leurs effectifs

croître comme l'a confirmé Dominique Coquelet, président de la Ligue régionale, le 12 octobre dernier lors d'un point presse en préfecture : « Nous sommes à 15 % de licenciés en plus par rapport à octobre dernier. Les plus forts taux d'inscriptions sont enregistrés dans les clubs où les collectivités se sont particulièrement mobilisées pour la Coupe du monde. » À titre de comparaison, la Coupe du monde de rugby 2007 avait provoqué une hausse de près de 25% des licenciés dans les clubs. Malgré de belles retombées économiques, l'effet Coupe du monde 2023 semble donc moins marqué qu'en 2007 pour le territoire. ●

## Des bénéfices multiples pour le Stade Nantais

Au Stade Nantais, la Coupe du monde « a produit un effet sur les inscriptions à notre école de rugby, se réjouit Lisa Coureaud, responsable du développement commercial du club. Six ou sept adolescents qui n'avaient jamais pratiqué nous ont rejoints, ce qui nous a permis de remplir la catégorie des joueurs nés en 2010. Toutes les autres étaient déjà complètes ».

Surfant sur l'effet mondial, le club a également commercialisé dès mars « des opérations à destination des entreprises qui souhaitent s'approprier l'univers du rugby pour organiser des séminaires, des opérations de cohésion d'équipe ou des soirées privées avec clients et prospects », poursuit la responsable. La formule team-building, qui inclut une heure trente de découverte du rugby encadrée par les joueurs professionnels, a ainsi réalisé une belle percée, avec huit entreprises clientes depuis mars, contre deux l'année précédente. Parmi elles, Avelim, Weblex, Charier, Repère, POwR...

Ce dernier groupe nantais, spécialisé dans l'énergie solaire, y a vécu « une super expérience dans un club mythique. Nous avons été très bien accueillis par le staff et les joueurs. Ils nous ont fait participer à différents ateliers. Très orientée grand public, cette activité ne nécessite ni conditions physiques particulières, ni aptitude ou base dans ce sport ».

<sup>1</sup> Si la saison touristique 2023 s'annonçait sous les meilleurs auspices pour les établissements du CHR en Loire-Atlantique et Vendée au printemps, la météo et l'inflation sont venues jouer les trouble-fête lors de la haute saison. La pluie a généré de nombreuses annulations de dernière minute et les vacanciers ont surveillé scrupuleusement leur budget.



## ◀ EN BREF ▶

### LE VENDÉE GLOBE MISE SUR OSPONSO POUR GÉRER SES PARTENARIATS

Lancée en avril cette année par Dokeop, start-up nantaise fondée par Romain et Vincent Piau, Ospanso est une plateforme visant à simplifier la gestion des partenariats, à destination de tout type d'organisation amenée à en gérer : athlètes, clubs, agences, collectivités, créateurs de contenus, régie pub... L'outil a tapé dans l'œil des organisateurs du Vendée Globe qui ont décidé de s'en équiper pour le programme de sponsoring de la course au large. La collaboration doit permettre à l'organisation de la course d'assurer un suivi « sur-mesure » avec ses différents pôles ainsi qu'avec ses partenaires et prestataires. La solution centralise toutes les informations au même endroit et permet de piloter avec précision la réalisation des engagements pris avec chaque partenaire. « Cette collaboration illustre parfaitement notre capacité à répondre aux enjeux des organisateurs de toutes tailles », a réagi Romain Piau. Et elle est un bon moyen, pour la start-up, d'accélérer son développement.

**Gildas PASQUET**

### BLACK PEPPER MET À L'EAU UN IMOCA « PROPRE »

Le chantier nantais Black Pepper a mis à l'eau l'Imoca OceansLab de Phil Sharp dont il a assuré l'installation du gréement, de l'accastillage, de l'électronique, de l'hydraulique et du système d'énergie. Ce plan Manuard dont la coque de 18,28 m a été réalisée dans les moules de l'Occitane en Provence, par le chantier Pauger Carbon Composites (Hongrie), vise la participation au Vendée Globe 2024. Il met en œuvre de nouvelles normes en matière de matériaux et d'énergies propres, notamment l'hydrogène vert, pour démontrer leurs performances et leur durabilité. Cleantech Genevos, partenaire du bateau, a conçu un système hydrogène-électrique intégrant plusieurs sources de capture d'énergies renouvelables, de stockage et de production d'énergie. Ce système permet de réduire à zéro les émissions pour la propulsion et l'alimentation auxiliaire et évite d'utiliser et transporter des combustibles fossiles. Le parrain du voilier, baptisé le 3 novembre à La Rochelle, n'est autre que l'explorateur suisse Bertrand Piccard, fondateur de Solar Impulse.

**Éric CABANAS**

### BRIOCHES FONTENEAU S'ASSOCIE AU VENDÉE GLOBE

Pour la dixième édition du Vendée Globe, qui prendra son départ en novembre 2024, les Brioches Fonteneau s'associent au skipper Manuel Cousin, et plus largement à cette course sportive mythique qui parcourt le globe. Une première pour l'entreprise vendéenne. L'occasion de mettre en lumière l'association Coup de Pouce, soutenue par le navigateur, qui agit pour la réussite scolaire en luttant contre le décrochage dès la petite enfance. « Cet engagement nous tient particulièrement à cœur et nous semblait une évidence. Les valeurs véhiculées par la course et par Manuel Cousin ont trouvé une forte résonance en nous : l'expertise, le partage, la solidarité et plus largement l'engagement. Nous sommes fiers d'apporter notre contribution à un événement local qui a une portée internationale, à l'image des Brioches Fonteneau », déclarent Christine et Mathieu Fonteneau, les dirigeants de la société (17 000 tonnes de brioches artisanales par an, 300 collaborateurs) forte d'un ancrage territorial depuis 1977.

**Florence FALVY**

## CONCERT

### "EASTWOOD SYMPHONIC", ROAD-MOVIE MUSICAL

Ce spectacle est l'hommage d'un fils à son père. Kyle Eastwood et son quintet rejoignent l'Orchestre national des Pays de la Loire pour une immersion au cœur de l'œuvre de **Clint Eastwood**. Tel un road-movie musical, ce **concert symphonique**, dirigé par le chef d'orchestre luxembourgeois Gast Waltzing, nous invite à redécouvrir quelques-uns des plus grands thèmes de la filmographie du monstre sacré du cinéma : *Le bon, la brute et le truand*, *Impitoyable*, *Gran Torino* ou encore *Sur la route de Madison*... Des bandes originales signées Ennio Morricone, John Williams, Lennie Niehaus, mais aussi Kyle Eastwood lui-même. *Eastwood Symphonic*, c'est aussi le titre du 10<sup>e</sup> album du jazzman bassiste et contrebassiste, qui avait déjà célébré son amour pour la musique et le 7<sup>e</sup> Art en 2019 avec un opus intitulé *Cinematic*.

Samedi 9 décembre, 20h, Vendéspace. Tarifs : de 20 € à 30 €. Renseignements et réservations : [Vendespace.vendee.fr](http://Vendespace.vendee.fr), 02 28 85 85 70.



© Antoine Jausaud



© Cie Miranda

# ( ENVIES Tables ) Culture

Par Alexandrine **DOUET**  
& Gildas **PASQUET**

## THÉÂTRE

### "LA DÉLICATESSE", LE ROMAN DE FOENKINOS SUR LES PLANCHES

Au départ, c'est une **histoire d'amour** évidente. Nathalie et François s'aiment. Ils sont heureux et ont la vie devant eux. Mais un jour, François décède brutalement dans un accident. Comme on se perd soi-même après un drame, s'ensuit pour Nathalie une longue **traversée du désert**. Son cœur devient une forteresse, sa vie une routine sans âme. Elle va devoir réapprendre à vivre, presque malgré

elle. À la fin, c'est une rencontre improbable, avec Markus, un homme simple, délicat mais bien loin des canons de beauté. Une nouvelle histoire commence, un amour qui ne cherche plus un idéal et accepte la vie avec ses cicatrices... pour **inventer le bonheur**, avec délicatesse.

Après le film sorti en 2011, avec dans les rôles principaux Audrey Tautou et François Damiens, le **phénomène littéraire** signé David Foenkinos fait l'objet d'une adaptation théâtrale par la compagnie Miranda, installée à Nice. Sur scène, trois comédiens, Sélène Assaf, Jérôme Schoof et Jean Franco qui, lui, interprète trois personnages : François, Markus et le patron de Nathalie. Sa performance lui a valu en début d'année, une nomination aux Molières.

Dimanche 19 novembre, 16h, Casino de l'Île d'Yeu. Tarifs : de 5 € à 10 €. Renseignements et réservations : [Ile-yeu.fr](http://Ile-yeu.fr), 02 51 58 32 58. (Office de tourisme)



## CONCERT AMBIANCE LAS VEGAS À LA NUIT DU JAZZ

Pour sa 23<sup>e</sup> édition, **La Nuit du Jazz** met le cap sur **Las Vegas** ! Frank Sinatra, Barbra Streisand, Louis Prima, Donna Summer... Depuis les années 1950, les plus grands noms du jazz se sont produits dans cette ville, synonyme de **couronnement de carrière**.

Emmené par **Jean-Philippe Vidal**, le Côte Ouest Big Band et ses 18 musiciens donneront le ton aux chanteuses et chanteurs **Laurine Juno**, **Jasmine Roy**, **Veronika Rodriguez**, **Jean-Marie Marrier**, **Guillaume Coignard** pour un voyage au cœur du jazz de Vegas.

Soirées de gala pour les entreprises le 21 novembre (La Roche-sur-Yon) et le 24 novembre (Nantes).

Réservations par e-mail : [music@wanadoo.fr](mailto:music@wanadoo.fr) ou 02 51 72 01 01.

Soirée grand public le 25 novembre à la Cité des Congrès (Nantes).  
Tarif : de 22 € à 59 €.

Informations et réservations : [Lacite-nantes.fr/evenement/nuit-du-jazz-2.html](http://Lacite-nantes.fr/evenement/nuit-du-jazz-2.html)



## THÉÂTRE

### “LES ENFANTS D’AMAZI”, FABLE AFRICAINE SUR L’EAU

“En Afrique, dans la région des Grands Lacs, l’eau a déserté la terre en une nuit. Où retrouver l’or bleu ?” Tel est le pitch de départ des “Enfants d’Amazi”, une **fable spectacle** interprétée par six acteurs et actrices du **Burundi**, du **Rwanda** et de la **République Démocratique du Congo**. En s’emparant d’objets ordinaires qu’ils mêlent à la danse et au chant, ils créent un récit de **solidarité et d’espoir** pour toutes les générations... Un spectacle en français avec des chants en kinyarwanda, kiswahili et kirundi.

Du 14 au 18 novembre, au Centre chorégraphique national de Nantes. Tarifs : de 8 à 16 €. Informations et réservations : [Legrandt.fr](http://Legrandt.fr)

# LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- 44** - à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- 85** - à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : [annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**NOUVELLE  
PLATEFORME  
DE SAISIE**



[www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr](http://www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr)

## 44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z  
Nantes - Rennes

Tél. 02 40 49 97 97 - [www.oep.fr](http://www.oep.fr) - [info@oep.fr](mailto:info@oep.fr)

SELARL JPK (successeur Antonietti)  
SARL OEP agrément 2002-220



**Lundi 13 novembre 2023**

**RESTAURATION ET LICENCE IV (Etude de Nantes)**

Exposition des lots 1-39 de 11 h 30 à 12 h  
et des lots 50-101 de 10 h à 11 h  
Vente : 14 h

**Mercredi 15 novembre 2023**

**OUTILLAGE ET INFORMATIQUE (Etude de Nantes)**

Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

**Samedi 18 novembre 2023**

**COUTURE N° 23 (Etude de Nantes)**

Exposition le 17/11 de 17 h à 19 h  
et le 18/11 de 10 h à 12 h  
Vente : 14 h



Adresses des ventes sur [www.oep.fr](http://www.oep.fr)

Frais judiciaires 11,9 % HT

Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

AVIS ADMINISTRATIFS

**NANTES  
SAINT-NAZAIRE  
PORT**

Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire  
18 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES

**AVIS**

Conformément à l'article L.2122-1-1 du CGPPP le Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire informe de la publication de son offre foncière accessible sur son site : <https://nantes.port.fr/travailler-avec-le-port/solutions-foncières/>

L'offre publiée porte sur le foncier et l'immobilier disponible sur les communes de SAINT-NAZAIRE, MONTOIR DE BRETAGNE, DONGES, PAIMBOEUF, LE CARNET, LE PELLERIN, COUÉRON, SAINT-HERBLAIN, NANTES, REZE.

Cette offre est consultable du 06/11/2023 au 31/12/2023 inclus.

L23IJ20111

**POUR RESTEZ INFORMÉ  
SUR TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE**

**ABONNEZ-VOUS!**

# In Extenso

Experts-Comptables

## ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

AD HOME DESIGN  
Société à Responsabilité Limitée  
à Associé Unique  
Au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : 3584 Route de Lasseron  
Belligné LOIREAUXENCE (44370)  
RCS NANTES

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique AD HOME DESIGN. Capital : 5 000,00 Euros. Siège : 3584 Route de Lasseron Belligné LOIREAUXENCE (44370). Objet : Activité de concepteur-agenceur d'intérieur et particulièrement de cuisine, à domicile. Architecte d'intérieur, conseil et coaching en agencement, ameublement et décoration intérieure, et accompagnement dans le choix et l'achat de mobiliers et de décorations. Activité d'événementiel, préparation, conseil et décoration d'événements de toute nature. Gérance : Madame Anais DURAND, demeurant 3584 Route de Lasseron Belligné LOIREAUXENCE (44370). Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis,

L23IJ19944



Notaires Presqu'île Associés

## NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS

20 avenue Jean de Neyman, BP 227  
44505 LA BAULE Cedex  
Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/11/2023 par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : COMETE  
Objet social : acquisition, construction, détention, propriété, de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, administration, gestion, location, utilisation ou occupation gratuite par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social, gestion de la trésorerie de la société, régularisation de tous emprunts, aliénation, dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de la société, de tout ou partie des droits et biens mobiliers et immobiliers lui appartenant,

Siège social : 51 bis Chemin du Moulin, 44500 LA BAULE

Capital : 800 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Co-gérance : M. AUGEREAU Dominique Pierre-Marie, demeurant 51 bis Chemin du Moulin, 44500 LA BAULE et Mme BILLEAU Cécile Monique Gilberte, demeurant 51 bis Chemin du Moulin, 44500 LA BAULE

Pour avis  
Le Notaire

L23IJ19959

Aux termes d'un ASSP en date du 30/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BERTOUIMIEUX CONSEILS

Objet social : Courtage foncier. Assistance à maîtrise d'ouvrage. Acquisition, gestion, location de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial ou industriel.

Siège social : 102 route de Sainte Luce, 44300 NANTES

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. BERTOUIMIEUX

Jean-Christophe, demeurant 102 route de Sainte Luce, 44300 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Associé unique

Pour avis  
Jean-Christophe Bertoumieux  
L23IJ19964



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES

41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

SCI SJPremium  
1000 €  
14 hameau des Pastels - NANTES (44300)  
RCS NANTES

## CREATION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître Louis HONORE, Notaire à NANTES, le 03/11/2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI SJPremium  
Capital social : 1000 €  
Siège social : 14 hameau des Pastels - NANTES (44300)

Objet : Acquisition, propriété, gestion, administration et location de tous biens immobiliers

Durée : 99 années  
Gérant : Samuel JOUNY demeurant à LONDRES (Royaume-Uni), 53 Chesilton Road

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L23IJ19975

Aux termes d'un ASSP en date du 03/11/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DOGGYDAYS  
Objet social : Pension et gardiennage canin,

Toutes prestations se rapportant à l'éducation, la rééducation, le toilettage, le bien être, aux activités de loisirs, l'étude et le conseil comportemental destinés aux animaux canins, Vente de tous produits alimentaires ou non et accessoires pour animaux canins  
Siège social : 57 rue de Beaucé, 44850 LIGNE

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. CERCLIER Charles-Henri, demeurant 70 Rue des Myosotis, 44850 LIGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Pour avis  
Le président

L23IJ20017

Aux termes d'un ASSP en date du 01/11/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ERICPRADELS

Objet social : Conseil en gestion de projets

Siège social : 46 rue de l'allouée, 44100 NANTES

Capital minimum : 1 000 €

Capital maximum : 100 000 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTES

Président : Monsieur PRADELS Eric, demeurant 46 rue de l'allouée, 44100 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente

d'actions

Eric Pradels

L23IJ20021



SELARL Olivier BARBEAU  
Avocat Conseil – Droit des sociétés  
NANTES

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années de la société civile de moyens immatriculée au RCS de Nantes, dénommée SCM LOUSSE - GAUTHIER, au capital de 1.000 Euros, composé uniquement d'apports en numéraire, ayant pour objet de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, dont le siège social est sis 25 rue de la Bastille 44000 NANTES dont les cogérants sont Mme Valérie LOUSSE née LANGELIER, demeurant 32 bis rue Alfred Riom 44100 NANTES et M. Fabien GAUTHIER, demeurant 61 boulevard Victor Hugo 44200 NANTES.

Pour avis

L23IJ20044

# In Extenso

Experts-Comptables

## SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SEBASTIEN SUR LOIRE du 03.11.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : JYVEG Holding  
Siège social : 26 rue du Petit Anjou 44230 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la gestion, l'administration et, à titre occasionnel, la vente de ces parts ou valeurs mobilières ;
- L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie ;
- La direction, l'animation, le conseil et le contrôle d'activités de toutes personnes morales, la gestion de trésorerie intra groupe et notamment la création d'un groupe de sociétés dont la Société définirait la stratégie du Groupe et l'animation de l'ensemble des filiales.
- Toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- L'acquisition et la gestion de SICAV, F.C.P., SCPI et autres placements et valeurs mobilières ;
- Tous investissements financiers (contrats de capitalisation, obligations) mobiliers et immobiliers ;
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- Durée de la Société : 99 ans  
Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Sébastien GOUEDO, demeurant 26 rue du Petit Anjou 44230 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Capital : 3 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES  
Président : Mme MARTIN BELIN Agathe, demeurant 111, Boulevard de Doulon, 44300 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumises à agrément.

Pour avis. La Gérance

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Capital : 3 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme MARTIN BELIN Agathe, demeurant 111, Boulevard de Doulon, 44300 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumises à agrément.

Pour avis. La Gérance

L23IJ20051

ATTESTATION DE PARUTION  
IMMÉDIATE



Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI TOSTIVINT ANNE-CHARLOTTE  
Siège social : 22 avenue de Morges 44120 VERTOU

Objet : (sommaire) : acquisition, administration, location, gestion de tous biens immobiliers et droits immobiliers

Durée : 99 ans  
Capital : 2 000 € en numéraire  
Gérance : TOSTIVINT Anne Charlotte demeurant 22 avenue de Morges 44120 VERTOU

Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné par décision collective des associés.

Immatriculation : RCS NANTES  
Pour avis,

L23IJ20093

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Enguerran GAUDE, notaire à BLAIN, le 6 novembre 2023, a été constituée pour 99 ans la société civile immobilière :

«JARCEN ET COMPAGNIE»

Siège : PUCEUL (44390), 44 La Rinais, au capital de 1500 euros, dont l'objet est l'exploitation directe ou indirecte d'immeubles acquis ou apportés. Gérants : M Jean-Michel BRETACHE, demeurant à BLAIN (44130)2bis, boulevard de Normandie et Mme Orlane VEGA, demeurant à PUCEUL (44390), 44 La Rinais.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ20100

Aux termes d'un ASSP en date du 27/10/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'EFFET BLEU  
Objet social : Conseil, formation et accompagnement en matière de RSE et durabilité à destination des entreprises et organisations.

Siège social : 11, rue des Ajoncs, 44190 CLISSON

Capital : 3 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme MARTIN BELIN Agathe, demeurant 111, Boulevard de Doulon, 44300 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : Cession d'actions soumises à agrément.

Pour avis.

L23IJ20169



RÉGIE SUR TOUTE  
LA FRANCE



**FONTENEAU – DERAME –  
MARCHAND**  
Société d'Avocats  
27 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

Suivant acte SSP en date à LA CHAPPELLE SUR ERDRE du 4 novembre 2023, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une SAS, dénommée SOLEM CGSE, avec siège social à LA CHAPPELLE SUR ERDRE (44240) 29 rue du Moulin Neuf, au capital de 2 000 €, divisé en 200 actions résultant d'apports en numéraire, ayant pour objet social les activités de conseil et d'assistance opérationnelle apportées aux entreprises et autres organisations sur des questions de gestion, d'ingénierie, d'études techniques et de formation ; la commercialisation de tous produits et matériaux. Présidence : Michaël CLAUDE, demeurant à LA CHAPPELLE SUR ERDRE (44240) 29 rue du Moulin Neuf. Immatriculation : RCS NANTES. Pour avis

L23IJ20189

Aux termes d'un ASSP en date du 07/11/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOPHIE GORDEEFF DESIGN D'INTÉRIEUR

Objet social : L architecture d'intérieur et la décoration de tout type de bien aménageable, tel que maison ou appartement, magasin, hôtel, ou tout autre bien permettant l'habitation, l'agencement de tout espace extérieur, urbain ou paysager, et également le design d'objets, de mobiliers, ou tout élément décoratif. A travers ces éléments la société peut définir la stratégie de communication d'entreprises, via l'établissement de chartes graphiques, ou d'identités visuelles de marques, d'enseignes, ou d'établissements.

Siège social : 4 Allée des Frênes, 44350 GUERANDE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE

Président : Mme GORDEEFF Sophie, demeurant 38 rue de la Duchesse, 44100 NANTES

Directeur général : M. PAROIS Patrick, demeurant 38 rue de la Duchesse, 44100 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis

Mme Sophie Gordeeff et M Patrick Parois

L23IJ20208

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/11/2023 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LONE PINE OFFICE  
Objet social : La détention et l'administration de biens et droits immobiliers.

Siège social : 18, rue du Pin, 44300 NANTES

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. BELINE Adrien, demeurant 19 rue des Tilleuls - Rouxière., 44370 LOIREAUXENCE

Directeur général : VBRZC, SAS au capital de 100 €, ayant son siège social 24 RUE DE LA CHATAIGNERAIE, 44115 BASSE-GOULAIN, RCS de NANTES n°953 455 284

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L23IJ20228

## AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Maître François GODET, notaire associé à BASSE-GOULAIN (44115), le 7 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « XYZ FINANCE »

Forme : SARL

Capital social : 80.000€ divisés en 80.000 parts sociales chacune entièrement souscrites et libérées.

Siège : CLISSON (44190), 1 rue des Chataigniers

Objet : La société a pour objet la prise de participation dans toutes sociétés, l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes affaires ou entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou financières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements ayant un caractère immobilier, commercial, industriel ou financier, de participation à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières et les opérations y afférentes ;

- la propriété et la gestion de tous immeubles ;

- la négociation de produits, matériaux et matériels de construction,

- l'achat et la revente de matériels et matériaux de construction en France et en Europe

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : Madame Sandra GOUJON, demeurant à VERTOU (44120), 1 rue du Rousselet.

Immatriculation : Greffe du Tribunal de NANTES

L23IJ20236



**CABINET ARRAOU & ASSOCIÉS**  
66 chemin Mirassou – 64140 LONS

**MAXI IMMO, SAS** au capital de 1 000 euros, Siège social : 5 Rue de la Marsollais, 44130 BLAIN Aux termes d'un ASSP en date à BLAIN du 02/11/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MAXI IMMO**

Siège : 5 Rue de la Marsollais, 44130 BLAIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir achat de biens immobiliers en vue de leur revente, toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'article 1831-1 et suivants du code civil et toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction, vente ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : l'activité de courtage de travaux et vente de matériaux ;

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce,

- la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines,

- ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières,

- mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout

objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Gaël MOISAN, demeurant 10 Impasse du Château d'Eau, SAINT BREVIN LES PINS (44250)

Directeur général : Monsieur Sébastien DUPAS, demeurant LE GAVRE (44130), 28 Rue de l'Etang.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

L23IJ20257

## In Extenso

Experts-Comptables

**SAINT-HERBLAIN**

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL B2FR :

Capital : 2 000 €.

Siège : 7 Chaussée de la Madeleine 44000 NANTES

Objet : Vente de tous produits de bien-être et notamment de produits dérivés du chanvre/CBD conforme à la législation en vigueur ; Et plus généralement l'achat et la revente de tous produits naturels et/ou à base de plantes, alimentaires, cosmétiques, boissons, objets et textiles se rapportant à l'activité principale ;

Gérance : M. Benoît FIEVRE demeurant 79 Ter Rue Jean Mermoz 44340 BOUGUENNAIS et M. François RAMBAUD demeurant 1 rue Neptune 44800 SAINT-HERBLAIN

Durée : 99 ans.  
RCS NANTES.

L23IJ20324



## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à LE TEMPLE-DE-BRETAGNE du 08/11/2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Osez-Immo**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 1.000 euros, unique-ment constitué d'apports en numéraire

Siège social : 3 bis, rue de la Métairie 44360 LE TEMPLE-DE-BRETAGNE

Objet social : Toutes prestations de conseil et d'accompagnement des particuliers et entreprises dans leur projet d'investissement immobilier. La création et la publication de fiches et vidéos explicatives dans le domaine de l'immobilier

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : M. Kévin GARREAU, demeurant 3 bis, rue de la Métairie 44360 LE TEMPLE-DEBRETAGNE, pour une durée indéterminée

Cession d'actions : soumise à agrément

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'au-

tant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Immatriculation : R.C.S. NANTES

L23IJ20346

## MODIFICATIONS



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

SAVENAY BODY CUISINE

SARL

au capital de 20 000 €  
Siège social : 2 LA COLLERAYE  
ZAC - LOT 2 BIS  
44260 SAVENAY  
881 891 402 RCS ST NAZAIRE

Aux termes d'une AGE du 01/07/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérants BODY JULIEN, demeurant 17aveno 44350 Guérande et BODY BAPTISTE demeurant au 38 rue des chênes 44350 Guérande, pour une durée illimitée à compter 01/07/2023.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ13710



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

BODY PUBLICITE

SARL

au capital de 2 000 €  
Siège social : 11 RUE DE BREHANY  
44350 GUERANDE  
880 847 611 R.C.S. Saint-Nazaire

Par PV du 01/07/2023, l'associé unique a nommé en qualité de cogérants : BODY JULIEN, demeurant 17aveno 44350 Guérande et BODY BAPTISTE demeurant au 38 rue des chênes 44350 Guérande, pour une durée illimitée à compter 01/07/2023 et a décidé de transférer le siège social du 11 RUE DE BREHANY, 44350 GUERANDE au 5 Rue de la Pierre 44350 GUERANDE à compter du 01-07-2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ13818



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

BODY CONCEPT CUISINE

SARL

au capital de 20 000 €  
Siège social : 20 RUE DE BREHANY  
44350 GUERANDE  
844 656 991 R.C.S. Saint-Nazaire

Aux termes d'une AGE du 01/07/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérants BODY JULIEN, demeurant 17aveno 44350 Guérande et BODY BAPTISTE demeurant au 38 rue des chênes 44350 Guérande, pour une durée illimitée à compter 01/07/2023.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ13845

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**BODY CUISINES SARL**  
 au capital de 60 000 €  
 Siège social : ILE DE BREHANY  
 44350 GUERANDE  
 814 321 220 R.C.S. Saint-Nazaire

Aux termes d'une AGE du 01/07/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérants BODY JULIEN, demeurant 17 leveno 44350 Guérande et BODY BAPTISTE demeurant au 38 rue des chênes 44350 Guérande, pour une durée illimitée à compter 01/07/2023.

Pour avis  
 La Gérance

L23IJ13877

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**ANCENIS BODY CUISINE SARL**  
 au capital de 20 000 €  
 Siège social : 520 BD DE LA PRAIRIE  
 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON  
 879 025 245 R.C.S. Nantes

Aux termes d'une AGE du 01/07/2023, les associés ont nommé en qualité de cogérants BODY JULIEN, demeurant 17 leveno 44350 Guérande et BODY BAPTISTE demeurant au 38 rue des chênes 44350 Guérande, pour une durée illimitée à compter 01/07/2023.

Pour avis  
 La Gérance

L23IJ13887

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**LUTI**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 129 900 euros  
 Siège social : Les Chalonges  
 Centre commercial Leclerc Pôle sud,  
 44115 BASSE-GOULAIN  
 823 249 669 RCS NANTES

**AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE**

Aux termes d'une décision en date du 02/10/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social Les Chalonges Centre commercial Leclerc Pôle sud, 44115 BASSE-GOULAIN au 12 promenade de Bellevue 44980 Sainte Luce sur Loire à compter du 02/10/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23IJ17865

 fonctionne en régie publicitaire sur toute la France

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**OESTE**  
 Société à responsabilité limitée  
 au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 10 QUAI TURENNE  
 44000 NANTES  
 882 853 021 RCS NANTES

**TRANSFERT DE SIEGE**

Aux termes d'une décision en date du 28 juillet 2023 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 10 quai Turenne, 44000 NANTES au 9p quai Turenne à compter du 28 juillet 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
 La Gérance

L23IJ18282

**MSI TAXI 44**  
 SARL au capital social de 1.000 €  
 Siège social : 24 rue de la Maison Blanche  
 Apt 28 44100 Nantes  
 902 827 336 RCS Nantes

**MODIFICATIONS**

Suivant décisions de l'associé unique du 1er octobre 2023, il a été, à même date, décidé :

- la transformation de la SAS en SARL sans création d'une personnalité morale nouvelle.

La dénomination, l'objet, le siège, la durée, le capital social et les dates d'exercice social de la société demeurent inchangés.

Sous forme de SAS, la société était dirigée par Monsieur Mehdi, Yasin BEN BRAHIM, Président demeurant à Nantes (44100)

Sous forme de SARL, la société est dirigée par Monsieur Mehdi, Yasin BEN BRAHIM, Gérant, demeurant en la même adresse pour une durée égale à celle de la société.

Les statuts régissant ainsi la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ18304

Par décisions du 11/10/2023 du Président de la SAS ACERNIS INNOVATION, capital 40 397€, siège social 40 rue de la Tour d'Auvergne 44200 NANTES, 882 731 185 RCS NANTES, il résulte que pendant la période du 01/08/2023 au 09/09/2023, 70 actions nouvelles ont été émises à la suite de l'exercice de BSPCE 2022 et BSPCE 2023. L'augmentation de capital est réalisée le 9/09/2023.

L'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : 40 397€.

Nouvelle mention : 40 467€.

POUR AVIS. Le Président

L23IJ18900

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**L'ESTACADE**  
 Société à responsabilité limitée  
 au capital de 500 euros  
 Siège social : 17 la Retentais  
 44130 BLAIN  
 808 214 688 RCS SAINT-NAZAIRE

**AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS**

Par PV de décisions du 30/10/2023, l'associé unique a décidé de transformer

la société en société par actions simplifiée, et a nommé Président pour une durée indéterminée Christophe MERROT demeurant 17 la Retentais 44130 BLAIN. La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : Saint-Nazaire.

L23IJ19104

  
**SELARL OCEANIS**  
 à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)  
 rond-point Océanis  
 50 bd de l'Université

**SCI SAINT-DENAC**  
 Société civile immobilière  
 Au capital de 1.000,00€  
 Siège social : 24 Les Parcs Pointus,  
 Domaine de Saint-Denac  
 SAINT-ANDRE-DES-EAUX - 44117  
 R.C.S SAINT-NAZAIRE : 491369377

**MODIFICATION DE LA GERANCE**

Monsieur Jean-Michel BOULENGER, en sa qualité de co-gérant est décédé le 24 février 2023, par conséquent Madame Martine BOULENGER est désormais seule gérante de la société.

Les statuts seront modifiés en conséquence et les modifications déclarées au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le Notaire.

L23IJ19531

**FC2NA**

Société à responsabilité limitée  
 au capital de 5 000 euros  
 Siège social : 7 avenue de Retz  
 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC  
 897 662 672 RCS NANTES

Par décision de l'associé unique du 11/10/2023 le siège social a été transféré du 7 avenue de Retz, 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC au 84 route d'Ermur 44380 PORNICHET à compter de cette même date. M. Anthony PEGAIN, gérant et associé unique, demeure au 84 route d'Ermur 44380 PORNICHET. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 897 662 672 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L23IJ19552

  
 audit conseil  
 expertise comptable  
 transmission  
 Nantes - Châteaubriant - Rennes - Tours  
 www.bacauditconseil.fr

**Charles4M**  
 SARL au capital de 120 000 €  
 Ancien siège social : 2 boulevard Jean  
 Moulin 44100 NANTES  
 Nouveau siège social : 8 rue des Bruyères  
 44400 REZÉ  
 879 989 622 RCS NANTES

Suivant délibérations de l'AGE du 31/10/2023, le siège social a été transféré du 2 boulevard Jean Moulin 44100 NANTES au 8 rue des Bruyères 44400 REZÉ, à compter du 01/11/2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L23IJ19823

  
**one ace**  
 AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
 3 impasse des Tourmalines  
 44300 NANTES

**SUN FLOWER OUEST**  
 Société à responsabilité limitée  
 au capital de 100 000 euros  
 Siège social : 64 PL MAURICE GELINEAU  
 44150 ANCENIS ST GEREON  
 528 231 871 RCS NANTES

Aux termes du PV de décisions unanime des associés en date du 15-09-23 et du PV de la gérance en date du 02/11/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 42 450 euros, pour être ramené de 100 000 euros à 57 550 euros par rachat et annulation de 4 245 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**  
 Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinquante-sept mille cinq cent cinquante euros (57 550 euros).»

Pour avis

La Gérance

L23IJ19832

**MONEFIS**  
 Société par actions simplifiée  
 au capital de 232 000 euros  
 Siège social : 238 rue du Tertré  
 44150 ANCENIS  
 381 192 384 RCS NANTES

**NON-RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

L'Assemblée réunie le 28 avril 2023, a décidé de ne pas renouveler Monsieur Damien JUSSAUME demeurant 540 boulevard Docteur Moutel à ANCENIS (44150), dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant et de ne pas procéder à la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes Suppléant en remplacement étant précisé que la désignation d'un ou de plusieurs Commissaires aux Comptes suppléants n'est requise que si le Commissaire aux Comptes titulaire désigné est un personne physique ou une société unipersonnelle, conformément à l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce.

POUR AVIS  
 Le Président

L23IJ19888

  
 OZÉO ENTREPRENDRÉ  
 Expertise-comptable | Paie - RH | Audit | Conseils  
 www.ozéo.com | Tél. 02 40 74 77 21

**SEQUOIA CAPITAL MANAGEMENT**  
 SARL au capital de 40 500 euros  
 Siège social :  
 10 Boulevard Georges Mandel  
 44200 NANTES  
 887 552 255 RCS NANTES

Par décision du 30/09/2023, la gérance a décidé de transférer le siège social au 57 rue Alexandre Fourny, 44230 ST SEBASTIEN S/LOIRE à/c rétroactivement du 01/09/2023 et modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Mention au RCS de Nantes.

L23IJ19903

**CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :**

**ABONNEZ-VOUS!**

Le 30/06/2023, l'AGM de la **SARL LE PASILLO**, au capital de 200 €, siège social : 5 rue de la Barbonnerie - 44400 REZE (878 432 517 RCS NANTES) statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de la dissolution de la Société et ont pris acte de la démission de Mme Olympe CHERBONNIER, de ses fonctions de cogérante au 10/06/2023 et de ne pas pourvoir à son remplacement, et a étendu son objet social aux activités d'achat et de vente d'articles de maroquinerie et d'accessoires divers, et à la confection d'articles et d'accessoires de mode avec tous types de matériaux.

Pour avis, la gérance

L23IJ19916

Suivant décision unanime des associés du 13 octobre 2023 de la SCI «JUCAPE» au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à ORVAULT (44700), 16 rue des Roses, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 887802437, il a été constaté le décès le 28 mars 2023 de la co-gérante Madame Corinne MENDRET, demeurant à ORVAULT (44700), 16 rue des Roses, non remplacée.

L23IJ19924

## NOTIFICATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

**LE CHANTIER NUMERIQUE**, Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, Siège social : 39 Boulevard des Belges, 44300 NANTES, 832 952 220 RCS NANTES. Aux termes d'une décision du Président en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, il résulte que la société HELINE CONSEIL, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3.000 euros, ayant son siège social 59 boulevard de Strasbourg 49000 ANGERS, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 827 805 052, a été nommée en qualité de Directrice Générale. POUR AVIS, Le Président

L23IJ19928

**BLFI**  
Société par actions simplifiée  
en cours de transformation en société à  
responsabilité limitée  
au capital de 1 500 euros  
Siège social : 16 bis rue du Coteau 44690  
ST FIACRE SUR MAINE  
900 130 568 RCS NANTES

Suivant délibération en date du 31 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros, divisé en 1 500 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :  
Monsieur Jean-François BLANCHARD,  
demeurant 16 bis rue du Coteau,  
44690 ST FIACRE SUR MAINE

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Jean-François BLANCHARD, demeurant 16 bis rue du Coteau 44690 ST FIACRE SUR MAINE.

POUR AVIS  
Le Président

L23IJ19946



NOUVELLE  
PLATEFORME DE SAISIE



**AVOCATS ASSOCIÉS SJOA**  
8 rue Linné, 44100 NANTES

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **AD HOLDING** » SARL au capital de 2 862 231 €, Siège 365 route de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN SIREN 898 781 752 RCS NANTES

Décisions du 31.10.2023 - Date d'effet 1.11.2023

FORME : **Ancienne mention** : Société à Responsabilité Limitée.

**Nouvelle mention** : Société par Actions Simplifiée

ADMINISTRATION :

**Ancienne mention** : GERANT : Alexandre DIGOIN.

**Nouvelle mention** : PRESIDENT : Alexandre DIGOIN

CLAUDE D'AGREMENT Agrément obligatoire des associés pour toutes cessions, sauf entre associés.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES - EXERCICE DU DROIT DE VOTE : En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou être représenté par son conjoint ou un autre associé. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour insertion, le Président

L23IJ19953



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

**S.E.P.H.L.**  
SARL  
transformée en SAS  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 64 PLACE MAURICE  
GELINEAU  
44150 ANCENIS ST GERON  
511 144 602 RCS NANTES

## AVIS DE TRANSFORMATION

Par PV des décisions du 06-11-2023 l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, et ont nommé Président pour une durée indéterminée la SAS MHR, de 2 527 000 € Siège social : 64 PLACE MAURICE GELINEAU 44150 ANCENIS ST GERON 514 007 459 RCS NANTES, représentée par son président Monsieur Michel VINCENT,

La dénomination de la Société, son objet social, son siège, sa durée, son capital et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS : NANTES.  
Pour avis  
Le Président

L23IJ19956

**LJ ENERGIES**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 5 rue de Subrette  
44290 GUÉMENE PENFAO  
889 307 252 RCS ST NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LJ ENERGIES a décidé de transférer le siège social du 5 rue de Subrette, 44290 GUÉMENE PENFAO au 4 Chemin de la Tannerie 44290 GUÉMENE PENFAO à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ19961



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

**JOUVANCE AUDREY**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 € porté à 100 000 €  
Siège social :  
5 Rue des Frères, Barbechat  
44450 DIVATTE SUR LOIRE  
922 173 133 RCS NANTES

## AUGMENTATION DU CAPITAL

Par procès-verbal de l'AGE des associés de la Société JOUVANCE AUDREY du 14/09/2023 enregistré au SPFE NANTES le 04/10/2023 dossier 2023 00128444 référence 4404P02 2023 A 04646 et d'un ASSP en date à DIVATTE-SUR-LOIRE du même jour

Le capital social a été augmenté de 99 900 € par voie d'apport en nature d'une entreprise individuelle d'agent commercial exploitée à 5 rue des Frères Barbechat 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE pour laquelle Mme Audrey JOUVANCE est immatriculée au Registre Spécial des Agents Commerciaux de NANTES sous le n° 811 546 209. L'entrée en jouissance est fixée au 14/09/2023

Cet apport évalué à 99 900 € a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 9 990 parts de 10 € chacune, émises par la société JOUVANCE AUDREY à titre d'augmentation de son capital social

En conséquence l'article 7 des statuts a été modifié

Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à cent euros (100 €)  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 €)  
Pour avis  
Le Gérant

L23IJ19962

## SCI MATAUR

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Lieu dit «La Maison Bertin»  
44680 ST HILAIRE DE CHALEONS  
450 544 622 RCS SAINT NAZAIRE

## AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 09 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Lieudit «La Maison Bertin», 44680 ST HILAIRE DE CHALEONS au 88 Rue de la Source 44210 PORNIC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L23IJ19979

## FINANCIERE REALITES

Société par actions simplifiée  
au capital de 70.000.000 euros  
Siège social : 1 impasse Claude Nougaro  
CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex  
519 587 596 RCS NANTES  
« La Société »

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 25 octobre 2023, il a été décidé de transformer la société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. La dénomination, le capital de la société, son siège social, sa durée et son exercice social ne seront pas modifiés.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

**Ancienne mention** : Société par Actions Simplifiée.

**Nouvelle mention** : Société à Responsabilité Limitée.

Administration :

**Ancienne mention** :

Président : La société BIRD AM, SAS au capital de 15.000.000 €, siège social : 1 impasse Claude Nougaro - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 482 758 646 RCS NANTES

**Nouvelle mention** : co-gérants :

- Monsieur Thomas LIERMAN, né le 30 octobre 1973 à Paris (75013) demeurant dans le cadre de ses fonctions au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX, de nationalité française

- Monsieur Yoann CHOIN-JOUBERT, né le 20 janvier 1975 à Dinan (22100) demeurant dans le cadre de ses fonctions au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX, de nationalité française

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes.  
L23IJ19987

## TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'associée unique en date du 2 novembre 2023 de la société TCV, SAS au capital de 22 800 euros, dont le siège social est à BOUGUENNAIS (44340), Zone Industrielle de Cheviré, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 917 970 493, il a été :

- Décidé de transférer le siège social avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2023, de BOUGUENNAIS (44340), Cheviré - Zone Industrielle à SAINT DONAT SUR L'HERBASSE (26260), 335 avenue Raymond Pavon - CS 30014.

Les statuts ont été corrélativement modifiés.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de ROMANS.

Pour avis.

L23IJ20006



**MARC RONET ARCHITECTURE NVALE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500 euros  
Siège social : 2 rue du Marché Neuf  
44700 ORVAULT  
801 947 425 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30/10/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ20022



**ATTESTATIONS  
ET FACTURES**

IMMÉDIATES ET  
DÉMATÉRIALISÉES

## PB ATLANTIQUE

Société A Responsabilité Limitée  
Unipersonnelle au capital de 7 500 Euros  
Siège Social :  
9 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
44000 NANTES  
R.C.S. NANTES 498 222 397

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> novembre 2023, il a été décidé la transformation de la SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 euros. La dénomination et le siège social sont inchangés.

**ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :** Le droit de vote appartient au nuropriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. Le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives. Sous réserves des stipulations statutaires particulières concernant les actions de préférence, chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**TRANSMISSION DES ACTIONS :** Toute cession d'actions par l'associé unique est libre.

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par Madame Céline DAVID, demeurant au 5 rue du Docteur Paul Macé, 44100 Nantes en qualité de Président désignée par l'associé unique, et par Monsieur Bruno DAVID, demeurant au 5 rue du Docteur Paul Macé, 44100 Nantes, désigné en qualité de Directeur Général par le Président.

Il est corrélativement mis fin à leurs mandats respectifs de cogérants de la société sous sa forme de SARL.

Pour avis  
Le Président

L23IJ20024



## SCP CALVAR & ASSOCIÉS

Avocats

45 rue La Tour d'Auvergne  
44200 NANTES

## ENTREPRISE BICHON

SARL au capital de 20 000 €  
Siège social : 8 ALL DE L'EUROPE, ZA  
LA FORET  
44830 BOUAYE  
RCS de NANTES n°433 098 431

En date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé à compter du 30/09/2023 de nommer en qualité de gérant M. FOUCHER Rudy, demeurant 34 route du Grand Chemin, 44640 LE PELLERIN en remplacement de M. LE TORTOREC Jacques, pour cause de démission.

Modification au RCS de NANTES  
Pour avis  
Julien VIVES

L23IJ20048

## SCI DE LA RUE DES MOTTES

SCI au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, Rue Jean Jaurès  
44610 INDRE  
RCS NANTES n°499 723 963

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2023, la gérance de la SCI a décidé de transférer le siège social de 6 Rue des Mottes 22440 PLOUFRAGAN à 2 Rue Jean Jaurès 44610 INDRE à compter du 30 octobre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ20052

# In Extenso

Experts-Comptables

## PORNIC

2 Rue du Traité d'Amsterdam  
44213 PORNIC

## TERRINVEST

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 9 rue de Verdun  
44210 PORNIC  
824 741 854 RCS SAINT NAZAIRE

## AVIS

Suivant décisions du 02/11/2023, l'associée unique a décidé, avec effet à compter du même jour, d'étendre l'objet social à l'activité suivante « l'expertise immobilière », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ20055

## REDUCTION DU CAPITAL

Par décisions de l'AGE 25.09.23 et du procès-verbal de la gérance du 04.11.23, le capital social de la Société SAINT JOSEPH, SARL au capital de 296 750 euros ayant son siège social sis 52 avenue des Moulins, 44490 LE CROISIC, 829 847 417 RCS ST NAZAIRE a été réduit d'une somme de 295 650 €, pour être ramené à 1 100 € par voie de réduction du nombre de parts.

L23IJ20062

## HDNMM

Société civile de construction vente au capital de 1.000 €  
Siège social : 35-37 rue de Crucy, 44000 Nantes  
888 849 957 RCS Nantes  
(la « Société »)

Par décisions unanimes en date du 16 décembre 2022, les associés ont décidé de nommer Nantes Métropole Habitat - Office Public de l'Habitat de la Métropole Nantaise (274 400 027 RCS Nantes, 26 place Rosa Parks BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1) en qualité de cogérant de la Société, et ce à compter du même jour.

Pour avis

L23IJ20065

## GS INVEST

SARL transformée en SAS  
Au capital de 108 690 €  
Siège social : 5 rue du Breil 44100 NANTES  
833 773 682 RCS NANTES

## AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions en date du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège et sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 108 690 €.

Son objet social a été modifié car étendu à des activités de prestations de services divers, notamment conseil et assistance dans le domaine des affaires et de la gestion des entreprises.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme de SARL, la société était

gérée par M. Gaëtan SAUTEJEAU.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par le Président de la Société : M. Gaëtan SAUTEJEAU, demeurant 5 rue du Breil 44100 NANTES.  
L23IJ20072



MAGIC'VISION, SAS au capital de 10 000 €, Siège social : Lieudit le Petit Tournebride, 44690 LA HAIE-FOUASSIERE, 879 095 792 RCS NANTES. L'AGE réunie le 24/10/2023 a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «MAGIC'VISION» par «MOBI RECHARGE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis, La Présidente.  
L23IJ20078



**Office du Dôme**  
Notaires associés à NANTES  
4 Bis Place du Sanitat  
44100 NANTES

**COUR CANCLAUX**  
Société civile au capital de 19.818,37 euros  
Siège social : 129 Boulevard Robert Schuman  
44800 SAINT-HERBLAIN  
SIREN 388 266 280  
RCS NANTES

## TRANSFERT DE SIEGE ET CHANGEMENT DE GERANT

Suivant décision de l'associé unique en date du 6 novembre 2023, l'associé unique a pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Cyriaque GUESNEAU à compter du 3 novembre 2023, suite à la cession de parts intervenue à la même date. L'associée unique Madame Florence GUESNEAU a pris acte de ses nouvelles fonctions de gérante à compter du 3 novembre 2023, demeurant 10 Chemin de la Brianderie à NANTES (44100).

L'associée unique décide également de modifier le siège social à compter du 6 novembre 2023.

Ancien siège social : 129 Boulevard Robert Schuman (44800) SAINT-HERBLAIN. Nouveau siège social : 5 Avenue d'Anjou (44500) LA BAULE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 388 266 280, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis.  
Le Notaire.

L23IJ20084

# In Extenso

Experts-Comptables

## ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

HELP & CO MULTI-SERVICES  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 411 La Meilleraie  
LE CELLIER (44850)  
979 867 058 RCS NANTES

## AVIS DE MODIFICATION

Par décisions en date du 6 novembre 2023, l'Associé Unique a constaté la démission de Monsieur Christophe MOREL, de ses fonctions de Cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement, et a décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : « Location de matériel et d'outils de bricolage, par tous moyens et canaux » et de modifier en conséquence l'article 2

des statuts relatif à l'objet social. Mention sera faite au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

L23IJ20107



## LUGUFA RENOMMÉE GROUPE SPACE IT

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 634.074 euros  
Siège social : 9 rue Maria Telkes  
44119 TRELLELIÈRES  
901 384 842 RCS NANTES

## AVIS

Selon PV de l'AGE du 31/10/2023, la dénomination sociale a été modifiée pour GROUPE SPACE IT, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ20113



OSZÉ ENTREPRENDRE !  
Expertise-comptable | Paie - RH | Audit | Conseils  
www.ozeo.com | Tél. 02 40 74 77 21

SCI POWERS ANGELS  
SCI au capital de 1 000 €  
Siège social: 1 avenue de la Havane  
44600 SAINT NAZAIRE  
912 505 054 RCS SAINT NAZAIRE

Par AGE du 03/11/2023, les associés ont augmenté le capital social de 100 € pour être porté de 1000 € à 1100 € par la création de 100 parts nouvelles de numéraire de 1 € chacune, modifié corrélativement les articles 6 et 7 des statuts et ce à/c du même jour. Mention au RCS de SAINT NAZAIRE.

L23IJ20120



## LA FONTAINE

Société Civile d'Exploitation Agricole  
Au capital de 71 651,04 euros  
Siège social : 6 Le Bois  
44680 SAINTE PAZANNE  
RCS NANTES 418 151 346

## AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE en date du 23 octobre 2023 a constaté la réduction du capital et la transformation de la société en S.A.S. à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juin 2023.

En conséquence, les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit :

Forme : S.A.S.

Dénomination : LA FONTAINE

Siège social : 6 Le Bois 44680 SAINTE PAZANNE.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural

Durée : 99 ans

Capital : 4 572 €

Cession d'actions : Agrément pour toute cession d'actions

Président : Monsieur HACHET Hubert demeurant « 6 Le Bois » 44680 SAINTE PAZANNE.

Pour avis, le Président

L23IJ20121

TÉL. : 02 40 47 00 28  
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

SCIEVVA  
SCI au capital de 150 €  
Siège social :  
LE CASTELLET 43 RUE DES TROIS  
PONTS 13010 Marseille  
489 997 106 RCS de Marseille  
L'AGE du 03/11/2023 a décidé de transférer le siège social 149 Pierre Blanche 44521 Oudon, à compter du 03/11/2023.  
Objet social : acquisition de biens immobiliers sis 44 impasse davin 13015 Marseille, administration gestion dudit bien et autre bien  
Durée : expire le 03/05/2105  
Gérant: Monsieur LAUPIN Eddy sis 211 Rue de la Perraudière 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX et Monsieur MALOYER Victorien sis 5 Rue de la République 42450 SURY LE COMTAL  
Radiation au RCS de Marseille et réimmatriculation au RCS de Nantes  
L23IJ20142

**TRANSFORMATION**

L'AGE du 25.10.23 de la Société A.C.T.E.C., SARL au capital de 300 000 €, siège social 3 ZA de la Bossardière, 44430 LE LANDREAU, 423 297 951 RCS NANTES a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Richard MECHINEAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : JM ARS PARTENAIRES, SAS au capital de 500 000 euros ayant son siège social sis 5 Allée du Pâtis Forestier, 44115 HAUTE GOU-LAINE, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 444 303 705

L'AGE du 25.10.23 a pris acte de la désignation par la Société JM ARS PARTENAIRES de la désignation de M. Richard MECHINEAU demeurant 2 impasse de la Chenardière, 44115 en qualité de représentant permanent de la Société JM ARS PARTENAIRES dans ses fonctions de présidente.

L23IJ20165

**ENERGIES DES VAGUES ET RENOUVELABLES**

SAS au capital de 501 000 €  
Siège social : 144 rue Paul Bellamy  
44024 NANTES CEDEX 1  
RCS de NANTES n°825 102 105

L'AGE du 16/10/2023 a décidé à compter du 03/11/2023 d'augmenter le capital social de 81 000 € par apport en numéraire en le portant de 501 000 € à 582 000 €.

Article 6 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.  
Pour avis  
Alexandre Elefant

L23IJ20190

**HPC HULL PROTECTIVE COATING**

Société par actions simplifiée au capital de 5 000,00 euros  
Siège social : 19 rue Marcel Dassault  
PA de la Maisonneuve  
44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE  
840 640 916 RCS NANTES

Le 27-10-2023, M. Catalin FRANCU, demeurant Bld boulevard Georges Cosbuc n°60 A, bl. Colibri, 800378 GALATI (Roumanie) a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Georgetta-Cornelia FRANCU, démissionnaire. L'article 27 des statuts a été modifié

en conséquence et le nom de Mme Georgetta-Cornelia FRANCU a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Catalin FRANCU.

Pour avis, le Président  
L23IJ20191



**G2JAC INVEST**

Société par actions simplifiée au capital de 25.000 euros  
Siège social : 15 rue Bernard Palissy  
44600 SAINT-NAZAIRE  
908 545 908 RCS SAINT-NAZAIRE

**AVIS**

Aux termes d'une délibération du 06.11.2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négoce de matériaux et de matériel de construction et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Président  
L23IJ20195

**MTP AVOCAT**

EURL au capital de 1 000 €  
Siège social : 11 RUE LA FAYETTE  
44000 NANTES  
RCS de NANTES n°949 814 024

En date du 06/10/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 34 bis, boulevard Guist'haud, 44000 NANTES à compter du 06/10/2023.

Pour avis  
Magali Tocco-Perin  
L23IJ20203



BP INNOV NANTES  
SAS au capital de 1.000 €, siège : 9 rue Jean Mermoz, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, RCS NANTES 819 501 784

**AVIS DE MODIFICATION**

Selon décisions collectives unanimes en date du 03/07/23, les associés ont :

- 1) pris acte de la démission de M. Anthony PENNEAU des fonctions de Président et désigné en qualité de Président : BP INVEST, SARL, capital de 360 €, siège social : 8 avenue du Pin, 49070 BEAUCOUZE, RCS ANGERS 819 732 728
- 2) pris acte de la démission de M. Mehdi BECIS des fonctions de Directeur Général et décidé de ne pas procéder à son remplacement

Pour avis  
L23IJ20204



**RELECTURE CONTRÔLE CONFORMITÉ DE TOUS LES AVIS**

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de l'assemblée générale du 27 octobre 2023, la société **GAEC DES LILAS** société civile au capital de 96 042,88 Euros, siège social : La Sicaudais La Petite Sicaudais Arthon-en-Retz 44320 CHAUMES-EN-RETZ - RCS SAINT-NAZAIRE n° 329 556 922.

Il a été décidé de transformer le GAEC en SCAE DE LA PETITE SICAUDAIS à compter du 31 octobre 2023. La nouvelle adresse du siège social est 27 Chemin de la Vignerie Arthon-en-Retz 44320 CHAUMES-EN-RETZ. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Madame BESSEAU Josiane reste gérante.

Pour avis  
L23IJ20212



FGSE FORMATION  
SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 21 rue du Lavau  
44860 PONT SAINT MARTIN  
833 971 880 RCS NANTES

**AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE**

En date du 31/10/2023, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nantes. Pour avis.

L23IJ20239



C3 INVEST  
SARL au capital de 9 000 €  
Siège social: 42 bis rue Henri Delahaye  
44120 VERTOU  
803 521 525 RCS NANTES

En date du 31/10/2023, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nantes. Pour avis.

L23IJ20248

**In Extenso**

Experts-Comptables

**ANCENIS**  
540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

LANDAIS LOGISTIC  
SARL à Associé Unique au capital de 400 000 Euros  
Transformée en SAS à Associé Unique  
Siège social : Lieu-dit Le Château Rouge  
44522 MESANGER  
352 380 117 RCS NANTES

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 23/10/2023, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination, l'objet social, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent

inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 400 000 Euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Guylain LANDAIS.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Présidente : La société ALTHO, SAS au capital de 800 000 Euros, dont le siège social est situé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 503 368 466.

Directeur Général : M. Guylain LANDAIS, demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51.

Directeur Général : La société GSTAL, SARL à Associé Unique au capital de 3 600 000 Euros, dont le siège social est situé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 839 979 739.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Sous forme pluripersonnelle, la cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.

Pour avis, le Président,  
L23IJ20285



**FONTENEAU – DERAME – MARCHAND**  
Société d'Avocats  
27 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

Société CMH  
SARL au capital de 3 336 480 €  
Siège social : 10 rue de la Souchais 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU  
834 253 460 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2023, il a été décidé :

- \* d'étendre l'objet social pour adopter celui suivant : « La prise de tous intérêts et participations directes et indirectes par tous moyens, l'achat, la souscription, la gestion de tous droits sociaux, actions, obligations dans toutes affaires ou entreprises ; La fourniture, à titre accessoire, de garantie à ses associés ; La conservation, l'administration, la disposition ainsi que l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement ; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social, avec ou sans garantie » et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts.
- \* de transformer la société en Société Civile Particulière et d'adopter les nouveaux statuts à compter du 31 octobre 2023.

La dénomination, le siège social, la durée de la société, et la date de clôture de son exercice social ne sont pas modifiés, l'objet social étant celui-ci-dessus indiqué ; le capital de 3 336 480 € est divisé en 333 648 parts sociales, entièrement libérées.

Les mandats de Madame Madeleine MASSON et de Monsieur Claude MASSON, cogérants de la société sous son ancienne forme ont pris fin à compter du 31 octobre 2023 et Madame Madeleine MASSON et Monsieur Claude MASSON, demeurant ensemble à ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310) 10 rue de la Souchais, ont été désignés en qualité de cogérants de la Société Civile Particulière pour une durée indéterminée à compter du 31 octobre 2023.

Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ20287

**ABONNEZ-VOUS!**  
Version numérique  
1 an : 39 €



# In Extenso

Experts-Comptables

## ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

TRANSPORTS LANDAIS JEAN-LUC ET  
FILS

SAS à Associé Unique  
au capital de 350 000 Euros  
Siège social : Lieu-dit Le Château Rouge  
44522 MESANGER  
353 440 837 RCS NANTES

## CHANGEMENT DE PRESIDENT NOMINATION DE DEUX DIRECTEURS GENERAUX

Aux termes des décisions en date du 23 octobre 2023, l'Associée Unique a nommé à compter du 23/10/2023, pour une durée indéterminée :

- En qualité de Présidente de la société en remplacement de Monsieur Guylain LANDAIS, Président démissionnaire :

la société ALTHO, SAS au capital de 800 000,00 Euros, dont le siège social est à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 503 368 466

- En qualité de Directeurs Généraux :  
Monsieur Guylain LANDAIS, demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51,

La société GSTAL, SARL à Associé Unique au capital de 3 600 000,00 Euros, dont le siège social est à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 86 boulevard Bineau Le 2 Rouvray Appartement 51, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 839 979 739.

POUR AVIS  
La Présidente

L23IJ20290



## PORNICHER

1 Avenue du Gulf Stream  
44 380 PORNICHER

MCM ATLANTIQUE  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
13, Allée Madeleine Massonneau  
44600 ST NAZAIRE  
913 371 928 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 6 novembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Richard CORBILLE de ses fonctions de gérant à compter du 6 novembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Richard CORBILLE a été supprimée.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ20292

**FUNGBALL SAS** au capital de 2.000 €  
Siège social : 10 rue des Prés Garniers  
44350 Guérande 911 834 018 RCS SAINT-NAZAIRE. Suivant décisions des associés en date du 23 mai 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 57 rue Traversière - 37000 Tours. Président : Mr Jean MATIAS demeurant 57 rue Traversière - 37000 Tours. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée au RCS de Saint-Nazaire et immatriculée au RCS de Tours.

L23IJ20327

## SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

## POP PAYE

Société A Responsabilité Limitée  
au capital de 3.000 euros  
Siège social : 88 rue du Jaunais  
44400 REZE

Ancienne adresse :  
7 rue Charles Perrault - 44400 REZE  
483 275 780 RCS NANTES

## AVIS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2023, il résulte que le siège social a été transféré de 7 rue Charles Perrault - 44400 REZE à 88 rue du Jaunais - 44400 REZE, à compter du 2 novembre 2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ20335

## DISSOLUTIONS



**BLM CONSEILS, SAS** en liquidation au capital de 1 000 €, Siège social : 5, rue Le Nôtre, 44000 NANTES, 901 064 568 RCS NANTES. Aux termes de décisions du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Maxime BAK, demeurant 5, rue de Vienne à NANTES (44000), associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ19906



3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

L.G.P.A.  
SARL  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 88 impasse de la Fontaine  
- ANETZ -  
44150 VAIR-SUR-LOIRE  
849 829 965 RCS NANTES

Par décision du 8/11/23 la société SPAV, SARL au capital de 10 000€, dont le siège social est 3 RUE DES POTIERS 44330 VALLET, immatriculée 514 916 691 RCS NANTES a, en sa qualité d'associée unique de la société L.G.P.A., décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société L.G.P.A. peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis  
La Gérance

L23IJ19986

## J.L.A.M.

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 73 632,88 euros

Siège social :  
SAINT HILAIRE DE CHALEONS 44680  
Lieu-dit « Maison Bertin »  
Siège de liquidation : 46 La Thibaudière  
44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS  
350 730 156 RCS SAINT NAZAIRE

## AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean DUPONT, demeurant 46 La Thibaudière 44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 46 La Thibaudière 44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ19996

## CAPEB SOLUTIONS Service Droit des Sociétés 4 rue de l'Aéronautique 44340 BOUGUENAIS

**EURL ECOTHERMIE** Société à responsabilité limitée Au capital de 3°000 euros  
Siège social et de liquidation : 60 Rue Saint-Georges 44110 CHATEAUBRIANT 517 554 192 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry HERVE, demeurant 60 Rue Saint-Georges, 44110 CHATEAUBRIANT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus, tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et plus généralement pour réaliser toutes les opérations utiles à la liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 60 Rue Saint-Georges, 44110 CHATEAUBRIANT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateur

L23IJ20008

# In Extenso

Experts-Comptables

**ANCENIS**  
540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154  
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

**HELICOB**  
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique en Liquidation  
au capital de 14 000,00 Euros  
Siège social et de liquidation : 1 rue des Blunières 44850 MOUZEIL  
798 289 013 RCS NANTES

## AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions en date du 31 octobre 2023, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Marie-Béatrice ROUSSEAU demeurant à MOUZEIL (44850) 1 rue des

Blunières, Associée Unique, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à MOUZEIL (44850) 1 rue des Blunières. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ20042

# In Extenso

Experts-Comptables

## HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINÉ

**PLATRIERIE DU VIGNOBLE**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros  
Siège social : 30 boulevard Bernard Verlynde - 44690 LA HAIE FOUASSIERE  
Siège de liquidation :  
30 boulevard Bernard Verlynde  
44690 LA HAIE FOUASSIERE  
842 428 187 RCS NANTES

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Yves DUPE, demeurant 30 boulevard Bernard Verlynde - 44690 LA HAIE FOUASSIERE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 30 boulevard Bernard Verlynde - 44690 LA HAIE FOUASSIERE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ20049

## PAQUEREAU

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 20 000 euros  
Siège social : 4 rue de Rennes  
44590 DERVAL  
Siège de liquidation : 4 rue de Rennes  
44590 DERVAL  
812 624 112 RCS NANTES

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Florian PAQUEREAU, demeurant 4 rue de Rennes - 44590 DERVAL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de Rennes - 44590 DERVAL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ20059



JNJ IMMOBILIER SCI au capital de 300 euros Siège social : 7 rue Lafayette, 44000 NANTES 813 872 942 RCS NANTES

Suivant AGE du 30/09/2023 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2023 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas PEYTAVIN demeurant 7 rue Henri Brunellière, 44000 NANTES a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal RCS NANTES. Pour avis, le liquidateur L23IJ20074

#### TOM MAT

Société en nom collectif en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1 Place du Marchix  
44210 PORNIC  
Siège de liquidation : 46 Avenue d'Orient  
56340 CARNAC  
825 016 082 RCS SAINT-NAZAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre-Yves ROPERT, demeurant 46 Avenue d'Orient 56340 CARNAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 46 Avenue d'Orient 56340 CARNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

L23IJ20153

Oratio avocats  
5 rue Albert Londres - 44300 NANTES  
SCI RYPWE  
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 150 000 €

Siège social et de liquidation : 42 route de Saint Joseph - 44300 NANTES  
444 488 720 RCS NANTES

Par décision du 29/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

René PETIT, demeurant 42 route de Saint Joseph - 44300 NANTES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 42 route de Saint Joseph - 44300 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de NANTES, en annexe au RCS

L23IJ20184



### SELARL LE GLOAHEC

SELARL en liquidation  
au capital de 1.500 euros  
Siège social/siège liquidation :  
147, rue des Déportés  
44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE  
493 221 717 R.C.S. NANTES

### AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31/10/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Hervé LE GLOAHEC, demeurant Chemin des Landes de la Carillière 44240 SUCE-SUR-ERDRE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 147, rue des Déportés 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS de NANTES

L23IJ20254



### LESTAD

Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital de 16 007,15 euros  
Siège social : 52 rue du Temple  
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC  
Siège de liquidation : 52 rue du Temple  
44360 ST-ETIENNE DE MONTLUC  
341 972 032 RCS NANTES

### AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain SAULNIER, demeurant 52, rue du Temple 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 52 rue du Temple 44360 ST-ETIENNE DE MONTLUC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ20301

**GARAGE RENNES-LONGCHAMP**, SARL en liquidation au capital de 15 245€, Siège social : 116 boulevard Robert Schuman - 44300 NANTES, Siège de liquidation : 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES, 334 201 720 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Alain CHENEAU, demeurant 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liqui-

datation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ20302



Rue de Québec  
49300 CHOLET

CABRITA Bâtiment et Energie  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 223 avenue des Alliés  
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON  
Siège de liquidation : 223 avenue des Alliés

44150 ANCENIS-SAINT-GEREON  
832 140 362 RCS NANTES  
Aux termes d'une décision en date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry CABRITA, demeurant 7 Allée des Ifs, Beaupréau, 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 223 Avenue des Alliés, 44150 ANCENIS SAINT GEREON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NANTES en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ20339

### SARECO NANTES

Cabinet d'Expertise comptable  
2 allée des Vieux Tilleuls  
44301 NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01/10/2023 de la SCI MEDSPORT, Société civile immobilière au capital de 90 000 €, Siège social 2 rue du Maréchal Foch 44470 CARQUEFOU, SIREN 383 448 719 RCS NANTES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Fabrice BRYAND, demeurant 4 rue Saint Exupéry - 44470 CARQUEFOU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé rue Saint Exupéry - 44470 CARQUEFOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L23IJ20344

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

## CLÔTURES



### SECRET'NAT SERVICES

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social et de liquidation :  
1 Bis Place Emile Babin, La Bénate  
44650 CORCOUE SUR LOGNE  
817 505 068 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023 au siège social, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie BOURDIN, demeurant 1 Bis Place Emile Babin, La Bénate 44650 CORCOUE SUR LOGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ19951

### FINANCIERE PAUVERT

Société par actions simplifiée en liquidation  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : Zone Industrielle du Bignon  
44110 ERBRAY  
Siège de liquidation : 1 lieu-dit Les Friches  
53800 CONGRIER  
434 327 540 RCS NANTES

### AVIS DE CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes de décisions électroniques privées en date du 30 septembre 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mickaël PAUVERT, demeurant 1 lieu-dit Les Friches 53800 CONGRIER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ19954



### PORNICHER

1 Avenue du Gulf Stream  
44 380 PORNICHER

#### JB INVEST

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 53, Boulevard Jean Monnet  
44400 REZE  
Siège de liquidation : 53, Boulevard Jean Monnet  
44400 REZE  
902 568 617 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023 au 53, Boulevard Jean Monnet - 44400 REZE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jérémie BARDOU, demeurant 53, Boulevard Jean Monnet - 44400 REZE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ20071



fonctionne  
en régie  
publicitaire  
sur toute  
la France

## TOM MAT

Société en nom collectif en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1 Place du Marchix  
44210 ROPIC  
Siège de liquidation : 46 Avenue d'Orient  
56340 CARNAC  
825 016 082 RCS SAINT-NAZAIRE

## LIQUIDATION

L'AG réunie le 31/10/23 au 46 Avenue d'Orient 56340 CARNAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre-Yves ROPERT, demeurant 46 Avenue d'Orient 56340 CARNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis - Le Liquidateur

L23IJ20154

Oratio avocats  
5 rue Albert Londres - 44300 NANTES  
SCI RYPWE  
Société civile immobilière en liquidation au capital de 150 000 euros  
Siège social et de liquidation : 42 route de Saint Joseph - 44300 NANTES  
444 488 720 RCS NANTES  
AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION  
Par décision du 30/09/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé René PETIT, demeurant 42 route de Saint Joseph - 44300 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ20198

**GARAGE RENNES-LONGCHAMP**  
SARL en liquidation au capital de 15 245 €, Siège social : 116 boulevard Robert Schuman - 44300 NANTES, Siège de liquidation : 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES, 334 201 720 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2023 au 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Alain CHENEAU, demeurant 3 rue de la Calvinière - 44300 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ20303

## CONVOICATIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

CHLOROPHYLLE COOP-BIO  
Société coopérative de consommation à forme anonyme et capital variable  
Au capital minimum de 19 000 euros  
Siège social : 34 Rue des Plantes  
44800 ST HERBLAIN  
332 757 582 RCS NANTES

## AVIS DE CONVOICATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 27/11/2023, à 18h30, au 12, Rue Ada Lovelace, 44400 REZE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Fixation de la quantité de marchandises que doit acheter annuellement chaque administrateur,
- Fixation du nombre d'actions à souscrire pour tout nouvel associé,
- Fixation du montant annuel de la rémunération à allouer aux membres du Conseil d'Administration,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

En aucun cas, il ne pourra être retourné à la société à la fois une formule de procuration et une formule de vote par correspondance.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent se procurer un document unique de vote par correspondance ou par procuration au siège social, ainsi qu'aux magasins 20, Rue d'Eugénie Cotton à NANTES (44300), 18 Rue Ordronneau à REZE (44400), 147 Rue des Sorinières à REZE (44400), 5 Rue de l'Atlantique à BASSE GOULAIN (44115), 13 Rue Denis Papin à STE LUCE SUR LOIRE (44980) et 279 Boulevard Marcel Paul à SAINT HERBLAIN (44800).

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Claude BRANDI

L23IJ20338

## LOCATIONS GERANCES



## RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLISSON du 26 novembre 2022, Monsieur Alain VEGA et Madame Noëlle PAPILLON demeurant ensemble à GETIGNE (44190) 5 Bis Chemin de la Promenade, propriétaire du fonds de commerce ci-après,

Et la Société dénommée VEGA VETEMENTS, Société par actions simplifiée au capital de 7500,00 €, dont le siège est à CLISSON (44190), 20 RUE DES HALLES, identifiée au SIREN sous le numéro 441561727 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES CEDEX 2

Ont décidé de procéder au renouvellement du contrat de location-gérance conclu le 25/03/2002 (avec effet rétroactif au 01/02/2002) et renouvelé le 24/04/2014 (avec effet rétroactif au 01/01/2014) sur le fonds de commerce de vente de vêtements, chaussures, maroquinerie et accessoires situé et exploité à CLISSON (Loire-Atlantique), 20 rue des Halles, portant l'enseigne « METROPOLE NSLT » et pour lequel Madame Noëlle VEGA est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES, sous le n° 901

899 989, en qualité de propriétaire non exploitant et identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le n° Siret 90189998900015

Ce renouvellement est consenti pour une durée de NEUF (9) ANS à compter du 01/02/2023 pour se terminer le 31/01/2032.

La location-gérance se terminera de plein droit par la seule arrivée du terme dès lors qu'il est exclu toute tacite reconduction.

Pour avis

L23IJ20332

## FONDS DE COMMERCE



Office Notarial  
de Mes Olivier FRISON et  
Jean-Charles VEYRAC

Notaires Associés  
1 Moulin De La Chaussée BP 35  
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire associé à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310), 1 Le Moulin de la Chaussée, le 31 Octobre 2023, a été cédé par :

La Société dénommée AGENCE IMMOBILIERE DU LAC, société à responsabilité limitée, au capital de 7.700,00 euros, dont le siège est à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310) 3 rue Louis Cormerais, identifiée au SIREN sous le numéro 432338457 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A :  
La Société dénommée SQUARE HABITAT ATLANTIQUE VENDEE, société par actions simplifiée, au capital de 4.000.000,00 euros, dont le siège est à NANTES (44300) 140 route de Paris Campus par CA, identifiée au SIREN sous le numéro 384121299 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Un fonds de commerce de transaction vente sis et exploité à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310) au 1b et au 3 rue Louis Cormerais, connu sous le nom commercial AGENCE DU LAC ADL IMMOBILIER.

Moyennant le prix principal de CENT QUARANTE-CINQ MILLE DEUX CENT TRENTE-NEUF EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES (145 239,99 EUR), s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour 125.849,99 euros et aux éléments corporels pour 19.390,00 euros.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds à compter de la signature et en la jouissance à partir du même jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310) où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L23IJ19890

Office Notarial Océanis

SELAR OCEANIS  
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)  
rond-point Océanis  
50 bd de l'Université

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Isabelle BARRE, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OCEANIS NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique), Rond-Point Océanis, 50 boulevard de l'Université, le 30 octobre 2023, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée ASG LE BÔL, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 11 Avenue Georges Clémenceau, identifiée au SIREN sous le numéro 893614909 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A :

La Société dénommée VIGNE ET FOURCHETTE, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 11 avenue Georges Clémenceau, identifiée au SIREN sous le numéro 980778088 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Le fonds de commerce de PREPARATION ET VENTE SUR PLACE OU A EMPORTER DE SALADES DE TYPE POKE BOWL, D'HAMBURGER ET DE BOISSONS OU AUTRES PRODUITS DE RESTAURATION DE TYPE RAPIDE OU S'Y RAPPORTANT sis à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500), 11 avenue Georges Clémenceau, connu sous le nom «LE BÔL», pour lequel le Cédant est immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 893614909 et à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, sous le numéro SIRET 893614909 00016, code NAF « 56.10C Restauration de type rapide ».

Propriété jouissance : 1er novembre 2023

PRIX : QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE EUROS (97 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.  
Me BARRE

L23IJ20004



Me Pierre-Marie ARCADE  
Notaire au sein de la SAS  
«OFFICE NICOLAS, notaires associés»  
titulaire d'un Office Notarial au  
Pont-du-Cens, près de NANTES,  
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)  
25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Me ARCADE, Notaire à ORVAULT, le 02/11/2023, en cours d'enregistrement, Mme Thuy Diem NGUYEN, demeurant à LES SORINIERES (44840) 24 rue de la Fillaudière,

A cédé à M. Moussa ALIOUCHE, demeurant à ST-HERBLAIN (44800) 45 avenue de la Baraudière,

Un fonds de commerce de COIFFURE exploité à NANTES (44000) 81 rue Paul Bellamy, lui appartenant, connu sous le nom CARPE DIEM Coiffure, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 482957685.

Prix : 19500 € - Jouissance : 02/11/2023.

Oppositions reçues à la société OFFICE NICOLAS, Notaires Associés, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, le notaire

L23IJ20032



## ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES



**Maïlys LE CARDINAL**  
Notaire

**Étude de Maître Roland GUILLO**  
21 rue de la Gare  
44320 SAINT PERE EN RETZ

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Maïlys LE CARDINAL, Notaire à SAINT PERE EN RETZ (Loire-Atlantique), le 6 novembre 2023, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée MALCHERE, dont le siège est à SAINT-PERE-EN-REZT (44320) Rue du Grand Fay Camping du Grand Fay, identifiée au SIREN sous le numéro 487710394 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A La Société dénommée SARL GRAND FAY, dont le siège est à LA PLAINE-SUR-MER (44770) 10 rue de la Lucette, identifiée au SIREN sous le numéro 904042421 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CAMPING sis à SAINT PERE EN RETZ (44320), Rue du Grand Fay, connu sous le nom commercial CAMPING DU GRAND FAY.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 580 000,00 EUR, s'appliquant aux éléments corporels pour 80 000 € et aux éléments incorporels pour 500 000 €.

Date d'entrée en jouissance le 6 novembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L23IJ20095



**SAS 45 SUFFREN**  
Thierry AIMEDIEU - Thomas DESTRE  
Cédric PAPAZIAN - Tiphaine ESTAGER  
Delphine DEMIRDIJAN-PETIT  
45 Rue Saint-Suffren  
13006 MARSEILLE

## CESSION D'ORGANISATION COMMERCIAL

Suivant acte reçu par Maître Cédric PAPAZIAN, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée 'SAS 45 SUFFREN', titulaire d'un Office Notarial à MARSEILLE, 45, rue Saint Suffren, le 3 novembre 2023, a été cédé l'organisation commerciale générant la clientèle et dont la désignation suit et tous les droits de propriété du contrat I@D France. ENTRE Monsieur Fabrice Jacques Christian DUVIVIER, Conseiller immobilier, demeurant à VUE (44640) 6 Bis Route de Paimboeuf. Né à BRUNOY (91800) le 8 août 1976. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Immatriculé au registre spécial des agents commerciaux de NANTES sous le numéro 510 325 848 ET Monsieur Franck Robert Maurice MATHIEU, commercial, demeurant à MARSEILLE (13013) 57 rue Niels Bohr Rés La Closerie - Bt A. Né à MARSEILLE (13012) le 25 février 1985. Divorcé de Madame Marjorie Claudine de LUCA suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de MARSEILLE (13006) le 18 juin 2020, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Immatriculé au registre spécial des agents commerciaux de MARSEILLE sous le numéro 824 328 215 La présente cession a pour objet l'acquisition par Monsieur Franck MATHIEU de franchises indépendantes de l'immobilier qui constituaient la clientèle de Monsieur Fabrice DUVIVIER sis 6 Bis Route de Paimboeuf, 44640 VUE dans le cadre de l'exercice d'une activité professionnelle dans l'immobilier en marketing de réseau. Et les droits de propriété du contrat I@D France. Telle que cette clientèle existe avec tout ce qui en dépend et fait partie, et notamment les dossiers, codes d'accès éventuels, fiches, répertoires, documents divers, contrats, créances, et plus généralement tout ce qui sert à son exploitation sans exception ni réserve. La cession est

consentie et acceptée moyennant le prix principal de SEPT MILLE TROIS CENTS EUROS (7 300,00 EUR). Prise de possession à compter du jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège du fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au siège de la SAS 45 SUFFREN, 45 rue Saint Suffren 13006 MARSEILLE Pour insertion Le notaire.

L23IJ20183



**NOTAIRES LOIRE OCEAN**  
Route de Saint-Michel  
Le Campus, 44210 PORNIC

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 20/10/2023 par Me DUVERT Frédéric, notaire à PORNIC (44210) - Route de St Michel, enregistré au SIE SAINT NAZAIRE, le 30/10/2023, dossier : 2023 00073357, bordereau : 4404P04 2023 N 01544, UNE BOUTEILLE A LA MERE, SASU au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 4 RUE DU TRAITÉ DE PARIS, 44210 PORNIC, immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n°898 352 364, a cédé à WINE PORNIC, SAS au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 4 RUE DU TRAITÉ DE PARIS, 44210 PORNIC, immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n°979 924 024, un fonds de commerce : négoce et distribution de vins, spiritueux et boissons de toutes sortes, vente de tous produits accessoires liés à ces activités, comprenant : les éléments incorporels et le stock de marchandises, exploité sis 4 rue du Traité de Paris, 44210 PORNIC, moyennant le prix de 60 000 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 32096 €

- au matériel pour 27904 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/10/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me DUVERT Frédéric, notaire à PORNIC (44210) - Route de Saint Michel, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Le Notaire

L23IJ20187

## In Extenso

Experts-Comptables

**HAUTE-GOULAINE**

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINE

**HAUSSER**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 17 bis rue de l'Enclose  
44860 PONT ST MARTIN  
980 854 038 RCS NANTES

## ACQUISITION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'une acte SSP en date à Haute Goulaine du 3 novembre 2023 enregistré au Service des Impôts de SAINT NAZAIRE le 7 novembre 2023 dossier 2023 00074543, référence 4404P04 2023 A 01748 la société PLATRERIE DU VIGNOBLE SARLU au capital de 5 000 euros dont le siège social est 30 boulevard Bernard Verlynde 44690 LA HAIE FOUASSIERE immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 842 428 187 représentée par Jean-Yves DUPE a cédé à La Société HAUSSER SARLU au capital de 5 000 euros dont le siège social est 17 bis rue de l'Enclose 44860, immatriculée au RCS de PONT SAINT MARTIN sous le numéro 980 854 038 représentée par Quentin HAUSSER un fonds de commerce de « Plâtrerie, plaquisterie et fumeristerie » sis et exploité 30 boulevard Bernard Verlynde 44690 LA HAIE FOUASSIERE moyennant

le prix de quatre-vingt-cinq mille (85 000) euros s'appliquant aux éléments incorporels du fonds pour 45 675 € et aux éléments corporels pour 39 325 € L'entrée en jouissance a été fixée au 3 novembre 2023 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour toutes correspondances au cabinet SCP BLIN - PAVAGEAU LABBE 1 rue Victor Hugo Immeuble l'Agora 44400 REZE ou Maître MARIONNEAU Guillaume, agissant en qualité de séquestre a élu domicile

Pour avis

L23IJ20200



Aux termes d'un acte ssp signé par procédé électronique le 30 octobre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement SAINT-NAZAIRE 1, le 6 novembre 2023, sous la mention Dossier 2023 00074331, Réf 4404P04 2023 A 01733, la société **GONZJU**, SARL au capital de 113 000 € ayant son siège social à PORNICHET (44380) 28 boulevard de la République, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 510 783 285, a cédé son fonds de commerce de « restauration de type traditionnel et restauration rapide à consommer sur place et accessoirement à emporter » sis à PORNICHET (44380) 28 boulevard de la République, exploité sous l'enseigne et le nom commercial « L'ARDOISE », à la société MAJOIE, SARL à associé unique au capital de 25 000 € ayant son siège social à PORNICHET (44380) 28 boulevard de la République, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 980 372 676, moyennant le prix global de 300 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 285 300 € et aux éléments corporels pour 14 700 €. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance intervenant le 30 octobre 2023. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au cabinet BRETILIM FORTUNY, 19 allée Madeleine Massonneau 44600 ST NAZAIRE, où domicile a été élu à cet effet par les parties.

L23IJ20289



## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/10/2023 par Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) - 7 avenue Olivier de Clisson, enregistré au SIE NANTES, le 08/11/2023, dossier : 130553, bordereau : 2023N3783, BRIKIKOUR, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 14 RUE DES REMOULEURS, 44190 CLISSON, immatriculé au RCS de NANTES sous le n°810 800 557, a cédé à QUATRE ETOILES, SARL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 14 RUE DES REMOULEURS, 44190 CLISSON, moyennant le prix de 80 000 euros, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 59 000 euros

- au matériel pour 21 000 euros

La date d'entrée en jouissance est fixée au 30/10/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me DEVOS Christian, notaire à CLISSON (44190) - 7 avenue Olivier de Clisson, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

Me DEVOS

L23IJ20326

## REGIMES MATRIMONIAUX



Etude de Maîtres Anne GUEDE et Anne MOAT-POTET  
Notaires associées à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire Atlantique)  
11 rue de Choizeau.

## REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne GUEDE, Notaire associée de la Société « Anne GUEDE, Anne MOATPOTET, Notaires, associées d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office Notarial » à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire Atlantique), 11 rue de Choizeau, CRPCEN 44106, le 26 octobre 2023.

**Monsieur Roland Jean Félix Fernand MENET**, retraité, et **Madame Christiane LOCHOU**, retraitée, demeurant ensemble à FAY-DE-BRETAGNE (44130) 8 impasse des Camélias. Monsieur est né à VIGNEUX-DE-BRETAGNE (44360) le 14 septembre 1947, Madame est née à BERRIEN (29690) le 7 août 1950. Mariés à la mairie de VIGNEUX-DE-BRETAGNE (44360) le 5 octobre 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont procédé à l'adoption du régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ19963



OFFICE NOTARIAL

**Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER**

Notaires Associés  
2 rue d'Ancenis

44390 NORT-SUR-ERDRE

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Joël PENET Notaire à 2, rue d'Ancenis, le 30 octobre 2023, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL, à la requête de :

**Monsieur Joël Jacques Bernard Albert LANRIVAIN** et **Madame Régine Marie-Line BIRAUD**, demeurant ensemble à PETIT MARS (44390), 105, chemin des Mottais,

Nés savoir :

- Monsieur LANRIVAIN à NANTES (44000) le 3 août 1951,

- Madame BIRAUD à LE CELLIER (44850) le 13 février 1956.

Mariés à NANTES (44000) le 21 février 1975.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Joël PENET, notaire à NORT SUR ERDRE (44390) 2, rue d'Ancenis.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

L23IJ19994



**SELARL François BAZIN  
et Pierre AUDOUIN**  
Notaires associés  
40 rue du Vignoble  
SAINT JULIEN DE CONCELLES

## AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Me François BAZIN notaire associé à SAINT JULIEN DE CONCELLES (44450), le 4 novembre 2023

Monsieur Frédéric Jean Pierre BAFONIN et Madame Brigitte Julia Léone BODIN, demeurant ensemble à DIVATTE SUR LOIRE (44450) 16 rue des Jarrys,

Mariés à la mairie de SAINT NAZAIRE (44600), le 5 septembre 1981, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté pour l'avenir le régime de LA COMMUNAUTE UNIVERSELLE.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître François BAZIN, notaire à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44450) 40 rue du Vignoble.

Pour avis et mention.  
Me BAZIN, notaire.

L23IJ20034

Suivant acte reçu par Me Olivier CAPELLE, notaire à VERTOU (44), le 3 novembre 2023, Mr Monsieur Yves René Louis Marie Gérard Ignace **AUMON**, né à NANTES (44000) le 22 avril 1947, et Mme Colette Henriette Marie Mathilde **GALMARD**, née à EVREUX (27000) le 28 novembre 1947, demeurant à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 1, rue de l'Ouche Favier, mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant, suivant acte reçu par Me POSTEC, notaire à VERTOU (44120), le 6 juillet 1999, ont aménagé leur régime matrimonial en modifiant la composition de leur communauté. Les oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office notarial de Me Olivier CAPELLE où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ20060



Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CLISSON (Loire Atlantique), 7, Avenue Olivier de Clisson, bureau permanent à CUGAND (Vendée), 1 rue des Chaunières,

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christian DEVOS, notaire à CLISSON (44190), office notarial n°44029, le 24 octobre 2023,

Monsieur Bernard Léon Jean Marie VINET, Retraité, né à VALLET (44330) le 29 juin 1946 et Madame Raymonde Georgette Marie Madeleine GOISLOT, Retraitee, née à GETIGNE (44190) le 5 avril 1946, demeurant ensemble à GETIGNE (44190) 13 lieu-dit La Braudière,

Mariés à la mairie de GETIGNE (44190) le 12 avril 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi : mise en communauté des biens propres des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître DEVOS, no-

taire à CLISSON (44190), 7 avenue Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis.

L23IJ20205

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. Gérard Frédéric Franck BEURIER et Mme Virginie Isabelle Joëlle PALIERNE, demeurant à MACHECOUL-SAINT-MEME (44270) 9 rue du Capitaine Whitley, mariés à SAINT-HERBLAIN (44800), le 19 juin 1993, sans contrat, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts,

Ont adjoint à leur communauté une clause d'attribution intégrale des biens communs à l'époux survivant, suivant acte reçu par Me Pascal MOREAU, notaire associé à COUERON, 1 rue de la Salle, en date du 25 octobre 2023.

Election de domicile pour les oppositions : en l'étude de Me MOREAU sus-nommé.

L23IJ20218

## AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Luc FAID-HERBE, notaire à NANTES (44000), 2 Rue Voltaire, CRPCEN 44003, le 7 novembre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial et insertion d'une clause de préciput.

ENTRE :

Monsieur Serge Pierre Yves **POTIRON**, enseignant, et Madame Béatrix Marie Aline **HAUTIER**, Chef de projet, demeurant ensemble à NANTES (44000) 37 rue des Frères Amieux.

Monsieur est né à BLAIN (44130) le 21 septembre 1963,

Madame est née à NANTES (44000) le 6 octobre 1962.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 11 juin 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ20328



**NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS**  
20 avenue Jean de Neyman, BP 227  
44505 LA BAULE Cedex  
Tél : 02 40 11 25 25

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL LEGAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Notaires Presqu'île Associés, société titulaire d'un Office Notarial », dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 8 novembre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Alexandre Patrick **LEGAL** et Aurélie **DELANOUE**, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 36 rue de Kervabon.

M est né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 12 juin 1988

Mme est née à SAINT-NAZAIRE (44600) le 16 janvier 1989.

Mariés à la mairie de GUERANDE (44350) le 9 septembre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

APPORT DE BIEN PROPRE PAR MONSIEUR Alexandre Patrick LEGAL déclare apporter :

A GUERANDE (LOIRE-ATLANTIQUE) 44350, 36 Rue de Kervabon,

Section N° Lieudit Surface

ZN 213 36 RUE DE KERVABON 00 ha 09 a 62 ca

ZN 214 36 RUE DE KERVABON 00 ha 03 a 04 ca

Total surface : 00 ha 12 a 66 ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ20342

Suivant acte reçu par Maître Lucile HAUVILLE, Notaire Associé de la SELARL «AM Notaire Associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-HERBLAIN (44800) 123, route de Vannes, le 3/11/2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption pour l'avenir du régime de communauté universelle.

PAR :

Monsieur Thierry Auguste Bernard SA-LERNE, et Madame Danielle Gisèle Marie-Ange VERGNES demeurant ensemble à SAINT-HERBLAIN (44800) 17 rue Docteur Jean Rostand,

Monsieur est né à BERNAY (27300) le 5 mars 1957,

Madame est née à TOULOUSE (31000) le 7 août 1957.

Mariés à la mairie de LORIENT (56100) le 10 février 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

L23IJ20348

## RECTIFICATIFS



**one ace**  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

Rectificatif à l'annonce référencée L23IJ19781 parue dans l'INFORMATEUR JUDICIAIRE le 03/11/2023 relatif au lieu d'enregistrement auprès du SIE concernant la cession de fonds artisanal et de commerce de : vente, achat et réparation de tous véhicules automobiles, exploité sis route de Barbechat, zone artisanale la fidèle, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, moyennant le prix de 140 000 €, par FIDÈLE AUTOMOBILE, SARL au capital de 6 300 €, ayant son siège social Route de Barbechat, 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU, immatriculée au RCS sous le n°503 222 580, au profit de FIDAUTO, SAS au capital de 10 000 €, ayant son siège social Route de Barbechat, zone artisanale la fidèle, 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°977 745 199,

Merci de bien vouloir lire : «Aux termes d'un ASSP du 01/09/2023, enregistré au SIE NANTES 2» aux lieu et place de «SIE NANTES CDEX 1».

L23IJ19943

## ACM44

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23IJ18574 dans l'édition du 25/10/2023.

Il fallait lire : Par acte SSP du 20/10/2023 il a été constitué une SASU dénommée :ACM44

L23IJ20067

## ADDITIFS

Additif à l'annonce n°L23EJ49447 parue le 3/11/2023, la société O'VIGNES sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE.

L23IJ19948

Additif à l'annonce Réf L23IJ16616 parue dans l'Informateur Judiciaire le 22/09/2023 : il a été décidé de supprimer le sigle.

L23IJ20020

## AUTRES ANNONCES

### SCI DU GULFSTREAM

Société Civile Immobilière  
au capital de 1.500 euros  
Siège social : 13 rue Edmond Rostand  
44000 Nantes  
RCS Nantes 891 595 134  
« La Société »

### TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

La société REALITES ENTERTAINMENT, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €, dont le siège social sis au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 900 702 663, Associé Unique de la société SCI DU GULFSTREAM ci-dessus référencée, a par décision du 03 novembre 2023, prononcé la dissolution anticipée de la société par confusion de patrimoine et sans liquidation conformément aux dispositions de l'article 1844-5, al. 3 du Code civil.

Cette dissolution entraînera conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la transmission universelle de patrimoine de la société SCI DU GULFSTREAM au profit de la société REALITES ENTERTAINMENT sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou en cas d'oppositions, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nantes.

L23IJ19945



SARL titulaire d'offices notariaux  
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article  
1378-1 Code de procédure civile - Loi  
n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date  
du 2 février 2008,

Monsieur Jean-Claude Marcel  
GIVORD, en son vivant retraité, demeu-  
rant à NANTES (44100) 16 rue Chêneau.

Né à PARIS 14<sup>ÈME</sup> ARRONDISSE-  
MENT (75014), le 1<sup>er</sup> janvier 1941.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation  
fiscale.

Décédé à NANTES (44000) (FRANCE),  
le 7 septembre 2023.

**A consenti un legs universel.**

Consécutivement à son décès, ce  
testament a fait l'objet d'un dépôt aux  
termes du procès-verbal d'ouverture et  
de description de testament reçu par  
Maître Matthias RIO, Notaire au sein de la  
Société à Responsabilité Limitée dénom-  
mée « STRATÉIA Notaires », titulaire d'un  
office notarial, dont le siège est à NANTES  
(Loire Atlantique), 22 rue des Halles,  
exerçant en l'office 25-27 rue de Bel Air  
à NANTES, le 26 octobre 2023, duquel il  
résulte que le légataire remplit les condi-  
tions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé au-  
près du notaire chargé du règlement de la  
succession : Maître Eric FAUVEL, notaire  
à NANTES (44000) 22 rue des Halles, réfé-  
rence CRPCEN : 44001, dans le mois sui-  
vant la réception par le greffe du tribunal  
judiciaire de NANTES de l'expédition du  
procès-verbal d'ouverture du testament et  
copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera  
soumis à la procédure d'envoi en posses-  
sion.

L23IJ20000



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO

3 rue Victor Hugo 44400 REZE

## AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Nom du défunt : DESAUNETTES

Nom d'usage s'il y a lieu :

Prénom : Marguerite Louise Yvonne

Date et lieu de naissance : 5 mai 1932

LAMBERSART (59130)

Domicile : NANTES (44000)

Décès (lieu et date) : NANTES (44), le

14 juillet 2023

Date du testament : 13 juillet 2006

Date de dépôt : 28 septembre 2023

Date d'accusé réception dépôt du tes-  
tament

au greffe : 26 octobre 2023

Notaire chargé de la succession : Me

Arnaud HOUIS, 3 rue Victor Hugo BP

175

44404 REZE CEDEX - 02.40.32.45.00

La défunte a consenti un legs univer-  
sel.

Cet envoi en possession a lieu en l'ab-  
sence

de l'existence d'héritiers réservataires.

Maître Arnaud HOUIS

L23IJ20041

ATTESTATION DE PARUTION  
IMMÉDIATE

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date  
du 11 mai 2016, Madame Geneviève Marie  
Suzanne FENNETEAU (née à REZE (44),  
le 31 janvier 1944) retraitée, célibataire,  
demeurant à NANTES, 51 bd des Tribunes  
et résidente à l'EPHAD Notre Dame du  
Chêne à NANTES.

**A consenti un legs universel à trois  
personnes.**

Consécutivement à son décès, ce  
testament a fait l'objet d'un dépôt aux  
termes du PV d'ouverture et de descrip-  
tion de testament contenant le contrôle  
de la saisine du légataire universel reçu  
par Maître Déborah NACRY notaire au  
sein de la S.A.S. «OFFICE NICOLAS, No-  
taires associés» à ORVAULT (44) acte du  
12 septembre 2023, duquel il résulte que  
les légataires remplissent les conditions  
de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé au-  
près du notaire chargé du règlement de la  
succession : Maître Déborah NACRY,  
notaire à ORVAULT, référence CRPCEN :  
44028, dans le mois suivant la réception  
par le greffe du tribunal judiciaire de  
NANTES de la copie authentique du PV  
d'ouverture du testament et de la copie  
de ce testament, soit à compter du 24  
octobre 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera  
soumis à la procédure d'envoi en posses-  
sion.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ20141

EZ PRINT 3D  
SARL au capital de 5.000 euros  
Siège social : 14, rue Henri Becquerel,  
Parc d'Activité du Pont Béranger  
44680 Saint-Hilaire-de-Chaléons - 810 379  
180 RCS Saint Nazaire

## DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date  
du 06/11/2023, la Société FSH, SARL au  
capital de 528.000 euros ayant son siège  
social 6 Rue du Pré des Halles - 85300  
Challans, immatriculée 824 640 916 au  
RCS de La Roche-sur-Yon, a, en sa quali-  
té d'associé unique, décidé la dissolution  
anticipée, par confusion de patrimoine et  
sans liquidation, de la société EZ PRINT  
3D (810 379 180 RCS Saint-Nazaire).  
Conformément aux dispositions de l'ar-  
ticle 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de  
l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704  
du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite  
société peuvent faire opposition à la  
dissolution dans un délai de trente jours  
à compter de la publication du présent  
avis. A l'issue de ce délai, le patrimoine  
de la société EZ PRINT 3D sera transmis  
à la société FSH, associée unique, qui  
 reprendra tous ses droits et obligations.  
Les oppositions doivent être présentées  
devant le Tribunal de Commerce de Saint  
-Nazaire.

Pour avis

L23IJ20273



OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE  
1, Mail du Front Populaire  
CS 50307  
44203 NANTES Cedex 2

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe en date du  
06/08/2012, M. Jean-Claude Ignace  
Etienne UZENOT, décédé à NANTES  
(44000), le 14/07/2023, a consenti un  
legs universel.

A la suite du décès, ce testament a été  
dépôté au rang des minutes de Me Maxi-  
milien TRICHEREAU, Notaire associé de  
la SAS dénommée « Estuaire Notaires »,

titulaire d'un office notarial à la résidence  
de NANTES, 1 mail du Front Populaire,  
suivant procès-verbal d'ouverture et de  
description en date du 19/10/2023, com-  
plété aux termes de l'acte de notoriété  
reçu par Me TRICHEREAU le 08/11/2023,  
desquels il résulte que le légataire rem-  
pli les conditions de sa saisine. Une expédi-  
tion de chacun de ces actes est adressée  
au greffe du tribunal judiciaire de Nantes.

Toute opposition devra être formée par  
tout intéressé auprès du notaire chargé  
de la succession : Me Maximilien TRI-  
CHEREAU, notaire à NANTES (44200), 1  
mail du Front Populaire, CS 50307, 44203  
NANTES, dans le mois suivant la récep-  
tion par le greffe des actes susvisés.

L23IJ20341

## TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES EN COURS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 25 octobre 2023)

**SAS IZERS**, 10 rue du Congo, 44800  
Saint-Herblain, RCS Nantes 844 443  
663. Conseil pour les affaires et autres  
conseils de gestion. Le projet de réparti-  
tion prévu par l'article L 644-4 du code de  
Commerce a été déposé au greffe le 25  
octobre 2023. Les contestations sont re-  
cevables dans un délai d'un mois à comp-  
ter de la date de publication au Bodacc.  
4401JAL20230000001364

AUTRES JUGEMENTS

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Jugement du 30 octobre 2023)

**SAS e-Cobot**, 1 rue du Tertre, 44470  
Carquefou, RCS Nantes 819 577 230.  
Ingénierie, études techniques. Suivant  
jugement du 30 octobre 2023, le Tribunal  
a homologué l'accord de conciliation in-  
tervenu dans la société E-Cobot.  
4401JAL20230000001363

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 13 octobre 2023)

**SAS FRANCE CARGO HANDLING  
PROVINCE (I)**, 26-28 rue des Voyelles Bâ-  
timent 3520 tremblay en France, Cedex,  
95722 Roissy Charles de Gaulle, RCS  
Bobigny 841 373 731. Manutention non  
portuaire. Jugement du tribunal de com-  
merce de Bobigny en date du 13 octobre  
2023 arrête le plan de cession au profit  
de : la sas G3s Alyzia, ayant son siège 106  
Avenue de Tolosane 31520 Ramonville-  
Saint-Agne, immatriculée sous le numéro  
830608519 RCS Toulouse, représentée  
par M. Dider Montegut, Directeur général.  
4401JAL20230000001370

(Jugement du 16 octobre 2023)

**SAS FRANCE CARGO HANDLING  
PROVINCE (I)**, 26-28 rue des Voyelles Bâ-  
timent 3520 tremblay en France, Cedex,  
95722 Roissy Charles de Gaulle, RCS  
Bobigny 841 373 731. Manutention non  
portuaire. Jugement du tribunal de com-  
merce de Bobigny en date du 16 octobre  
2023 a prononcé la liquidation judiciaire,  
sous le numéro 2023j00032 désigne liqui-  
dateur Selarlu Bally M.J. 69 Rue d'Anjou  
93000 Bobigny.

4401JAL20230000001371

(Jugement du 18 octobre 2023)

**SARL HOLDING HB**, 18 rue de l'Abbé  
Fourage, 44190 Gorges, RCS Nantes 828  
146 688. Activités des sociétés holding.  
Jugement du tribunal de Commerce de  
La Roche-sur-Yon en date du 18/10/2023  
ouvrant une procédure de liquidation ju-  
diciaire simplifiée, fixant provisoirement  
la date de cessation des paiements au  
01/09/2023, désignant en qualité de liqui-

dateur Selarlu Humeau en la personne de  
Maître Thomas Humeau 118 Bd Aristide  
Briand 85000 La Roche sur Yon.  
4401JAL20230000001369

(Jugement du 31 octobre 2023)

**SAS KERIA**, 4 rue des Tropiques,  
38130 Echirolles, RCS Grenoble 324 904  
267. Commerce de détail d'autres équi-  
pements du foyer. Jugement du Tribunal  
de Commerce de Grenoble en date du  
31/10/2023 ouvrant la procédure de re-  
dressement judiciaire. Mandataire judi-  
ciaire : Maître Roumezi Christophe 9 bis  
rue de New York 38000 Grenoble, Selarlu  
Berthelot & Associés - Mandataires ju-  
diciaires prise en la personne de Me  
Masselon 16 rue Général Mangin 38100  
Grenoble, Administrateur judiciaire :  
Selarlu Ajp - administrateurs judiciaires  
partenaires représentée par Me sapin et  
Me Lapiere 10 rue d'Arménie Immeuble  
le Cornaline 38000 Grenoble mission :  
assister le débiteur dans tous les actes  
concernant la gestion La Selarlu Anasta,  
prise en la personne de Maître Marc Cha-  
pon 5 avenue Général de Gaulle 73000  
Chambéry mission : assister le débiteur  
dans tous les actes concernant la ges-  
tion. Date de cessation des paiements :  
20/10/2023.

4401JAL20230000001372

## TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 25 octobre 2023)

**SARL CARNET DE VOL (C.D.V.)**, 110  
avenue du Docteur Lefebvre, 06270 Ville-  
neuve-Loubet, RCS Grasse 348 040 619.  
Commerce de détail d'habillement en  
magasin spécialisé. Jugement du tribu-  
nal de commerce d'Antibes en date du 25  
Octobre 2023 prononçant la clôture de la  
procédure de liquidation judiciaire pour  
insuffisance d'actif.

4402JAL20230000000417

**SAS DISTRIBUTION CASINO  
FRANCE (D.C.F.)**, 1 cours Antoine Gui-  
chard, 42000 Saint-Étienne, RCS Saint-  
Étienne 428 268 023. Location de terrains  
et d'autres biens immobiliers. Le Tribunal  
de Commerce de Paris a prononcé en  
date du 25/10/2023 l'ouverture d'une pro-  
cédure de sauvegarde accélérée sous le  
numéro P202302889 et a désigné juge  
commissaire : M. Michel Teytuy, adminis-  
trateur : SCP d'ADMINISTRATEURS judi-  
ciaires Abitbol & russelet en la personne  
de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche  
75008 Paris, Selarlu Fbxx en la personne  
de Me Hélène Bourbonloux 176 avenue  
Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-  
Seine, Selarlu Thevenot Partners en la per-  
sonne de Me Aurélie Perdureau 42 rue de  
Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs :

de surveiller, mandataire judiciaire : SCP  
Btsq en la personne de Me Marc Sénéchal  
15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-  
sur-Seine, Selifa Mija en la personne de  
Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du  
Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex  
10, Selarlu Fides en la personne de Me Ber-  
nard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris.,  
25/10/2023.

4402JAL20230000000419



WWW.ANNONCELEGALE.  
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

**(Jugement du 31 octobre 2023)**

**SAS KERIA**, 4 rue des Tropiques, 38130 Echirrolles, RCS Grenoble 324 904 267. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 31/10/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : Maître Roumezi Christophe 9 bis rue de New York 38000 Grenoble, Selarl Berthelot & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me Masselon 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble, Administrateur judiciaire : Selarl Ajp - administrateurs judiciaires partenaires représentée par Me sapin et Me Lapiere 10 rue d'Arménie Immeuble le Cornaline 38000 Grenoble mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion La Selarl Anasta, prise en la personne de Maître Marc Chapon 5 avenue Général de Gaulle 73000 Chambéry mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 20/10/2023.

4402JAL20230000000418

**(Jugement du 02 novembre 2023)**

**SARL TW FRANCE RETAIL SARL**, 111 avenue Victor Hugo, Cedex 16, 75784 Paris, RCS Paris 500 621 263. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Paris, a prononcé, en date du 02/11/2023, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro P202303041, date de cessation des paiements 19/10/2023, et a désigné juge-commissaire M. Patrick Gautier, liquidateur SCP Btsq en la personne de Me Stéphane Gorias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selarl Asteren en la personne de Me Charles-Axel Chuine 55 rue de Lyon 75012 Paris, administrateur Selarl Ajs en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, Selarl Ascagne Aj en la personne de Me Julie Lavoit 25 bis rue Jasmin 75016 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 02/02/2024.

4402JAL20230000000421

**(Jugement du 03 novembre 2023)**

**SAS BRASSERIE ARTISANALE CONNECTEE DE KEMPER**, 16 rue Haute, 29000 Quimper, RCS Quimper 829 932 193. Fabrication de bière. Jugement du tribunal de commerce de Quimper prononçant en date du 03 Novembre 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2023, désignant administrateur Selarl Gautier et Associés, prise en la personne de maître Sophie Gautier 111, boulevard de Lattre de Tassigny - Cs.14235 - 35042 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la Selarl Ep & associés, prise en la personne de maître Pagani 62a Quai de l'Odé - 29000 Quimper.

4402JAL20230000000420

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES**

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES**

N° RG 23/04193 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MQN4

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **S.C.I. L-IMMO**, demeurant 38 ter rue des Coteaux - 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Activité : acquisition, construction et gestion de biens immobiliers.

N° RCS : 898269865 NANTES.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements :

15 Juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire

L23IJ20268

N° RG 23/04192 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MQN3

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **S.C.I. DEAMG JOBBIN - LE MOAL**, demeurant 95 La Taunierie - 44521 COUFFÉ.

Activité : acquisition et location de biens immobiliers.

N° RCS : 845346931 NANTES.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 30 Juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire.

L23IJ20269

N° RG 23/03522 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MON6

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **Monsieur David PIGOROT**, demeurant 318 route de Saint Joseph - 44300 NANTES

Activité : médecine générale

N° RCS : non inscrit.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Philippe DELAERE & associés en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercœur BP 92024 44020 NANTES cedex.

Date de la cessation des paiements : 20 juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire.

L23IJ20270

RG 23/03251 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MNOF

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de **Association GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**, demeurant La Prée Baron - BELLIGNE - 44370 LOIRAUXENCE.

Activité : restauration scolaire.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 10 juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ20271

N° RG 23/02925 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MLZE

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de **S.C.I. NANTES JPMAG**, demeurant 10 allée des Hauts de Bel Air - 44880 SAUTRON.

Activité : propriété et administration d'immeubles.

N° RCS : 451251060 NANTES.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SCP MJuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 27 avril 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ20272

N° RG 23/02726 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MLF

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire de **Monsieur Stéphane GUEHENNEUX**, demeurant Plaisance - 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC,

Activité : élevage et pension canine.

N° RCS : non inscrit.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

Juge-Commissaire : Madame GREMILLET.

Date de la cessation des paiements : 23 avril 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises

L23IJ20274

N° RG 23/02694 - N° Portalis DBYS-W -B7H-MLBT

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de **Madame Chloé CHARI**, demeurant Ecuries du Bas Rougeau - Le Bas Rougeau - 44520 ISSE.

Activité : élevage de chevaux.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Philippe DELAERE & associés en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercœur BP 92024 44020 NANTES cedex.

ate de la cessation des paiements : 12 septembre 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire

L23IJ20275

N° RG 22/04450 - N° Portalis DBYS-W -B7G-L3OI.

DATE : 07 Novembre 2023 Jugement

prononçant la clôture par extinction du passif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.I. ACT²**, demeurant 38 rue Jules Verne - 44700 ORVAULT,

Activité : Location de biens immobiliers.

N° RCS : 790686182 NANTES.

L23IJ20276

N° RG 22/02275 - N° Portalis DBYS-W -B7G-LUBQ

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Association AC-COMPAGNEMENT MIGRANTS INTEGRATION**, demeurant 103 rue du Corps de Garde - 44100 NANTES.

Activité : cours de français et instruction civile.

N° RCS : non inscrite. L23IJ20277

N° RG 22/01824 - N° Portalis DBYS-W -B7G-LSTU

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.E.L.A.R.L. CORMERAIS**, demeurant 5 route de la Baronnrière - 44330 MOUZILLON.

Activité : Commerce de produits pharmaceutiques

N° RCS : 523137040 NANTES.

L23IJ20278

N° RG 22/01821 - N° Portalis DBYS-W -B7G-LSTF

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Madame Fabienne RENAUDIE BURILLE** exerçant sous l'enseigne Auto-école CHANZY FORMATIONS, demeurant 204 rue du Général Buat 44000 NANTES.

N° RCS : non inscrite.

L23IJ20279

N° RG 19/04219 - N° Portalis DBYS-W -B7D-KHQA

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant la clôture par extinction du passif des opérations de la liquidation judiciaire de **Monsieur Julien BAUDOIN**, demeurant La Loire - 44520 MOISDON LA RIVIERE

N° RCS : non inscrit.

L23IJ20280

N° RG 17/05880 - N° Portalis DBYS-W -B7B-JE7P

DATE : 07 Novembre 2023

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.I. BREKA**, demeurant 10 rue des entrepreneurs - 44120 VERTOU.

Activité : Acquisition, administration et exploitation d'immeubles

N° RCS : 504920638 NANTES.

L23IJ20281

N° RG 17/02765 - N° Portalis DBYS-W -B7B-I5RU

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **SCCV VILLA DIANE**, demeurant 8 Rue des Jacinthes - 44880 SAUTRON.

Activité : construction vente.

N° RCS : 523665784 Nantes.

L23IJ20282

N° RG 16/07478 - N° Portalis DBYS-W -B7A-IWZ5

DATE : 07 Novembre 2023.

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Association ADES 44**, demeurant 4 rue Victor Schoelcher - 44800 SAINT HERBLAIN.

Activité : accueil de jeunes enfants.

N° RCS : non inscrite.

L23IJ20283



**Journal d'annonces légales, habilité sur les départements de la Loire-Atlantique et Vendée**

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

# 85 VENDÉE

## LA ROCHE-SUR-YON

### CONSTITUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

#### SPORTOUR

Société civile au capital de 2 000 €  
Siège social : 18 rue de la Minoterie,  
85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/11/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile  
Dénomination sociale : SPORTOUR  
Siège social : 18 rue de la Minoterie,  
85670 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON

Objet social : L'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration, et l'exploitation par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; le tout soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; La prise de participation dans toutes sociétés ; l'administration et la gestion, directe ou indirecte, incluant l'achat et la vente, des dites participations ainsi que de tous titres et valeurs mobilières.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Frédéric GOUGEON & Madame Laetitia GOUGEON, demeurant 18 rue de la Minoterie 85670 SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, accordé par le gérant

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, La Gérance

L23IJ19778



Aux termes d'un ASSP en date du 30/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : E-VUTO  
Objet social : Conception, fabrication, exploitation et commercialisation de poignées connectées et objets connexes s'y rapportant

Siège social : 21 ROUTE DE LA MER, 85340 LES SABLES D OLLONNE

Capital : 30 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Président : HOLDING RICEVUTO, SAS au capital de 500 313 €, ayant son siège social 21 RTE DE LA MER, 85340 LES SABLES D OLLONNE, RCS de LA ROCHE-SUR-YON n°953 990 033

Admission aux assemblées et droits de votes : se référer aux statuts

Clause d'agrément : se référer aux statuts

L23IJ19786

**ABONNEZ-VOUS !**  
6 mois : 48 €



#### CÉLONILL

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 24, rue Charles Péguy  
85000 LA ROCHE SUR YON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA ROCHE SUR YON du 27.10.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : **Célonill**.

Siège social : 24, rue Charles Péguy,  
85000 LA ROCHE SUR YON.

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, à toute personne physique ou morale, avec ou sans promesse de vente, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit), de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers, et le cas échéant, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Guillaume DU-THUIT demeurant 24, rue Charles Péguy, 85000 LA ROCHE SUR YON.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, la gérance

L23IJ19863



#### AGENCE TON ESPACE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 13 rue des Lilas  
85310 RIVES DE L'YON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RIVES DE L'YON du 31 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : AGENCE TON ESPACE.

Siège social : 13 rue des Lilas, 85310 RIVES DE L'YON.

Objet social : la réalisation de tous travaux d'aménagement intérieur, de menuiserie, de plaquiste.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Monsieur Denis LANDAIS et Monsieur Mathieu LANDAIS domiciliés 13 rue des Lilas - 85310 RIVES DE L'YON.

Immatriculation de la Société au Re-

gistre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

La Gérance

L23IJ20088



Suivant acte reçu par Maître Hugues LETHU, Notaire à NANTES (44100) 1 rue Cuvier, le 16 octobre 2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SC2R  
Siège social : SAINT-VINCENT-SUR-GRAON (85540), 33 route de Nieul.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.

Le président est Monsieur Romain PLAZANET demeurant à SAINT-VINCENT-SUR-GRAON (85540), 33 route de Nieul.

Le directeur général est Madame Christine PLAZANET née COLLAS demeurant 1 impasse des Tilleuls à CHAUMES-EN-RETZ (44320).

Pour avis

Le notaire.

L23IJ20162

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BAZIN 1

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1 000 euros

SIEGE SOCIAL : 12, Place de l'Hôtel de

Ville au ACHARDS (85150)

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années

GERANCE : M. Cyril BAZIN, demeurant

4, rue du Chat Perché à CASSON (44390)

Pour avis,

L23IJ20177



#### FONTENEAU - DERAME - MARCHAND

Société d'Avocats  
27 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

Suivant acte SSP en date à MONTAIGU-VENDEE du 26 octobre 2023, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une SAS dénommée EASYLOC 85, avec siège social à MONTAIGU-VENDEE 85600 - 210 rue Paul-Henri Goulet Zone d'activités Nord et Gare, au capital de 4 000 €, divisé en 400 actions résultant d'apports en numéraire, libérées à concurrence de 50 % de leur valeur nominale, ayant pour objet social l'activité de location et de location-bail de courte et de longue durée de véhicules automobiles légers sans chauffeur, la vente de ces véhicules. Présidence : LOUIS BEAUVOIS INVESTISSEMENTS - LBI, SAS au capital de 1 976 000 €, dont le siège social est à MONTAIGU-VENDEE 85600 210 rue Paul-Henri Goulet Zone d'activités Nord et Gare, RCS LA ROCHE SUR YON 492 700 653. Immatriculation : RCS LA ROCHE SUR YON. Pour avis

L23IJ20180

TÉL. : 02 40 47 00 28

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



Aux termes d'un ASSP en date du 16/10/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA SUITE 85

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis

Siège social : 29 rue des Mouettes,  
85340 L'ILE D'OLONNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Co-gérance : M. CONTET valentin, demeurant 29 rue des Mouettes, 85340 L'ILE D'OLONNE et Mme ROY Delphine, demeurant 52 bis rue du docteur Laënnec, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Clause d'agrément : Se référer aux statuts

L23IJ20196

### MODIFICATIONS



#### SQUID

SARL au capital de 8 950 €  
Siège social :

RUE GUTENBERG ZA LE PUMPER  
85470 BRETIGNOLLES SUR MER  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON  
n°890 929 425

L'AGE du 20/10/2023 a décidé à compter du 20/10/2023 d'augmenter le capital social de 7 100 € par Apport en numéraire en le portant de 8 950 € à 16 050 €.

Article 6, 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

L23IJ16436



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'une AGE du 20/10/2023, la Société RB AUTOMOBILES (SCI ; capital : 60 679,61 € ; siège social : 12 rue de Barbecane, Montaigu-85600 MONTAIGU-VENDEE ; 381291244 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé de transférer le siège social du 12 rue de Barbecane,-

Montaigu-85600 MONTAIGU-VENDEE à 20 avenue Villebois Mareuil, Montaigu-85600 MONTAIGU-VENDEE à compter du 15/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de LA ROCHE S/YON.

L23IJ18701



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'une AGE en date du 20/10/2023, la Société SCI DU PETIT BOUFFERE (SCI ; capital : 1 219,59 € ; siège social : 12 rue Barbecane, Montaigu-85600 MONTAIGU VENDEE ; 348076084 RCS LA ROCHE S/YON) a décidé de transférer le siège social du 12 rue Barbecane, Montaigu-85600 MONTAIGU VENDEE à 20 avenue Villebois Mareuil, Montaigu-85600 MONTAIGU VENDEE à compter du 15/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts. Modification sera faite au GTC de LA ROCHE S/YON.

L23IJ18736



Par décision du 30/09/2023 de l'associée unique de la société AMSTERDAM AIR, Société par actions simplifiée au capital de 7 600 euros, 4 rue Augustin Fresnel, 85600 MONTAIGU-VENDEE, 445 163 868 RCS LA ROCHE SUR YON, il résulte que le mandat de la société RSM PARIS, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis. La Présidente.

L23IJ19112



RACAUD NETTOYAGE  
SAS au capital de 105 550 €  
2 bis rue de la Versenne  
85130 ST AUBIN DES ORMEAUX  
838 153 583 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision du 31/10/2023, la Présidente a pris acte de la démission de la société RAKO 5 de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis. Le Président.

L23IJ19127



## CONSEILS ET PRECONISATIONS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : Allée Titouan LAMAZOU  
PARC D'ACTIVITES ACTILONNE  
85340 LES SABLES D'OLONNE  
398 896 274 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a nommé : Monsieur François-Xavier DE FROMENT, demeurant 85 avenue Mozart - 75016 PARIS, en qualité de gérant non associé pour une durée indéterminée, Monsieur Philippe DE FROMENT, Gérant non associé, cessant d'exercer les fonctions de gérant.

Pour avis, la Gérance

L23IJ19905



CONTAIN'UP  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 60 Rue de la Tranchée  
des Baïonnettes  
85200 FONTENAY LE COMTE  
909 267 072 RCS LA ROCHE SUR YON  
Aux termes d'une décision en date du 30/10/23, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
Le Président

L23IJ20012

## In Extenso

Experts-Comptables

### LES HERBIERS

TGEAU  
SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social : 3 bis, chemin du Mérou  
85130 ST AUBIN DES ORMEAUX  
840 827 885 RCS LA ROCHE SUR YON

### AVIS

Aux termes et à compter d'une décision du 31/10/2023, l'associé unique a décidé de remplacer la dénomination sociale par OBJECTIF SERVICE ELEVAGE, par abréviation « O.S.E. », et de modifier l'article 3 des statuts.

L23IJ20046



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

VMAS  
494 0 600 RCS LA ROCHE SUR YON

L'AG mixte du 30/10/23 a pris acte de la démission de Christian BRUNEAU de ses fonctions de cogérant autorisé le retrait d'un associé constaté la réduction du capital social de 1 500 à 750 € par rachat annulation de 75 parts sociales. Ancienne mention Le capital est fixé à 1500 € divisé en 150 parts sociales de 10 € chacune. Nouvelle mention Le capital est fixé à 750 € divisé en 75 parts sociales de 10 chacune. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 75 parts. Suivant PV du 31/10/23 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en EURL à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La durée de la Société demeure inchangée. Dénomination Ancienne mention VMAS - Nouvelle mention SVMT Objet Ancienne mention: La propriété l'administration et l'exploitation par bail ou autrement des biens immobiliers qui lui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale. Nouvelle mention achat location vente de véhicules aménagés ou non Réalisation d'aménagement de fourgons L'acquisition la gestion la location la vente de biens immobiliers de toute nature Réalisation de prestations de service en informatique Réalisation de prestations de conseil en organisation industriel Services de formation Siège social Ancienne mention route d'Aizenay ZI du Chatenay, 85190 BEAULIEU SOUS LA ROCHE Nouvelle mention 3 impasse Marcel Sembat 85000 LA ROCHE SUR YON Modification sera faite au GTC de LA ROCHE SUR YON. Pour avis

L23IJ20063

## In Extenso

Experts-Comptables

### LA ROCHE SUR YON

ISONET LAMY DANIEL  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 100 000 euros  
Siège social : Zone Industrielle de la  
Chardonnière  
85600 TREIZE SEPTIERS  
499 754 984 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de délibérations du 31/10/2023 et à compter du 01/11/2023, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Ses dénomination, objet, siège, durée et dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros. Sous sa forme de SARL, le gérant était Daniel LAMY. Sous sa nouvelle forme : Présidente : Société DOSTEE L&Q, SARL au capital de 1 000 euros, siège ZI la Chardonnière 85600 TREIZE-SEPTIERS, 904 235 637 RCS LA ROCHE SUR YON. Directrice Générale : Laura LAMY, demeurant 23 la Frémaudière 85600 TREIZE-SEPTIERS Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, à l'exception des cessions entre associés.

L23IJ20064

VENDEE GRAND SUD  
Société Publique Locale au capital social  
de 50.000 euros  
Siège social : 16 rue de l'Innovation 85200  
FONTENAY LE COMTE  
922 194 196 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS

Par délibérations en date du 6 juillet 2023, l'Assemblée Générale a décidé de modifier les termes de l'objet social en vue de le simplifier et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, l'objet de la société étant dorénavant notamment : « Concevoir et mettre en place, exclusivement pour le compte et sur tout ou partie du territoire des Collectivités Territoriales une offre globale de services de qualité liée à l'information, à la promotion et au développement économique et touristique. »  
Pour avis

L23IJ20238



## TESDEF

Société à responsabilité limitée  
en cours de transformation  
en société civile immobilière  
au capital de 230 000 euros  
Siège social : 22 ALL DES SOUPRS  
85400 LUÇON  
409 869 971 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 18 septembre 2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 18 septembre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, son exercice social et sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 230 000 euros, divisé en 5 000 parts sociales de 46 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Monsieur Philippe DE FROMENT et Monsieur Jean-Luc TESSON, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

**Sous sa nouvelle forme**, la Société est gérée par : Monsieur Philippe DE FROMENT et Monsieur Jean-Luc TESSON.

Pour avis, la gérance

L23IJ20266

## In Extenso

Experts-Comptables

### LES HERBIERS

SESTECO 5  
SAS au capital de 15 000 euros  
Siège social : 29 rue Jean Jaurès  
85100 LES SABLES D'OLONNE  
813 903 879 RCS LA ROCHE SUR YON

## ANNONCE LEGALE

Aux termes d'une AGM du 04/08/2023 et à compter du 12/08/2023, il résulte que la Société JADELIE, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est au 77 C, avenue Charles de Gaulle, Olonne-Sur-Mer, 85340 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 978 768 414, a été nommée Présidente en remplacement de la Société STEF&CO INVEST, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé au 23, rue Octave de Rochebrune 85200 FONTENAY LE COMTE, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON, démissionnaire, sous le numéro 812 758

233, laquelle a été nommée Directrice Générale.

L23IJ20337

## DISSOLUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

SCI AIRIMMO  
Société civile immobilière en liquidation

Au capital de 120 000 euros  
Siège social : L'Aubier  
85450 MOREILLES  
Siège de liquidation : L'Aubier  
85450 MOREILLES

451 597 249 RCS La Roche sur Yon  
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE  
L'AGE réunie le 28/10/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/23 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Samuel BARBOT demeurant L'Aubier 85450 MOREILLES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé L'Aubier 85450 MOREILLES C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de la Roche s/Yon en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ19568

## In Extenso

Experts-Comptables

### HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINÉ

### BRIDIS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 762,25 euros  
Siège social : 7 Impasse de la Vignaie,  
85610 CUGAND  
Siège de liquidation : 7 Impasse de la Vignaie - 85610 CUGAND  
429 442 080 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Didier SOULARD, demeurant 7 Impasse de la Vignaie 85610 CUGAND, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Impasse de la Vignaie - 85610 CUGAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23IJ19982

## KITI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
6, rue Jacques Yves Cousteau  
85 000 La Roche sur Yon  
RCS La Roche sur Yon - 533 225 595

L'Assemblée générale des associés, par une décision du 31/10/2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2023 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

L'assemblée a nommé pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

M. Boris BRIAUD demeurant à 2, impasse des Lauriers 85 170 Belleville sur Vie est nommé liquidateur.

Le lieu où la correspondance doit être adressé au 6, rue Jacques Yves Cousteau - 85 009 La Roche sur Yon cedex.

Le dépôt des pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de la Roche sur Yon.

Pour avis et mention

M. Boris BRIAUD, Liquidateur  
L23IJ20216



Expertise-comptable | Paie - RH | Audit | Conseils  
www.ozéo.com | Tél. 02 40 74 77 21

## C2THD

SARL au capital de 40 000 €  
Siège social : 14 B rue du Pré Baron  
85300 CHALLANS  
919 569 566 RCS LA ROCHE SUR YON

Par DAU du 30/09/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société C2THD, a nommé liquidateur M. Christophe DOGUET, demeurant 14B rue du Pré Baron, 85300 CHALLANS avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et fixé le siège de la liquidation au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON. Mention sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON. Pour avis

L23IJ20304

## AMEGAR

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 520 euros  
Siège social et de liquidation : 703 la Frelatière  
Aubigny  
85430 AUBIGNY LES CLOUZEAUX  
448 679 316 RCS LA ROCHE SUR YON

## AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel AMELINEAU, demeurant 16 rue des Chardonnerets, 85430 AUBIGNY LES CLOUZEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 703 la Frelatière, Aubigny 85430 AUBIGNY LES CLOUZEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur  
L23IJ20318

## CLÔTURES

## In Extenso

Experts-Comptables

## LA ROCHE SUR YON

L23IJ20018

## RENOUOPTIQUE 85

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social et de liquidation : 387 La Glorandière  
85430 LA BOISSIERE DES LANDES  
903 987 345 RCS LA ROCHE SUR YON

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision du 07/07/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Brice LAJOTTE, demeurant 387 La Glorandière - 85430 LA BOISSIERE DES LANDES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ20174



Expertise-comptable | Paie - RH | Audit | Conseils  
www.ozéo.com | Tél. 02 40 74 77 21

## C2THD

SARL en liquidation au capital de 40 000 €  
Siège social : 14 B rue du Pré Baron  
85300 CHALLANS  
919 569 566 RCS LA ROCHE SUR YON

Par Décisions en date du 30/09/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour de la société C2THD. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON. Pour avis

L23IJ20308

## FONDS DE COMMERCE



Suivant acte S.S.P. à TALMONT SAINT-HILAIRE (85440) du 30 septembre 2023, enregistré au Centre des finances publiques de LA ROCHE SUR YON, le 17 octobre 2023, dossier 2023 00085177, référence 8504P01 2023 A 03312.

La Société TALBONSERVICES PRO, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, exerçant sous le nom commercial MILLEPATTE, ayant son siège social au 100 Chemin des petits Brégerons 85440 TALMONT SAINT-HILAIRE, immatriculée sous le numéro 897 598 256 RCS LA ROCHE SUR YON.

A cédé à la Société CER SERVICES PRO, Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros, ayant son siège social au 5 Bis Place René Guy Cadou 44340 BOUGUENNAIS, immatriculée sous le numéro 979 029 956 RCS NANTES, Un fonds de commerce de commerce de détail de nettoyage et entretien de tous locaux industriels, administratifs, et bâtiment d'habitation sis et exploité au 100 Chemin des petits Brégerons 85440 TALMONT SAINT-HILAIRE.

Moyennant le prix global de CINQ MILLE EUROS (5 000 Euros) (dont 3 252 € au titre des éléments incorporels et 1 748 € au titre des éléments corporels)  
Entrée en jouissance : 1ER Octobre 2023

Les oppositions seront reçues à

l'adresse suivante : SPC HUIS ALLIANCE, Me Lionel PATY et Guillaume MARION-NEAU Huissiers de Justice associés sis 29 rue de la Roche 85800 SAINT GILLES CROIX-DE-VIE, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour Insertion.

## REGIMES MATRIMONIAUX

## AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Angélique DOUSSAINT, Notaire au sein de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à AUBIGNY - LES CLOUZEAUX, 4, rue Georges Charpak, CRPCEN 85098, le 7 novembre 2023, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial actuel en y ajoutant une société d'acquêts :

PAR :

Monsieur Guillaume Patrick Daniel ZANLORENZI, gérant, et Madame Salma GHORBAL, gérante, demeurant ensemble à SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (85270) 10 impasse des Cordeliers.

Monsieur est né à LIMOGES (87000) le 9 mai 1966,

Madame est née à EL JADIDA (MAROC) le 13 avril 1966.

Mariés à la mairie de CHATEAU-GONTIER (53200), le 4 septembre 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un acte reçu par Maître DUPRE, notaire à BEAUVOIR-SUR-MER (85230), le 1<sup>er</sup> octobre 1997, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de LES SABLES D'OLONNE (85100) le 17 juin 1998, dont la grosse a été déposée au rang des minutes dudit Notaire le 28 août 1998.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire  
L23IJ20179



Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de CLISSON (Loire Atlantique), 7, Avenue Olivier de Clisson, bureau permanent à CUGAND (Vendée), 1 rue des Chaunières,

## AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christian DEVOS, Notaire à CLISSON (44190), office notarial n°44029, le 6 juin 2023,

Monsieur Régis Yves BONNAUD, Automaticien, né à NANTES (44000) le 26 septembre 1977, et Madame Claire Nicole Brunette CAILLAUD, conseillère de vente, née à NANTES (44000) le 5 octobre 1985, demeurant à LES SABLES-D'OLONNE (85100) 60 rue des Abysses.

Mariés à la mairie de CUGAND (85610) le 10 septembre 2010 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Christian DEVOS, notaire à CLISSON (44190), le 4 août 2010.

Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi : en modifiant la clause relative à la contribution aux charges du mariage.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître DEVOS, notaire à CLISSON (44190), 7 avenue Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.  
Pour avis.

L23IJ20202

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 7 novembre 2023 dressé par Maître Serge TOMLJANOVIC, notaire associé en l'OFFICE NOTARIAL DU BOCAGE ayant son siège à POUZAUGES (85700) 11 Avenue des Sables.

Monsieur Yves Jean Marc JADAUD né(e) le 28 septembre 1961 à CHAVAGNES LES REDOUX.

Et Madame Gilberte Patricia Simone JADAUD née GODREAU, né(e) le 14 octobre 1962 à CHAVAGNES LES REDOUX.

Demeurant ensemble 11 Place de l'Eglise, 85390 CHAVAGNES LES REDOUX.

Mariés le 12 août 1980 par devant l'officier de l'Etat civil de CHAVAGNES LES REDOUX sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L23IJ20294

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L23IJ18410 parue dans l'IJ n°7170 du Vendredi 20 octobre 2023 pour la société FOCA FORMATIONS. Bien vouloir lire :

Dénomination : Fibre Optimale Commerciale Appliquée Formations

Signle : FOCA FORMATIONS

Capital initial : 1 000 €

Capital minimum : 500 €

Capital maximum : 5 000 €

L23IJ20147

## RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE



Un journal  
spécialisé pour vos  
annonces légales

c'est plus sûr !

S.N.P.J.

Syndicat National de la Presse Judiciaire

# Réservez

VOTRE

# TEAM BUILDING AU STADE



- 1h30 de découverte rugby encadrée par les joueurs du Stade Nantais
- Votre séminaire à l'espace **Brennus**

## INFO ET RESERVATION

Lisa Coureaud - l.coureaud@stadenantais.fr - 07 69 56 61 51

Ils nous ont déjà fait confiance :



AVELIM\*

CHARIER

POWR  
GROUP

WebLex  
L'INFO JURIDIQUE EN LIGNE



stadenantais.fr



# Colbert

groupe



## Assurances



## Gestion de Patrimoine



## Immobilier



## Retraite

**Colbert Business Office, au plus proche de vos intérêts !**

Nantes - Angers - Rennes - Cholet - Paris

**Colbert groupe** accompagne les entreprises dans la protection de leurs ressources humaines et matérielles et conseille leurs dirigeants dans leur cycle de vie patrimonial.



**A**ssurances  
**G**estion de patrimoine  
**I**mmobilier  
**R**etraite